

# Alger en pleine hystérie

*Faire feu de tout bois, histoire de sauver la face*



Lire page 3

Une vingtaine de F-16 nouvelle génération pour le Maroc



Page 2

Les cours mondiaux des huiles végétales atteignent un niveau inédit



Page 14

Centenaire de la présence diplomatique de la Suisse au Maroc



Page 16

Lassaad Chabbi remercié



Page 31

# Une vingtaine de F-16 nouvelle génération pour le Maroc

*Le Royaume disposera de la flotte la plus modernisée sur le plan continental*

## Actualité

**P**our recevoir la flotte de F-16 Block 72, nouvelle génération de chasseurs multi-rôles américains à la pointe de la technologie, le Maroc devra moderniser ses deux plus grandes bases aériennes. Selon le site espagnol «Defensa.com», spécialisé dans les questions d'armement et de la défense, qui cite une source au sein de l'armée de l'air américaine, les travaux de rénovation et de mise à niveau concernent d'abord la base aérienne de Sidi Slimane qui devra être dotée d'un système d'arrêt d'aéronef, d'un système de gestion de la sécurité, d'une zone de nettoyage pour tester les moteurs d'avion, ainsi que d'un simulateur de vol et de sécurité, en plus d'installations de stockage. Le deuxième chantier concerne la construction d'une autre installation de stockage sécurisée dans la 6ème base aérienne située à Benguerir.

Un appel d'offres a été lancé, début novembre, par l'US Air Force à la recherche d'entrepreneurs intéressés par l'exécution de ces travaux. Lesquels doivent prendre fin avant 2024, année de réception du premier F-16 Block 72, parmi les 25 commandés par le Maroc et qui lui ont coûté plus de 3,7 milliards de dollars.

Si le Maroc s'est davantage investi dans l'amélioration de ses capacités militaires ces dernières années, en commandant plusieurs équipements de dernière génération aux Etats-Unis, son principal fournisseur d'armes, ledit appel d'offres coupe court aux allégations fantaisistes véhiculées par les médias algériens, champions de fake news, qui annonçaient, il y a quelques mois, que ce contrat ne pourrait pas être concrétisé, en raison d'éventuelles difficultés budgétaires marocaines et de réticences américaines. «Cette vente participera à la sécurité nationale des Etats-Unis en contribuant à améliorer la sécurité d'un important allié non membre de l'OTAN, qui continue d'être une force importante pour la stabilité politique et le progrès économique en Afrique du Nord», souligne le département américain de la défense.

Selon le contrat militaire américano-marocain, le plus important de l'histoire du Royaume, Rabat aura droit, en plus des F-16 Block 72, à plusieurs nouveaux équipements ultra sophistiqués. Il s'agit notamment de 26 radars APG-83 à réseau de balayage électronique actif (AESA), 30 canons M61 Al Vulcan 20mm, 40 missiles



air-air de moyenne portée évolués AIM-120C-7, ou encore 40 systèmes de repérage montés sur casque commun (JHMCS). Ces casques seront ainsi généralisés à tous les pilotes marocains des F16. Ils permettront de guider les missiles de courte portée par le simple mouvement de regard du pilote de l'avion de chasse.

Outre l'extension quantitative et qualitative de sa flotte actuelle avec les F-16 Block 72, Rabat souhaite aussi moderniser son actuelle flotte de F-16C/D Block 52 et l'équiper de radars 5ème génération, pour être au même niveau des nouveaux avions, pour un coût estimé à 985,2 millions de dollars. Les Américains livreront également au Maroc 29 réacteurs F100-229 (moteurs d'avions de chasse), contre 212 millions de dollars. Ce qui fera du Maroc le pays disposant de la flotte la plus modernisée sur le plan continental.

Il est aussi prévu dans ce contrat le transfert de toute la documentation technique qui concerne le F-16 Block 72, de l'ensemble des systèmes de support pour leur mise en œuvre et des simulateurs. En plus de la formation des personnels navigants (primo-formateur, pilotes et navigateurs systèmes d'armes) et des militaires au sol (mécaniciens, armuriers, spécialistes avionique, cellule, etc...). Au moins 75 représentants américains devront être détachés au Maroc

afin de soutenir localement les Forces Armées Royales.

### Le F-16 Block 72, un chasseur multi-rôles ultrasophistiqué

Le F-16 Block 72 est la dernière version du célèbre F-16 de Lockheed Martin dévoilée en février 2012 (premier vol en octobre 2015). Cette version est destinée à faire perdurer cet avion de combat sur le marché de l'aviation militaire, notamment pour faire face aux avions dits de «4ème génération ++», comme le Typhoon du consortium Eurofighter, le JAS-39 Gripen de Saab ou le Rafale de Dassault Aviation, de permettre aux armées déjà équipées de F-16 de se moderniser à des coûts attractifs et à d'autres qui ne peuvent acquérir le F-35 Lightning II d'avoir un appareil récent et modernisé. Puisque comme l'explique le constructeur, le F-16 Block 72 est une version qui est mise en place sur des appareils neufs sortis d'usine, mais qui peut également être installée sur des Block (ou «versions») plus anciennes.

Selon le site spécialisé «Defens Aero», le F-16 Block 72 dispose, entre autres, du radar AESA à antenne active APG-83 de Northrop Grumman, dont certaines fonctionnalités sont issues des radars du

F-22 Raptor (supériorité aérienne) et du F-35 Lightning II (attaque au sol). Ce radar permet de muscler ses capacités dans des conditions opérationnelles avec notamment une cartographie numérique de la zone des opérations, une capacité de frappe par tous temps, le suivi simultané de vingt cibles différentes, ou encore la conduite de missions air-air et air-sol au cours d'une même sortie aérienne.

Il est également équipé d'un système Automatic Ground Collision Avoidance System (AGCAS), d'un suivi de terrain automatique, d'écrans numériques et tactiles, d'un nouveau système de navigation et de précision par GPS, de systèmes de communication modernes et capables de communiquer avec des avions dits de «5ème génération», explique la même source.

Dans le cockpit, l'avionique du F-16 Block 72 a été entièrement revue avec notamment l'intégration au centre du tableau, devant le pilote, d'un écran numérique haute résolution qui fournit jour comme de nuit, selon son constructeur Lockheed Martin, «une image tactique» de l'environnement et des images captées par la nacelle de désignation et d'observation, dont l'utilisation est facilitée par rapport aux anciennes versions.

Mehdi Ouassat

## Défense des enjeux nationaux

# Mohamed Mehdi Bensaid loue les efforts de la jeunesse ittihadie

**L**e ministre de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, Mohamed Mehdi Bensaid, a salué devant la Commission de l'éducation, de la culture et de la communication de la Chambre des représentants le rôle important et significatif de la jeunesse partisane dans la défense de l'intégrité territoriale du Royaume.

Il a notamment souligné que la jeunesse ittihadie joue un rôle important dans la défense des intérêts

de notre pays à travers l'initiative MENA Latina network en particulier.

Il a indiqué que les jeunes de l'Union socialiste des forces populaires et ceux du Parti du progrès et du socialisme ont le mérite de supporter les déplacements et de contrecarrer les desseins des opposants à notre intégrité territoriale, tout en ne ménageant aucun effort pour plaider en faveur de la défense de la patrie

Et d'ajouter: « Dans cette salle, je vois des visages de femmes parlementaires, qui sont peut-être dans l'opposition aujourd'hui, mais qui sont toujours présentes dans toutes les tribunes pour défendre notre cause nationale».

Dans sa présentation du sous-budget du secteur jeunesse, culture et communication, le ministre a souligné la nécessité d'apporter un soutien à la jeunesse partisane au Parlement en vue de lui permettre

de contribuer à la défense de l'intégrité territoriale et des intérêts vitaux du Maroc à l'étranger.

Malgré une conjoncture difficile, la jeunesse ittihadie a pleinement réussi le pari de l'organisation de cet événement exceptionnel qui a réuni des organisations de la jeunesse des partis progressistes du Réseau MENA Latina, comprenant la jeunesse des principaux partis socialistes d'Amérique latine, d'Afrique du Nord et du Moyen-

Orient. Ce qui a débouché, par la suite, sur la création d'une nouvelle organisation de partis politiques socialistes progressistes et démocratiques, qui vise à générer des espaces pour la coopération et la communication entre ces deux régions afin de renforcer les liens et de définir les causes communes.

**El Mehdi Belatik**

Membre du comité des relations extérieures de la jeunesse ittihadie

# Alger en pleine hystérie

## *Faire feu de tout bois, histoire de sauver la face*

Après les revers diplomatiques successifs essayés par le régime militaire algérien surtout dans l'affaire du Sahara marocain, Alger a organisé une conférence des chefs de missions diplomatiques et consulaires.

«Les défis qui se posent à nous sont plus graves dans le contexte des crises multidimensionnelles que connaît notre région et des foyers de tension dans plusieurs Etats voisins, notamment au Sahara avec la reprise des hostilités militaires armées entre le Front Polisario et les forces marocaines», a souligné, d'emblée, le président algérien, Abdelmajid Tebboune, dans une allocution à cette occasion.

«Il est également impératif de coopérer avec les Etats qui partagent nos points de vue et nos positions au sujet du renforcement du rôle de l'ONU pour l'amener à s'acquiescer de ses responsabilités, notamment envers les peuples palestinien et sahraoui», a fait savoir le président algérien. Et de réitérer : «Notre lecture du contexte international dans lequel évolue notre diplomatie ne saurait être exhaustive sans évoquer les menaces directes visant à affaiblir l'Algérie, par le biais d'une guerre de quatrième génération dans le cadre d'un vaste plan ciblant, au-delà de l'Algérie, l'Afrique et le Moyen-Orient».

Mais ce qui attire l'attention, c'est la présence, lors de l'ouverture de cette conférence, de Saïd Chengriha, qualifié d'homme fort d'Alger par une chaîne de télévision publique allemande, alors que sa

qualité en tant que chef de l'état-major de l'ANP ne lui permet pas d'y prendre part.

Dans une déclaration à Libé, Moussaoui Aïlaoui, expert associé à Ames-Center, a fait la liaison entre la tenue de cette conférence et les débats diplomatiques encaissés par le régime algérien surtout dans l'affaire du Sahara marocain.

«Depuis des semaines, on assiste à une grande mobilisation dans l'armée et de l'opinion publique par l'instrumentalisation de la presse et maintenant le régime algérien mobilise ses ambassadeurs pour intensifier la guerre diplomatique contre le Maroc», a expliqué Moussaoui Aïlaoui.

«Il y a un fort soutien international pour une solution politique à la question du Sahara marocain, comme le soulignent toutes les résolutions du Conseil de sécurité y afférentes; et il y a l'ouverture de plusieurs consulats au Sahara et le soutien important des pays du Golfe et des pays islamiques au Maroc et à sa souveraineté sur les provinces sahariennes. Tout cela confirme l'échec lamentable de la diplomatie algérienne et, partant, explique la campagne rageuse d'Alger envers le Royaume», a affirmé Moussaoui Aïlaoui.

Et d'ajouter : «Le ministre algérien des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, avait déjà été expulsé de ce poste en juin 2017 après avoir échoué à contrecarrer le retour du Maroc à l'Union africaine, et avait été remplacé par Abdelkader Messahel. Non seulement il n'a réussi aucune action diplomatique, mais en



plus il a été responsable de plusieurs désastres diplomatiques. Par exemple, quand il était membre du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine, il a été l'un des responsables de la séparation du Sud-Soudan du Nord en 2011».

Outre l'offensive diplomatique algérienne qui se profile à l'horizon, les caciques du régime algérien entendent mener «une guerre d'usure contre le Maroc. Il va peut-être reproduire le modèle yéménite, même s'il y a une différence entre les deux cas. Le régime va armer le Polisario en lui fournissant des équipements militaires pouvant atteindre le mur de défense, et ce, afin de créer un

saut qualitatif dans la guerre contre le Royaume. Car, jusqu'à présent, la guerre supposée que mènerait le Polisario contre le Maroc est totalement fictive», a affirmé Moussaoui Aïlaoui, tout en indiquant que cette guerre «par procuration» a commencé depuis novembre 2020, lorsque le Polisario a annoncé la rupture de l'accord de cessez-le-feu contracté auparavant.

Mais ce qui est pire pour ce spécialiste des affaires africaines, c'est qu'il y a un scénario qui se prépare en Algérie, selon lequel Saïd Chengriha entend placer Ramtane Lamamra à la tête de la république et nommer Ismail Charki (qui était re-

présentant de l'Algérie au CPS) au poste de ministre des Affaires étrangères, pendant que lui, Shangriha, se maintient à son poste, ce qui explique le limogeage, ce lundi 08 novembre 2021, du général-major Mohamed Kaidi, qui était le candidat favori pour accéder à la tête de l'ANP.

«Avec ces trois personnages (Lamamra, Charki, Chengriha), un trio franchement hostile au Maroc à la tête de l'Etat algérien, ce dernier fera bloc contre toutes les voix appelant à l'ouverture d'une nouvelle page avec le Maroc», a conclu Moussaoui Aïlaoui.

Mourad Tabet

## Lancement des consultations pour la mise en place d'un système pérenne et performant de gestion des approvisionnements en gaz naturel

La ministre de la Transition énergétique et du Développement durable, Leïla Benali, a annoncé, lundi à Rabat, que son département a lancé des consultations avec des acteurs régionaux et internationaux afin de mettre en place un système pérenne et efficace pour la gestion des approvisionnements nationaux en gaz naturel.

«Le Royaume dispose de deux sources pour approvisionner le marché national en gaz naturel», a déclaré Mme Benali, en réponse à une question centrale à la Chambre des représentants concernant la stratégie énergétique nationale.

«La première est liée à la production nationale alors que la seconde concernait le gaz naturel fourni par le Gazoduc Maghreb-Europe (GME), et qui était utilisé

exclusivement dans la production d'électricité dans la centrale de Tahadart, près de Tanger, et la centrale d'Aïn Beni Mathar dans la province de l'Est», a-t-elle poursuivi.

«Au cours de ces derniers jours, l'offre a pu satisfaire la demande d'énergie, bien que ces deux stations n'étaient pas en service, en se focalisant sur la capacité nationale établie, en plus de la diminution de la demande d'électricité en raison de la pandémie», a-t-elle souligné.

En ce qui concerne les hydrocarbures, la ministre a confirmé que «l'approvisionnement du marché national en gaz butane, qui sert notamment à des usages domestiques et agricoles, n'a rien à voir avec le GME», notant que les besoins du marché national sont régulièrement approvision-

nés à travers l'importation par les différents ports du Royaume.

Dans le but de fournir le bouquet énergétique optimal, sur la base d'options technologiques fiables et compétitives, et afin d'augmenter la part des énergies renouvelables dans le système électrique, avec la flexibilité à laquelle s'engage le Maroc, poursuit Mme Benali, plusieurs programmes ont été développés et mis en œuvre concernant la production, la transmission et la distribution d'électricité avec une généralisation au secteur rural.

La ministre a ajouté que son département s'attèle sur l'achèvement des projets et programmes prévus dans le cadre du plan pluriannuel des équipements électriques à l'horizon 2030, qui repose principalement sur la valorisation des ressources et des

énergies locales.

Pour la première période (2021-2025), des besoins électriques supplémentaires seront développés en s'appuyant principalement sur les énergies renouvelables éoliennes et solaires, avec la programmation et le développement d'une capacité supplémentaire qui dépasse 4 mégawatts, soit 90% de la capacité supplémentaire, et d'une seule centrale thermique au gaz naturel.

Concernant la deuxième période (2026-2030), le Maroc compte adopter un plan vert basé 100% sur des ressources renouvelables, avec pour objectif d'atteindre une capacité supplémentaire d'environ 5200 mégawatts, ainsi que la programmation de projets flexibles pour la production de l'électricité durant cette période, en vue de faire

face à la nature fluctuante des ressources renouvelables, notamment la station de pompage et les systèmes de stockage d'énergie par batterie.

Mme Benali a également souligné que ce plan vert prendra en considération, d'une part, les défis et contraintes imposés par le contexte énergétique sur le plan international, et ce en offrant un mix énergétique intégré et diversifié, dans lequel les énergies propres occupent une part importante, et d'autre part, les besoins futurs de tous les secteurs en matière d'énergie, notamment le secteur de l'industrie.

Par ailleurs, la ministre a noté que le Royaume a réussi la mise en œuvre efficace et efficiente de sa stratégie énergétique pour atteindre une énergie durable, compétitive et sûre.

*Echos médiatiques du discours Royal de la Marche Verte depuis les Amériques*

# Les médias argentins soulignent la sérénité et la fermeté des déclarations de S.M le Roi



**D**es confins lointains des Amériques nous parviennent des réactions empreintes de franchise, d'objectivité et de lucidité à l'égard du dossier du Sahara marocain, se faisant l'écho du discours prononcé par Sa Majesté le Roi Mohammed VI à l'occasion de la commémoration de l'46ème anniversaire du lancement de la Marche Verte qui a mis un terme à l'occupation depuis 1884 des terres sahariennes marocaines.

Ainsi, à Washington, l'analyste américain Clavin Dark, par ailleurs président et co-fondateur du centre de réflexion « RC communications » basé dans la capitale fédérale américaine, a livré une déclaration à la MAP dans laquelle il lance un appel à la communauté internationale à «écouter attentivement» le message Royal, message ciblant l'acheminement vers la fin du conflit artificiel créé, orchestré et entretenu par le voisin de l'Est autour du Sahara marocain pour se concentrer sur «les vrais défis» posés quant à la paix et la sécurité à travers les différentes régions du monde.

«J'espère que la communauté internationale a écouté attentivement, samedi, lorsque Sa Majesté le Roi Mohammed VI a qualifié le différend sur le Sahara de conflit régional artificiel », a-t-il indiqué, en référence audit discours.

«En ce moment même, le monde est confronté à tellement de conflits insolubles sans aucune

issue claire mais le conflit du Sahara n'en fait pas partie», a-t-il affirmé.

L'expert américain, spécialiste de la situation au Maghreb, rappelle, à ce propos, que «depuis plus d'une décennie, le Maroc a mis sur la table des négociations une solution d'autonomie de compromis soutenue par la communauté internationale».

«Il est grand temps pour que l'Algérie et le Polisario s'associent à cette table pour que ce conflit fasse partie, comme il se doit, des livres d'histoire et pour que la région et le monde puissent concentrer leurs meilleurs efforts plutôt sur des défis réels et non artificiels», a conclu Calvin Dark.

Là-dessus, plusieurs médias argentins se sont fait l'écho du discours Royal, qualifié de ferme et serein, face aux agissements et provocations de l'Algérie et des mercenaires du Polisario, particulièrement au lendemain de la décision américaine portant reconnaissance de la souveraineté du Royaume du Maroc sur son Sahara.

A cet effet, la quasi totalité des organes de presse argentins ont relevé que ledit discours serein, calme, posé mais également ferme « réitère que la marocanité du Sahara est indiscutable ».

« Dans un contexte préoccupant dû aux hostilités continues et injustifiées de l'Algérie, la voix calme de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, dans le discours traditionnel de la Marche Verte, a

transmis au peuple marocain et à la communauté internationale la ferme résolution du Royaume à défendre sa souveraineté sur son Sahara, à toute épreuve et contre tout ennemi », écrit également l'agence de presse argentine « Alternative press Agency ».

Pour ce média, cette année, « la célébration revêt un intérêt particulier en raison des agressions que le Royaume subit depuis la décision américaine de reconnaître la souveraineté totale du Maroc sur son Sahara, faisant ainsi un grand pas vers la résolution d'un conflit artificiel et un vestige de la guerre froide qui remonte à la fin de la période coloniale ».

Cette dernière réflexion renvoie tout observateur averti et indépendant aux élucubrations des dirigeants algériens relevant de slogans idéologiques, somme toute, obsolètes et définitivement révolus.

Par ailleurs, l'auteur de la chronique publiée par « Alternative press Agency », Adalberto Agozino, fait observer que « pour le Maroc, son Sahara n'est pas à négocier. Aujourd'hui comme dans le passé, la marocanité du Sahara ne sera jamais à l'ordre du jour d'une quelconque tractation du Sahara », comme affirmé fermement par le Souverain.

« Tout en faisant preuve de fermeté, Sa Majesté le Roi a réitéré l'engagement en faveur de la recherche d'une solution pacifique, du maintien du cessez-le-

feu et de la poursuite de la coordination et de la coopération avec la Minurso, dans la stricte limite des attributions qui lui sont assignées », a souligné le chroniqueur, qui s'est arrêté, en outre sur le « message clair et fort » adressé par le Souverain à la communauté internationale : « A ceux qui affichent des positions floues ou ambivalentes, nous déclarons que le Maroc n'engagera avec eux aucune démarche d'ordre économique ou commercial qui exclurait le Sahara marocain ».

D'ailleurs, ce message s'adresse précisément, comme l'a noté l'agence de presse argentine, aux partenaires traditionnels du Royaume, notamment l'Union européenne et l'Espagne, premier investisseur dans le Royaume. Il les appelle, à cet effet, au «respect

de la souveraineté marocaine sur son Sahara et à mettre fin aux ambiguïtés et aux flirts avec les séparatistes du front polsario et leurs mentors algériens».

Pour sa part, «El Desafio seminario» souligne qu'il s'agissait d'un moment très spécial pour le Maroc. De l'autre côté de la frontière, un gouvernement inapte à résoudre sa crise économique et à faire face à la grogne sociale et aux manifestations, a décidé de créer un climat de guerre pour tenter d'unifier le peuple sous de faux drapeaux et de dissimuler ses conflits internes».

Le site d'information électronique, «Eltribunotucum», quant à lui, note, à cet égard, que Sa Majesté le Roi déploie ainsi une diplomatie dynamique, active et permanente, toujours prête à prioriser le dialogue pour la solution définitive du différend artificiel autour du Sahara marocain.

D'autre part, dans le registre de l'art et de la culture, « Las 24 horas », ayant publié le texte intégral du discours Royal a fait savoir que des poètes et écrivains argentins se sont joints à la célébration par le peuple marocain du 46ème anniversaire de la Marche Verte, lors d'une cérémonie organisée à Buenos Aires par l'ambassade du Maroc, mettant en avant le triomphe de la culture de la paix qu'incarne la Marche Verte.

La place qu'occupe la question du Sahara marocain dans l'opinion publique internationale trouve son illustration dans toutes ces publications, diffusées à travers toutes les régions du monde, relevant, sans équivoque la justesse de la première cause nationale du Maroc, la pertinence de toutes ses démarches, contrecarrant frontalement la campagne mystificatrice et fallacieuse menée par Alger et ses pantins du Polisario.

« Si Dieu vous glorifie, personne ne peut vous vaincre ».

**Rachid Meftah**

## Diplomatie culturelle et Sahara marocain

A l'occasion de la présentation de la version arabe de l'ouvrage « El Sahara, el declive del totalitarismo » (Le Sahara, le déclin du totalitarisme) de José Maria Lizundia, le Haut-commissaire aux anciens résistants et anciens membres de l'Armée de libération, Mustapha El Ktiri, a tenu un point de presse, lors duquel il a souligné l'importance de ce livre qui lève le voile sur nombre d'allégations et de mensonges véhiculés sur cette question, d'autant que l'auteur est un fin connaisseur du conflit artificiel autour du Sahara marocain.

En mettant l'accent sur les acquis et les développements positifs que connaît la question nationale depuis plusieurs années, Mustapha El Ktiri a appelé, entre autres, à vulgariser les vérités historiques, sans oublier le rôle de la diplomatie culturelle auprès des Espagnols sur la Marche Verte.

L'ouvrage en question est traduit en arabe par le Haut-commissariat aux anciens résistants et membres de l'Armée de libération, en collaboration avec la Faculté des lettres et des sciences humaines de Rabat.

# Covid-19 : La persistance de la tendance baissière confirme la fin de la 3<sup>ème</sup> vague

La baisse significative des cas positifs à la Covid-19 au cours des deux dernières semaines (25 octobre/8 novembre) confirme la fin de la 3<sup>ème</sup> vague de contaminations au niveau national, a assuré, mardi, le ministère de la Santé et de la Protection sociale.

La diminution des infections au nouveau coronavirus a atteint 33% durant cette période, avec 1.251 cas au cours de la semaine écoulée contre 2.145 la semaine d'avant, ce qui en fait le bilan hebdomadaire le plus bas depuis plus de 5 mois, a indiqué le chef de la division des maladies transmissibles au ministère, Abdelkrim Meziane Bellefquih, lors de la présentation du bilan bimensuel de la situation épidémiologique au Maroc.

Il a souligné la baisse généralisée, pour la 4<sup>ème</sup> semaine d'affilée, des cas positifs dans toutes les régions du Royaume, passées toutes au vert avec moins de 25 cas pour 100.000 habitants.

Le taux de reproduction du virus

(R0) a également poursuivi son recul pour se maintenir généralement sous la barre de 1 (0,87 pour dimanche dernier) et confirmer la tendance observée pendant les dernières semaines, a fait observer M. Meziane Bellefquih.

La dernière quinzaine a, surtout, connu le taux de positivité le plus bas depuis plusieurs mois, qui est passé de 2,7% à 1,4%, au moment où le nombre des cas actifs a connu une baisse de 23% avec 4.156 cas recensés.

Par ailleurs, les cas graves ou critiques de Covid-19 au Maroc ont connu une baisse de 30% au cours des deux dernières semaines, tandis que le nombre des malades admis aux services de réanimation est passé de 352, il y a deux semaines, à 247 pour ce lundi.

Cette baisse s'est sensiblement repercutée sur le taux d'occupation des lits réservés aux cas graves, établi à 3,3% actuellement contre 6,6% précédemment, a-t-on ajouté de même source, notant que le nombre des malades placés sous intubation a, lui aussi,

connu une nouvelle diminution de 12%.

Par conséquent, le nombre des décès a chuté de 19,6% avec 56 décès durant la semaine passée, contre 68 il y a deux semaines, soit un taux de létalité nationale de 1,6%, a-t-il poursuivi.

Dans une analyse des indicateurs épidémiologiques et à la lumière des études réalisées par le ministère, M. Bellefquih a fait savoir que les principales causes des cas graves et des décès restent le facteur de l'âge (personnes âgées), les maladies chroniques, l'obésité et la grossesse.

La plupart de ces cas sont enregistrés parmi les personnes non vaccinées et chez certaines personnes dont la vaccination a dépassé les 6 mois, ce qui révèle le bénéfice de l'administration de la 3<sup>ème</sup> dose du vaccin anti-Covid, a-t-il insisté, faisant part de la réception de quantités suffisantes des différents vaccins approuvés par le Royaume.

Le responsable n'a pas manqué, en conclusion, de réitérer l'appel des



autorités sanitaires adressé à l'ensemble des citoyens afin de poursuivre le strict respect des mesures préventives en vigueur, préserver les précieux ac-

quis accomplis par le Royaume dans ce combat et adhérer sans tarder et massivement à la campagne nationale de vaccination.

## Lancement d'un "examen spécial" d'évaluation et de communication sur des allégations de violations des droits de l'Homme

Le délégué interministériel aux droits de l'Homme a annoncé, mardi, le lancement d'un "examen spécial" qui vise à réaliser une action d'évaluation et de communication à propos des allégations de violations des droits de l'Homme, tout en s'engageant à publier, dans les premiers mois de l'année prochaine, un rapport thématique spécial sur la situation des droits de l'Homme dans les provinces du sud.

Dans un communiqué, le délégué interministériel a souligné que cette initiative sera menée selon une méthodologie essentiellement focalisée sur les allégations relatives à l'exercice des droits et libertés de pensée, d'opinion, d'expression, de réunion, de manifestation pacifique et de création d'associations, et sur les allégations de torture, ainsi que sur les garanties de procès équitables et la peine de mort, tout ceci étant étroitement lié à la protection et à la politique des droits de l'Homme.

Il a, à cet égard, rappelé qu'au cours des dernières périodes, des positions ont évalué la situation des droits de l'Homme dans le Royaume, la qualifiant par des termes tels que "le retour des violations graves des droits de l'Homme", "la régression des droits humains", "la prédominance de l'approche sécuritaire", tandis que d'autres ont appelé à une "percée dans le domaine des droits de l'Homme".

Cette situation interpelle le délégué interministériel aux droits de l'Homme, en sa qualité d'intervenant dans la coordination entre les institutions de l'Etat en matière de politique des droits de l'Homme, et surtout au regard de son rôle à la lumière du message Royal à l'occasion du soixante-dixième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, qui précise : "Nous exhortons, notamment, le délégué interministériel, dans le cadre des missions qui lui sont dévolues, à accorder

une attention particulière au renforcement de la protection des droits de l'Homme", a souligné la même source.

Le délégué interministériel se basera ainsi sur les publications des associations des droits de l'Homme qui établissent des rapports annuels. Par souci d'objectivité et d'intégrité, il sera référé à leurs rapports publiés au cours des trois dernières années exprimant leurs appréciations et positions sur la situation des droits de l'Homme. Seront également examinés les rapports des ONG internationales qui abordent de manière régulière la situation des droits de l'Homme au Maroc, selon le communiqué.

Le délégué interministériel saisira également les associations au sujet de leurs publications relatives à l'évaluation de la situation des droits de l'Homme et du déroulement des procès.

L'examen couvrira aussi les rapports du Conseil national des droits de l'Homme, ainsi que les rapports et les recommandations émis par les mécanismes onusiens dans le cadre de l'interaction au sujet des droits et libertés susmentionnés.

A l'issue de cet "examen spécial", le délégué interministériel aux droits de l'Homme publiera un rapport sur l'ensemble de ce processus, assorti de conclusions et de recommandations, ainsi que ses engagements dans le domaine de la protection des droits de l'Homme. Ce rapport sera présenté à l'occasion de la commémoration du 73<sup>ème</sup> anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, et, par la même occasion, des tables de dialogue thématiques spécialisées seront organisées avec des acteurs des droits de l'Homme, des intellectuels, des universitaires et des professionnels des médias sur la situation des droits de l'Homme en relation avec les conclusions du rapport.

## Le CNDH élu au bureau de la GANHRI

Le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) a été élu, dernièrement, au bureau de l'Alliance mondiale des institutions nationales des droits de l'Homme (GANHRI), en tant que représentant du Réseau des institutions nationales africaines (RINADH). Cette décision a été entérinée lors des travaux de l'Assemblée générale du RINADH, tenue le 2 novembre courant, indique, mardi, le CNDH dans un communiqué.

Le CNDH a été également réélu en tant que représentant du RINADH, membre du Sous-comité d'accréditation (SCA) de la GANHRI et du groupe de travail sur les entreprises et les droits de l'Homme de l'Alliance, aux côtés des institutions nationales du Malawi et du Cameroun.

Au sein de l'instance continentale, le CNDH a été reconduit à la présidence du groupe de travail sur la migration et désigné membre du Comité directeur du RINADH pour la sous-région Nord, aux côtés des institutions du Ghana, du Rwanda, du Malawi, du Zimbabwe, de la RD Congo, du Togo, du Kenya et d'Egypte.

L'Assemblée générale du RINADH a, d'autre part, approuvé une proposition de la présidente du CNDH, Amina Bouayach, portant sur la création d'un groupe de travail sur les droits de l'enfant, au sein duquel l'institution marocaine siègera en tant que membre.

En marge de ces assises, Mme Bouayach a participé, le 4 novembre

par visioconférence, à une interaction de l'Haut-commissaire aux droits de l'Homme, Mme Michelle Bachelet, avec cinq institutions nationales africaines, autour des bonnes pratiques en temps de pandémie Covid-19.

De même, le CNDH a participé au symposium des INDH sur le thème "Rôle des institutions nationales des droits de l'Homme dans la réduction de l'écart de responsabilité dans l'urgence climatique", tenu le 5 novembre en marge de la COP26.

Saluant vivement l'adoption de la résolution du Conseil des droits de l'Homme des Nations unies, qui a reconnu, pour la première fois, le droit à un environnement propre, sain et durable en tant que droit humain, Mme Bouayach a rappelé que le projet de texte, proposé par cinq pays dont le Maroc, constitue la consécration des efforts déployés par plusieurs acteurs, dont les institutions nationales des droits de l'Homme.

Les travaux de l'Assemblée générale du RINADH ont été consacrés aux discussions et échanges sur la planification stratégique du réseau au titre de 2022-2025, à la présentation du bilan du Groupe de travail sur la migration au titre de l'année 2020 et aux élections des autres organes du RINADH.

Cet événement s'est également distingué par l'élection du Conseil national des droits de l'Homme du Zimbabwe en tant que président du RINADH.



## Effervescence aux frontières américaines avec la fin des restrictions pour les vaccinés



Des applaudissements, quelques larmes, de longues étreintes: après 20 mois d'attente, les voyageurs entièrement vaccinés contre le Covid-19 ont fêté lundi la réouverture des frontières des États-Unis aux habitants d'une trentaine de pays, dont la France, à leur arrivée dans les aéroports américains. "On a été pénalisés et j'ai raté beaucoup de choses, j'ai raté la naissance d'une de mes petites-filles", témoigne Laurence Tesson à son arrivée à l'aéroport de Los Angeles.

Originnaire du nord de la France, elle s'est précipitée en Californie dès

la levée des restrictions pour retrouver ses deux fils installés avec leurs familles aux États-Unis.

Le "travel ban" imposé aux voyageurs notamment du Mexique, du Canada et d'Europe par l'ex-président américain Donald Trump début 2020, puis confirmé par son successeur Joe Biden, a séparé amis et familles, perturbé les relations d'affaires et contrarié les projets personnels, devenant emblématique des bouleversements provoqués par la pandémie. "Ça fait un an et demi, même plus, qu'on attendait ça et franchement c'était difficile tout ce temps-là d'être si loin des uns des autres", sou-

ligne Bertille Baron.

Cette habitante de la capitale Washington, dont les parents sont venus de Normandie pour la voir, confie que "c'est un réel soulagement".

A l'aéroport de New York, ces retrouvailles après 20 mois sont l'occasion de longues étreintes chargées d'émotion dans la zone d'arrivée décorée de ballons bleus, blancs et rouges. "J'ai tellement de mal à y croire. Deux ans et demi!", s'exclame Alison Henry en embrassant, les larmes aux yeux, son grand fils Liam.

D'autres ont fait le voyage pour des raisons professionnelles, tel Paul

qui travaille pour une entreprise américaine et qui est venu de Paris en espérant "retisser des liens" après une longue période de télétravail jalonnée de visioconférences.

Dans la ville frontalière de Tijuana, au Mexique, Isabel Gonzalez, 63 ans, attendait depuis 20 mois de voir ses petits-enfants qui habitent à San Diego, à 25 minutes seulement de la frontière. "C'était la première fois que je passais autant de temps éloigné d'eux mais maintenant, on va manger de la pizza et aller chez McDonald's. Maintenant, ils vont m'emmener à Disney", explique-t-elle à l'AFP en riant avant de traverser à pied le poste-frontière de San Ysidro.

De l'autre côté du pays, à la frontière canadienne, les automobilistes se sont rués au poste du pont des Mille-Iles, en Ontario. "Ça fait deux ans qu'on n'est pas allés en Floride, on ne voulait pas attendre une journée de plus!", lance à l'AFP Daniel Francoeur, au volant de son SUV. Comme de nombreux autres "snowbirds", ces retraités fuyant le rigoureux hiver canadien pour la douceur du "Sunshine State", il a patienté plusieurs heures avant de pouvoir traverser. Donald Trump avait imposé dès février 2020 des restrictions aux voyages en provenance de Chine, étendues le 13 mars aux pays européens de l'espace Schengen et quelques jours après à la Grande-Bretagne et l'Irlande, tandis que les frontières terrestres avec le Mexique et le Canada étaient en très grande partie fermées.

Beaucoup de familles des deux côtés de l'Atlantique attendaient ces retrouvailles avec fébrilité. Il était

certes possible d'aller des États-Unis vers l'Europe depuis l'été dernier, mais les étrangers installés sur le sol américain et détenteurs de certains visas n'avaient aucune garantie de pouvoir retourner dans leur pays de résidence.

Pour les compagnies aériennes, qui ont augmenté le nombre de vols transatlantiques, cette levée des restrictions est une vraie bouffée d'oxygène, mais la hausse attendue des liaisons restera loin des niveaux pré-pandémie, selon les experts du secteur.

Plus d'une trentaine de pays sont concernés par la levée des restrictions d'entrée pour les voyageurs "non essentiels", mais ces derniers resteront sous surveillance.

Pour ceux arrivant par les airs, les États-Unis demandent une preuve de vaccination, un test dans les trois jours avant le départ et la mise en place par les compagnies aériennes d'un système de suivi des contacts.

Pour la voie terrestre, elle se fera en deux temps. Dès lundi, peuvent traverser les personnes venant pour des raisons familiales ou touristiques, à condition d'être vaccinées. Les personnes venant pour motifs impérieux -- comme les chauffeurs routiers -- en seront dispensées.

A partir de janvier, l'obligation vaccinale vaudra pour tous les visiteurs, quel que soit leur motif d'entrée.

Les autorités sanitaires américaines acceptent tous les vaccins approuvés par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) -- AstraZeneca, Johnson & Johnson, Moderna, Pfizer/BioNTech, l'indien Covaxin et les chinois Sinopharm et Sinovac.

## Le Danemark va réintroduire le pass sanitaire, deux mois après l'avoir supprimé

Après presque deux mois sans restriction, le Danemark va réintroduire le pass sanitaire à cause de la forte remontée du nombre de cas de Covid-19, a annoncé lundi la Première ministre. "La Commission sur les épidémies a recommandé au gouvernement de classer le coronavirus comme une +maladie menaçante pour la société+ et de réimposer le coronapass. Le gouvernement va suivre cette recommandation", a indiqué Mette Frederiksen lors d'une conférence de presse.

Un projet de loi va être présenté mardi devant le Parlement. En fin de semaine dernière, les autorités sanitaires avaient alerté d'un risque de voir les hôpitaux du pays "surchargés" à cause du "risque de Covid-19,

de grippe et d'autres maladies infectieuses". "Les autorités sanitaires s'attendaient à ce que davantage de personnes soient infectées (par le Covid) et hospitalisées, mais les choses se sont passées plus vite que prévu", a relevé Mme Frederiksen.

Lundi, pour la cinquième journée consécutive, plus de 2.000 nouveaux cas ont été rapportés dans le royaume nordique de 5,8 millions d'habitants, où 36 personnes sont hospitalisées en soins intensifs.

Le pass sanitaire doit être réintroduit notamment dans les bars et restaurants et boîtes de nuit, et être obligatoire à partir de 15 ans. "On peut vivre avec le coronapass. Il vous permet d'avoir l'esprit tranquille lorsque vous allez au cinéma ou à un concert", a assuré la Première ministre.

Sa réintroduction entraînera un quotidien "plus difficile pour ceux d'entre vous qui ne sont pas vaccinés. C'est ainsi que je pense que cela devrait être", a-t-elle dit.

Pionnier du pass sanitaire qui y a été introduit dès le printemps, le Danemark l'avait supprimé le 10 septembre, à une époque où le nombre de nouveaux cas était quatre fois inférieur aux chiffres d'aujourd'hui. Au Danemark, 85,9% des plus de 12 ans ont reçu deux doses de vaccin.

Selon la cheffe du gouvernement, l'augmentation des cas est due à un "petit groupe qui ne joue pas selon les règles". "Ils sont responsables devant l'ensemble de la société danoise à l'heure actuelle", a-t-elle affirmé, appelant les indécis à se faire vacciner.



# Le Parti des travailleurs algérien s'insurge contre un régime obsolète et mourant

**L**e Parti des travailleurs (PT), l'une des principales formations d'opposition en Algérie, a dressé un tableau noir de la situation politique, économique et sociale dans le pays en s'insurgeant contre "un régime obsolète et mourant". "La violence politique et sociale sans précédent à laquelle est actuellement soumise l'écrasante majorité à travers la suppression automatique des droits et libertés démocratiques et le recul alarmant des conditions sociales est le résultat de cet affrontement entre un régime obsolète et mourant et les aspirations profondes de l'écrasante majorité du peuple", a regretté le PT lors d'une session ordinaire de son bureau politique.

Dans un rapport présenté par sa secrétaire générale, Louisa Hanoune, le PT a rappelé que ces aspirations concernent le rétablissement politique et institutionnel national, économique et social pour sauver le pays.

Pour le PT, 67 ans après le déclenchement de la guerre de libération, "tous les acquis et réalisations de l'indépendance nationale sont menacés de disparition", "un nouveau soulèvement populaire". "La faim et la mendicité se répandent avec force et l'horrible explosion de l'immigration clandestine, qui est l'une des expressions de désarroi total chez les jeunes, nous rappelle les images des pays en guerre ou ceux qui ont été économiquement rui-



nés par les pillages extérieurs et la correction structurelle consécutive de la dette extérieure", a dénoncé le parti.

Le parti a accusé le gouvernement de "mener une guerre sociale et économique" notamment à travers le projet de loi de Finances pour l'année 2022. "Le projet de loi de finances pour l'année à venir comprend des me-

sures visant à établir une rupture avec les objectifs sociaux et économiques de la révolution de libération, qui ont établi le caractère social de l'Etat algérien hérité de l'indépendance nationale", a critiqué le parti.

Pour le PT, le projet de loi de Finances 2022 "péripète la pérennité du travail précaire, du chômage et de la destruction du

pouvoir d'achat en augmentant les cotisations et en exploitant les salariés et les travailleurs du secteur public en ne couvrant pas le déficit étouffant dans les postes d'emploi".

Poursuivant son analyse, le Parti des travailleurs a prédit un nouveau soulèvement populaire "en raison des conditions de vie devenues intolérables". Pour le

parti, le gouvernement déclenchera à travers sa politique la deuxième vague de la révolution populaire. "Nous enregistrerons désormais la colère montante au niveau de tous les secteurs de l'emploi public et privé en raison des menaces qui pèsent sur leurs institutions et en raison de leurs conditions de vie devenues intolérables", a fait savoir le parti.

## Des milliers de migrants massés à la frontière polonaise *Varsovie craint l'escalade*

**L**a Pologne s'est inquiétée lundi d'une escalade à sa frontière avec le Bélarus, aux confins de l'Union européenne, où des milliers de migrants sont massés, les Occidentaux dénonçant une tactique "inacceptable" de Minsk. "Les forces du ministère de l'Intérieur et des soldats ont réussi à stopper la première tentative de passer la frontière en masse", a assuré sur Twitter le ministre polonais de la Défense. "Les migrants ont installé un camp dans les environs de Kuznica. Ils sont gardés en permanence par les services bélarusses", a-t-il ajouté.

La police aux frontières polonaise a diffusé des vidéos sur Twitter montrant des migrants, principalement originaires du Moyen-Orient, munis de cutters et de branches pour essayer de forcer le passage de la frontière, hérissée de barbelés coupants, tandis que des policiers polonais en tenue anti-émeute veillent au grain.

Le porte-parole du gouvernement polonais Piotr Muller a déclaré à la presse qu'au total 3.000 à 4.000 mi-

grants s'étaient massés près de la frontière. "Nous craignons qu'il ne puisse y avoir une escalade de ce type d'actions à la frontière polonaise dans un avenir proche et de nature armée", a ajouté M. Muller, accusant à nouveau des personnes "liées aux services secrets bélarusses" d'être derrière ces tentatives de passage illégal de migrants.

À Varsovie, une cellule de crise gouvernementale, à laquelle participent le Premier ministre Mateusz Morawiecki, ainsi que les ministres de l'Intérieur et de la Défense, s'est réunie en début d'après-midi. "Nous nous préparons à tous les scénarios", a écrit sur Twitter le ministre de l'Intérieur Mariusz Kaminski.

Bruxelles a accusé le président bélarusse Alexandre Loukachenko d'orchestrer l'arrivée de cette vague de migrants et de réfugiés en réponse aux sanctions européennes décidées après la répression brutale dont l'opposition a été la victime.

La présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a à

cet égard appelé lundi les Etats membres de l'UE à donner leur feu vert à de nouvelles sanctions. "L'instrumentalisation des migrants dans un but politique est inacceptable", a-t-elle jugé dans un communiqué.

Outre une extension des sanctions contre le régime de Minsk, elle souligne que l'Union européenne "va examiner comment sanctionner les compagnies aériennes de pays tiers" qui acheminent les migrants au Bélarus.

Réaction similaire des Etats-Unis qui "condamnent fermement l'exploitation politique et la manipulation de personnes vulnérables par le régime" bélarusse, par la voix du porte-parole de la diplomatie américaine, Ned Price. "L'utilisation des migrants par le régime Loukachenko en tant que tactique hybride est inacceptable", a également mis en garde l'Otan, appelant le Bélarus à "respecter le droit international".

De son côté, l'Allemagne a appelé mardi l'Union européenne à "faire front commun" pour parer à la situation, assurant par la voix de son minist-

re de l'Intérieur, Horst Seehofer, que "la Pologne ou l'Allemagne ne peuvent pas faire face à ceci toutes seules". "Nous devons aider le gouvernement polonais à sécuriser sa frontière extérieure. Cela devrait être l'affaire de la Commission européenne. Je l'appelle maintenant à prendre des mesures", a-t-il insisté.

Ces accusations ont été balayées par les autorités bélarusses. "Tous ces gens, dont des femmes et des enfants, ne présentent aucune menace pour la sécurité et n'ont rien d'agressif", a rétorqué un responsable des garde-frontières bélarusses, Anton Bychkovskiy.

Les garde-frontières bélarusses avaient auparavant confirmé dans un communiqué qu'"un grand groupe de réfugiés transportant des effets personnels se (déplaçait) le long de l'autoroute vers la frontière avec la Pologne". "Selon ces réfugiés, ils se sont rassemblés pour former un groupe assez large pour empêcher leur expulsion forcée par la Pologne et attirer l'attention de la communauté internationale sur le non-

respect des droits de l'Homme en Pologne", a ajouté M. Bychkovskiy.

Des médias polonais ont cependant diffusé des interviews de migrants contredisant cette version et expliquant que les Bélarusses les forcent à franchir la frontière.

Des dizaines de vidéos diffusées sur les réseaux sociaux lundi montraient des groupes de centaines de personnes, portant des vêtements chauds et des sacs à dos, marchant le long d'une route.

Selon une géolocalisation faite par le service de fact-checking de l'AFP, une des vidéos a été prise à Bruzgi au Bélarus, à 1,2 km de la frontière avec la Pologne. La cheffe de l'opposition bélarusse Svetlana Tikhonovskaïa en a appelé à ce sujet sur Twitter au Conseil de sécurité de l'ONU. La situation se détériore depuis fin août et a poussé la Pologne à ériger une clôture de barbelés et à instaurer un état d'urgence empêchant la présence de médias dans la zone, en plus de masser des milliers de soldats.

# Horizons Pourquoi les Européens de l'Est ne se font-ils pas vacciner ?

Ces dernières semaines, alors que l'Europe est redevenue l'épicentre mondial de la pandémie de Covid-19, la recrudescence des cas de coronavirus, des hospitalisations et des décès a mis en évidence l'hésitation continue d'un groupe d'Européens en particulier ceux de l'ancien régime communiste de l'Est. Alors que 75,6% des citoyens de l'Union européenne sont complètement vaccinés, la part en Bulgarie est de 26,2% et de 39,6% en Roumanie. Dans les pays hors UE, les chiffres sont encore plus sombres. Seulement 20,2% de la population ukrainienne et 36,3% de la population russe sont entièrement vaccinés.

Quel est le problème avec l'Europe de l'Est? En un mot : désinformation. La région en est inondée, héritage de l'effondrement de la confiance du public dans les institutions gouvernementales après le communisme. Des théories du complot fébriles se sont emparées de ces pays comme l'ombre du coronavirus. Un médecin ukrainien a récemment résumé la situation dans son pays : « De fausses histoires se sont largement répandues, faisant croire aux micropuces et aux mutations génétiques... Certains prêtres orthodoxes ont ouvertement et agressivement exhorté les gens à ne pas se faire vacciner, et les réseaux sociaux se sont remplis avec les rumeurs les plus absurdes. Les Ukrainiens ont appris à se méfier de toute initiative des autorités, et la vaccination n'est pas une [exception]. »

Maintenant, alors que les taux de mortalité dépassent les pics précédents et que la peur grandit, les taux de vaccination augmentent. Mais dans de nombreux pays, les faux certificats de vaccin et les résultats des tests PCR sont répandus, en Bulgarie, par exemple, les certificats de vaccin et les résultats des tests peuvent être achetés pour 150-300 € (173-347 \$). Même ceux qui ont vu plusieurs amis mourir insistent toujours sur le fait que les vaccins sont dangereux car ils contiennent des nanorobots ou réécritront votre ADN, ou parce que les sociétés pharmaceutiques mon-



diales qui les produisent ne peuvent pas faire confiance à la sécurité publique.

Bien sûr, les rumeurs et la désinformation sont également monnaie courante en Occident. Fox News, la chaîne d'information câblée la plus regardée aux États-Unis, diffuse la désinformation sur les vaccins depuis des années. Mais 70% des adultes américains sont désormais complètement vaccinés. Pourquoi tant d'Européens de l'Est sont-ils plus sensibles?

Le faible niveau de confiance du public qui distingue l'Europe de l'Est est un héritage de l'effondrement du communisme, des profondes récessions transitionnelles dans de nombreux pays et de l'échec des gouvernements post-communistes à atténuer les effets. Alors qu'un article de Reuters très partagé rapporte l'opinion d'"experts" anonymes qui blâment "des décennies de régime communiste qui ont érodé la confiance du public dans les institutions de l'Etat", la confiance du public était en réalité beaucoup plus élevée sous le communisme.

Au cours de la rédaction de notre récent livre, *Taking Stock of Shock : Social Consequences of the 1989 Revolutions*, nous avons exploré le manque de confiance du public des Européens de l'Est en utilisant les données du World Values Survey et du Life in Transition Survey produit par la Banque européenne pour la reconstruc-

tion et le Développement (BERD).

A quelques exceptions près, le World Values Survey montre une baisse constante dans les anciens pays communistes du pourcentage de personnes qui sont d'accord avec l'affirmation selon laquelle « on peut faire confiance à la plupart des gens ». Cette baisse a été plus prononcée dans les pays qui ont subi une récession post-communiste plus profonde, et elle ne s'est pas inversée lorsque la croissance économique est finalement revenue. Au lieu de cela, la confiance du public a continué de baisser. En Bulgarie, entre 1995 et 1998, certaines des pires années de la récession de transition, 23,7% des personnes interrogées avaient confiance en leurs concitoyens, contre seulement 17,1% en 2017-20. En Roumanie, la confiance sociale est passée de 17,9% à 12,1% au cours de la même période.

Même dans les cas relativement réussis de la Pologne et de la République tchèque, pour lesquels le World Values Survey dispose de données plus complètes, la confiance a chuté pendant la transition post-communiste. En 1989-92, 31,3% des Polonais et 30,2% des Tchèques pensaient qu'on pouvait faire confiance à la plupart des gens. En 2017-2020, cette part était considérablement plus faible – seulement 24,1% et 21,1%, respectivement. Fait révélateur, alors que

la confiance sociale a diminué dans toute l'Europe de l'Est entre 1991 et 2007, elle a augmenté en Europe de l'Ouest.

La BERD a lancé son enquête massive sur la vie en transition en 2006 en utilisant 1.000 entretiens en face à face dans chacun des 28 pays post-communistes. Elle a révélé que, alors que les deux tiers des répondants pensaient qu'avant 1989, on pouvait faire confiance à la plupart des gens, seulement un tiers environ convenait qu'on pouvait faire confiance à la plupart des gens 17 ans plus tard. Ce résultat était cohérent dans toutes les régions et tous les pays, la majorité des répondants de tous les groupes d'âge et de toutes les catégories de revenus convenant que les gens étaient généralement « plus dignes de confiance » sous le communisme.

Sans surprise, la déception face aux résultats de la transition a également fait baisser la confiance moyenne dans les institutions publiques (y compris le gouvernement, le parlement, les tribunaux, l'armée et la police) dans la région post-communiste des années 1990 aux années 2010. De 1990 à 2013, la confiance dans les institutions politiques en Europe centrale et orientale a diminué de moitié.

En réfléchissant à ces données, Erik Berglöf, économiste en chef de la BERD à l'époque, a conclu : « Il est important de garder à l'esprit que les dom-

mages causés pendant les périodes difficiles, non seulement au bien-être matériel, mais aussi aux niveaux généraux de confiance et bien-être subjectif, ne doivent pas être sous-estimés.

En fait, les données de l'enquête mettent en évidence un fait peu connu : les récessions post-communistes ont été les pires de l'histoire moderne, bien pires que la Grande Dépression. Mais tous les pays n'ont pas souffert de la même manière. Alors que certains, en particulier les pays d'Europe centrale, se sont rétablis relativement rapidement et ont progressé vers les normes de l'UE, de nombreux autres ont subi des pertes inimaginables. Le pays post-communiste moyen n'est revenu aux niveaux de production économique d'avant 1989 qu'après 17 ans, nourrissant un profond héritage de méfiance et un sentiment d'abandon dans les pays qui, sous le communisme, ont favorisé une culture d'assistance mutuelle contre l'Etat.

L'expérience de l'Europe de l'Est avec la pandémie montre que de nombreux pays n'ont pas encore inversé la profonde érosion de la confiance du public qui a commencé après 1989. Bien avant que la crise n'éclate, ces pays étaient devenus un terrain fertile pour les campagnes de désinformation – souvent d'origine russe – qui cherchent à transformer l'opinion publique contre l'UE, contre l'Occident et contre les experts reconnus dans leur propre pays. Le degré élevé de scepticisme vis-à-vis des vaccins et la flambée des taux de mortalité dans la région sont un résultat visible – un résultat qui ne reflète pas des décennies de régime communiste, mais plutôt les conséquences sociales de plusieurs décennies de son effondrement.

**Par Kristen Ghodsee et Mitchell A. Orenstein**

*Kristen Ghodsee est professeur d'études russes et est-européennes et membre du groupe d'études supérieures en anthropologie de l'Université de Pennsylvanie. Mitchell A. Orenstein est professeur d'études russes et est-européennes et de sciences politiques à l'Université de Pennsylvanie.*

« NADOR DES COMPTES SARL »

CONSTITUTION  
I/ Aux termes d'un ASSP en date du 27/10/2021 à NADOR, il a été établi les statuts d'une S.A.R.L D'AU dont les caractéristiques sont: DENOMINATION: «ADAM RIF TRANSPORT » SARL D'AU  
OBJET SOCIAL : 1- ENTREPRENEUR DE TRANSPORT DE MARCHANDISES POUR LE COMPTE D'AUTRUI SIEGE SOCIAL : QUARTIER SIDI OTHMAN N° 153 ZAIO, NADOR  
DUREE : 99 ans  
CAPITAL : Fixé à 100.000,00 dhs :  
- MR. EL KHARROUBI ABDELLA... 1000 parts  
GERANCE : Confiée à MR. EL KHARROUBI ABDELLA EXERCICE SOCIAL : Du 1er Janvier au 31 décembre.  
BENEFICES : 5 % à la réserve légale, le solde est suivant décision de l'AG soit distribué soit reporté soit mis en réserve.  
II/ Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de première instance de Nador, Le 02/11/2021 N° 4309 et Registre de Commerce N° 23047.  
POUR AVIS, EXTRAIT ET MENTION

N° 9834/PA

FAST LANE  
Société A Responsabilité Limitée d'associé unique  
Au Capital Social de 50.000,00 Dirhams  
Siège Social: 159 BD DE BOURGOGNE N°22, CASABLANCA  
RC N°: 216861 / CASABLANCA  
TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Aux termes d'un acte SSP en date du 06/08/2021, l'associé unique de la Société «FAST LANE – SARL AU» au capital de 50.000,00 Dirhams, dont le siège est à CASABLANCA, 159 BD DE BOURGOGNE N°22 à décidé ce qui suit :  
- Le transfert du siège social à l'adresse suivante : 59 BOULEVARD ZERKTOUNI RESIDENCE LES FLEURS 7EME ETAGE APP N°20, CASABLANCA ;  
- La Modification corrélative de l'article «5» des statuts ;  
- Pouvoirs à donner.  
Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca le 01.10.2021 sous n° 794871.

N° 9835/PA

FAST LANE SARL AU  
Au capital de 50.000,00 dirhams  
Siège social : 59 BOULEVARD ZERKTOUNI RESIDENCE LES FLEURS 7EME ETAGE APP N°20, CASABLANCA  
RC N°: 216861 / CASABLANCA

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 11/08/2021, l'associé unique de la Société dite FAST LANE – SARL AU, au Capital de 50.000,00 Dirhams, sise à 59 BOULEVARD ZERKTOUNI RESIDENCE LES FLEURS 7EME ETAGE APP N°20, CASABLANCA à décidé ce qui suit :  
• Cession des parts sociales : 500 (CINQ CENT) parts sociales appartenant à Mr. BELGRINI YOUNES au profit de Mme. SIDQUI AICHA ;  
• Démission de Mr. BELGRINI YOUNES de la gérance ;

• Nomination de Mme. SIDQUI AICHA gérante unique ;  
• Mise à jour des statuts ;  
• Pouvoirs à donner.  
Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca le 05.10.2021 sous le n° 795232.

N° 9836/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts  
Département des Eaux et Forêts  
Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Sud-Ouest  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N° 21/2021/DREFLCDSO  
Le 03 du mois de Décembre 2021 à 9 heures 30 minutes, il sera procédé dans la salle des réunions de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Sud-Ouest à Agadir, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour la prestation de : Nettoyage et entretien du bâtiment administratif de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Sud-Ouest à Agadir, Préfecture d'Agadir Ida Outanane  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de la Comptabilité et des marchés au siège de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Sud-Ouest, sise à la Cité Administratif à Agadir.  
Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : (www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à (5.000,00) Cinq Mille dirhams.  
L'estimation des coûts des prestations, établie par le maître d'ouvrage, est fixée à la somme de, Soixante Huit Mille Cinq Cent Soixante Neuf Dirhams 53 Centimes (68 569,53) DH TTC  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics., tel qu'il a été modifié et complété.  
Les concurrents peuvent :

- Soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau d'ordre de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de Lutte Contre la Désertification du Sud-Ouest à Aga-dir.  
- Soit les envoyer par courrier recommandé, avec accusé de réception, au bureau d'ordre précité ;  
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de séance et avant l'ouverture des plis ;  
Soit déposer, leurs plis, par voie électronique à partir du portail des marchés publics de l'Etat, en application des dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada1435 (4 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des

marchés publics.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du Règlement de Consultation.

N° 9837/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE MARITIME, DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORÊTS  
DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE DE DAKHLA OUED EDDAHAB  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DE PRIX  
N° 11 /2021/DRADOE DU 06/12/2021 à 10 heures  
Le Lundi 06 Décembre 2021 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale de l'Agriculture de Dakhla Oued Eddahab à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offre ouvert sur offres concernant : Transport des aliments de bétail dans le cadre du programme de sauvegarde du cheptel au profit des éleveurs de la province d'Oued Eddahab.  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès de la Direction Régionale de l'Agriculture de Dakhla Oued Eddahab, Av El Walaé, Dakhla, Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à (10.000,00 dhs) dix Mille dirhams.  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de quatre Cent quatre-vingt-douze Mille quatre Cent quatre-vingt Dirhams TTC (492480,00 dhs TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 Jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics

Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
- Soit les déposer contre récépissé dans le bureau des marchés de la Direction régionale de l'Agriculture de Dakhla Oued Eddahab ;  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit déposer électroniquement dans le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à produire sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation

N° 9838/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE MARITIME, DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORÊTS  
DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE DE DAKHLA OUED EDDAHAB  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

n° 12 /2021/DRADOE DU 06/12/2021 A 12HEURES  
Le Lundi 06 Décembre 2021 à 12 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale de l'Agriculture de Dakhla Oued Eddahab à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offre ouvert sur offres concernant : Transport des aliments de bétail dans le cadre du programme de sauvegarde du cheptel au profit des éleveurs de la province d'Aousserd.  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès de la Direction Régionale de l'Agriculture de Dakhla Oued Eddahab, Av El Walaé, Dakhla, Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à (10.000,00 dhs) dix Mille dirhams.  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de quatre Cent quatre-vingt-douze Mille quatre Cent quatre-vingt Dirhams TTC (492480,00 dhs TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 Jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics

Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
- Soit les déposer contre récépissé dans le bureau des marchés de la Direction régionale de l'Agriculture de Dakhla Oued Eddahab ;  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit déposer électroniquement dans le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à produire sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation

N° 9839/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de la Santé et de la Protection sociale  
Direction Régionale de Casa-Settat  
Délégation Hay Hassani  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
SUR OFFRES DE PRIX  
N° 05/2021

Réservé aux petites et moyennes entreprises nationales.

Le 06/12/2021 à 10 Heures, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Délégation du Ministère de la Santé à la Préfecture d'arrondissement Hay Hassani, sis à Rue SIDIKHADIR HAY HASSANI Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix relatif à la surveillance et le gardiennage des locaux du siège de la délégation et des formations sanitaires relevant de la délégation de la santé à la préfecture d'arrondissement Hay Hassani (lot unique).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de bureau

de sous ordonnancement de la délégation du Ministère de la Santé à la préfecture d'arrondissement Hay Hassani, sis à Rue SIDI KHADIR HAY HASSANI Casablanca il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 25 000,00 DH (Vingt-cinq mille Dirhams).  
L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1 780646.40 DH (un million sept cent quatre vingt mille six cent quarante six dirhams et quarante centimes TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau de sous-ordonnancement sis à la délégation du ministère de santé à la préfecture d'arrondissement Hay Hassani, sis à Rue SIDI KHADIR HAY HASSANI Casablanca.  
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage via le portail marocain des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma) conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et de finance N° 20-14 de septembre 2014 relatif à la dématérialisation de la procédure de passation des marchés publics.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 9840/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
WILAYA REGION GUEL-MIM OUED NOUN  
PROVINCE D'ASSA-ZAG SG/DBM/SB  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N°:09/2021/INDH

Le 07 Décembre 2021 à 11h00, il sera procédé, au siège du Secrétaire Général de la Province d'Assa-Zag à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offre de prix, pour le lot unique ventilé comme suit:

Travaux de Construction d'un Centre d'animation, d'épanouissement sociale et d'éducatif à la ville d'Assa, Province d'Assa-Zag.  
- Estimation du projet : 3000 000.00Dh (Trois Millions dhs).

- La caution provisoire : 75 000.00Dh (Soixante-quinze mille Dh)  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Division des budgets et marchés de cette Province.

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.

ma.  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27- 29 et 31 du décret n°2.12.349 du 8 Jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau du Secrétaire général de cette Province.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au nom de Monsieur Le Gouverneur de la Province d'Assa-Zag.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- soit procéder à la Soumission électronique.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de la consultation.

N° 9841/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
WILAYA REGION GUEL-MIM OUED NOUN  
PROVINCE D'ASSA-ZAG SG/DBM/SB  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N°:10/2021/INDH

Le 07 Décembre 2021 à 12h30, il sera procédé, au siège du Secrétaire Général de la Province d'Assa-Zag à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offre de prix, pour le lot unique ventilé comme suit:

Travaux de Construction d'une Maison pour les Personnes Agées à la ville d'Assa, Province d'Assa-Zag.

- Estimation du projet :2 599 999.20 Dh (Deux Millions Cinq Cent Quatre Vingt Dix Neuf Mille Neuf Cent Quatre Vingt Dix Neuf Dh 20 cts)

- La caution provisoire : 65 000.00 Dh (Soixante-cinq mille Dh)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Division des budgets et marchés de cette Province.

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27- 29 et 31 du décret n°2.12.349 du 8 Jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau du Secrétaire général de cette Province.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au nom de Monsieur Le Gouverneur de la Province d'Assa-Zag.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- soit procéder à la Soumission électronique.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de la consultation.

N° 9842/PA

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau  
DIRECTION REGIONALE DU TENSIFT  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT- N°78/DR2/2021  
Séance publique  
La Direction Régionale du Tensift de l'ONEE- Branche Eau, sise à Marrakech, lance le présent appel d'offres qui concerne : Travaux de gestion entretien, désinfection et nettoyage des stations de débouillage, ouvrages et locaux relevant du secteur de production Marrakech El Kelaa des Sraghna Rhamna. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.  
Cette consultation est ouverte uniquement aux petites et moyennes entreprises nationales telles que définies par l'article n°1 de la loi n°53-00 formant charte de la petite et moyenne entreprise.  
L'estimation du coût des prestations s'élève à 840 000.00DH TTC.  
Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 8 400.00DH.  
Le dossier de consultation peut être retiré aux adresses suivantes :

- Bureau Achats de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE- Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz BP :631- Marrakech. Tél: 05 24 43 93 46 - 05 24 42 07 31/ Fax: 05 24 43 91 09.  
Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.  
Le dossier de consultation est remis gratuitement aux candidats.  
En cas d'envoi du dossier de consultation par la poste à un candidat, sur sa demande écrite et à ses frais, l'ONEE- Branche Eau n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception du dossier par le destinataire.  
Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz BP : 631- Marrakech, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.  
- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz BP : 631- Marrakech, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.  
- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.  
L'ouverture publique des plis aura lieu le JEUDI 09 DECEMBRE 2021 à 9 heures 30 minutes à la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz-

Marrakech.  
Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, prière de contacter l'entité d'achat "Division Achats - DR2/C" de la « Direction Régionale Du Tensift » à l'adresse : "Boulevard Mohamed V, Angle Rue Badr, Gueliz - Marrakech" - Fax : (+212) 05 24 43 91 09.  
Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE- Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma> (Espace entreprise - rubrique Achats)  
N° 9767/PC

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau  
DIRECTION REGIONALE DU TENSIFT  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT- N°80/DR2/2021  
La Direction Régionale du Tensift de l'ONEE- Branche Eau, sise à Marrakech, lance le présent appel d'offres qui concerne les Travaux d'entretien et d'exploitation du réseau d'eau potable au niveau des centres Ait Daoud, Tafedna, Targant, Imgrad, Tahalouant, Aglif-Bouzemmour et Douars (Province d'Essaouira). Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.  
Cette consultation est ouverte uniquement aux petites et moyennes entreprises nationales telles que définies par l'article n°1 de la loi n°53-00 formant charte de la petite et moyenne entreprise.  
L'estimation du coût des prestations s'élève à 499992,00 DH TTC.  
Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 5000,00 DH.  
Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.  
Le dossier de consultation est remis gratuitement aux candidats.  
En cas d'envoi du dossier de consultation par la poste à un candidat, sur sa demande écrite et à ses frais, l'ONEE- Branche Eau n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception du dossier par le destinataire.  
Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz- Marrakech, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.  
- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.  
L'ouverture publique des plis aura lieu le JEUDI 09 DECEMBRE 2021 à 9 heures 30 minutes à la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz BP : 631- Marrakech, avant la

date et heure de la séance d'ouverture des plis.  
- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.  
L'ouverture des plis aura

lieu le Jeudi 09 Décembre 2021 à 10 heures à la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, sise à l'adresse sus indiquée. Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées

uniquement sur le portail des marchés publics. Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de

l'ONEE- Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma> (Espace entreprise - rubrique Achats) jrjdoua@onee.ma  
N° 9768/PC

**ROYAUME DU MAROC**  
**AGENCE NATIONALE DES PORTS**  
**DIRECTION REGIONALE DES PORTS D'EL JADIDA**  
**DIVISION DU PORT D'EL JADIDA**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**46/DRPJ/ANP/2021**

**SEANCE PUBLIQUE**

**Le 02/11/2021 à 11H00** Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale des ports d'El Jadida -Port de Jorf Lasfar au km 22 route de Oualidia Jorf Lasfar -EL Jadida - à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

**FOURNITURE, INSTALLATION ET MISE EN SERVICE D'UN SYSTEME DE TELEGESTION ET DE TELEMANTENANCE DES ETABLISSEMENTS DE BALISAGE AU PORT D'EL JADIDA**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à ANP-Direction Régionale des ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) auprès de la Division Support- bureau des marchés- au km 22, route de Oualidia- EL Jadida-.

Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement du 09 Mai 2014 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: **7.000,00 SEPT MILLE DIRHAMS**

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de: **600.000,00 TTC**  
**SIX CENT MILLE DIRHAMS TOUTE TAXES COMPRISES**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

**Les concurrents peuvent:**  
\*Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la Direction des Ports d'El Jadida -Port de Jorf Lasfar au km 22 route de Oualidia Jorf Lasfar - EL Jadida.  
\*Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à l'adresse suivante : Agence Nationale des Ports, Direction du Port de Jorf Lasfar,  
\*Soit les envoyer, par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministère de l'Economie et des Finances n° 20-14 en date du 04/09/2014 ;  
\*Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

**LES PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR SONT CELLES PREVUES PAR L'ARTICLE 12 DU REGLEMENT DE LA CONSULTATION.**

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- Direction Régionale des Ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) auprès de la Division Support- Bureau des Marchés -au km 22 route de Oualidia -EL Jadida - Tél. 05 23 38 91 50 - 06 20 69 51 82 - 06 20 69 53 11 - Fax : 05 23 34 54 31.  
N°9769/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
**AGENCE NATIONALE DES PORTS**  
**DIRECTION REGIONALE DES PORTS D'EL JADIDA**  
**DIVISION DU PORT D'EL JADIDA**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**47/DRPJ/ANP/2021**

**SEANCE PUBLIQUE**

**Le 02/12/2021 à 11H00** Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale des ports d'El Jadida -Port de Jorf Lasfar au km 22 route de Oualidia Jorf Lasfar -EL Jadida - à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

**CONTROLE ET APPROBATION DES ETUDES ET DU DOSSIER D'EXECUTION DES TRAVAUX DE REAMENAGEMENT DES LOCAUX ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES DE L'ANP AU PORT D'EL JADIDA**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à ANP-Direction Régionale des ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) auprès de la Division Support- bureau des marchés- au km 22, route de Oualidia- EL Jadida-.

Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement du 09 Mai 2014 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: **1.600,00 MILLE SIX CENTS DIRHAMS**

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de: **108.000,00 TTC**  
**CENT HUIT MILLE DIRHAMS TOUTE TAXES COMPRISES**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

**Les concurrents peuvent:**  
\*Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la Direction des Ports d'El Jadida -Port de Jorf Lasfar au km 22 route de Oualidia Jorf Lasfar - EL Jadida.  
\*Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à l'adresse suivante : Agence Nationale des Ports, Direction du Port de Jorf Lasfar,  
\*Soit les envoyer, par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministère de l'Economie et des Finances n° 20-14 en date du 04/09/2014 ;  
\*Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des lieux et une réunion d'information qui auront lieu le: **22/11/2021 à 11H00 A LA DIVISION DU PORT D'EL JADIDA**

**LES PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR SONT CELLES PREVUES PAR L'ARTICLE 13 DU REGLEMENT DE LA CONSULTATION.**

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- Direction Régionale des Ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) auprès de la Division Support- Bureau des Marchés -au km 22 route de Oualidia -EL Jadida - Tél. 05 23 38 91 50 - 06 20 69 51 82 - 06 20 69 53 11 - Fax : 05 23 34 54 31.  
N°9770/PA

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau DIRECTION REGIONALE DU TENSIFT AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT- N°81/DR2/2021

La Direction Régionale du Tensift de l'ONEE- Branche Eau, sise à Marrakech, lance le présent appel d'offres qui concernera la Gestion des stations de pompage d'eau potable au niveau des centres Ait Daoud, Tafedna, Targant, Imgrad, Tahalouant, Aglif Bouzemmour et Douars (Province d'Essaouira) Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

Cette consultation est ouverte uniquement aux petites et moyennes entreprises nationales telles que définies par l'article n°1 de la loi n°53-00 formant charte de la petite et moyenne entreprise.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 1 446 120,00 DH TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 14500,00 DH.

Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le dossier de consultation est remis gratuitement aux candidats.

En cas d'envoi du dossier de consultation par la poste à un candidat, sur sa demande écrite et à ses frais, l'ONEE-Branche Eau n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception du dossier par le destinataire.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz BP : 631-Marrakech, avant la date et heure de la séance d'ouverture des plis.

- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura lieu le Jeudi 09 Décembre 2021 à 10 heures à la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, sise à l'adresse sus indiquée. Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics. Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse :

<http://www.onep.ma> (Espace entreprise - rubrique Achats) rjdoua@onee.ma

N° 9771/PC

Royaume du Maroc Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts Département des Eaux et Forêts.

Direction Régionale des Eaux Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Rabat- Salé- Zemmour-Zaers. Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Rabat

Avis d'appel d'offres ouvert

n°64/2021/DPEFLCD-Rbt Le 06/12/2021 à 10H00, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la lutte Contre la Désertification de Rabat sis à Km 8,3 Avenue Mohamed VI, Dar Essalam, Rabat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour Travaux de protection contre les inondations au niveau de la pépinière forestière de Sidi Amira, relevant de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la lutte Contre la Désertification de Rabat.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau d'ordre de La Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la lutte Contre la Désertification de Rabat sis à Km 8,3 Avenue Mohamed VI, Dar Essalam, Rabat, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics à partir de l'adresse électronique suivante : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Trente mille (30 000,00) dirhams.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Cinq cent quatre-vingt-quatre mille cent Dirhams zéro centime (584.100,00)Dhs TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau d'Ordre de La Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la lutte Contre la Désertification de Rabat sis à Km 8,3 Avenue Mohamed VI, Dar Essalam, Rabat;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis;
- Soit les déposer par voie électronique.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

N° 9772/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
**AGENCE NATIONALE DES PORTS**  
**DIRECTION REGIONALE DES PORTS D'EL JADIDA**  
**DIRECTION DU PORT DE JORF LASFAR**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**48/DRPJ/ANP/2021**

**SEANCE PUBLIQUE**

Le **02/12/2021** à **11H00** Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale des ports d'El Jadida -Port de Jorf Lasfar au km 22 route de Oualidia Jorf Lasfar -EL Jadida - à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

**TRAVAUX DE DIMOLITION DES ANCIENS LOCAUX ET EVACUATION DES GRAVOIS A L'EXTERIEUR DU PORT DE JORF LASFAR**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à ANP-Direction Régionale des ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) auprès de la Division Support- bureau des marchés- au km 22, route de Oualidia- EL Jadida-.

Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement du 09 Mai 2014 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: **1 000,00** MILLE DIRHAMS  
L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : **72 000,00** TTC  
**SOIXANTE DOUZE MILLE DIRHAMS TOUTE TAXES COMPRISES**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

**Les concurrents peuvent :**

- \*Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la Direction des Ports d'El Jadida -Port de Jorf Lasfar au km 22 route de Oualidia Jorf Lasfar - EL Jadida.

- \*Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à l'adresse suivante : Agence Nationale des Ports, Direction du Port de Jorf Lasfar;

- \*Soit les envoyer, par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministère de l'Economie et des Finances n° 20-14 en date du 04/09/2014 ;

- \*Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des lieux et une réunion d'information qui auront lieu le: **22/11/2021** à **11H00** A LA DIRECTION DU PORT DE JORF LASFAR

**LES PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR SONT CELLES PREVUES PAR L'ARTICLE 10 ET 13 DU REGLEMENT DE LA CONSULTATION.**

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- Direction Régionale des Ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) auprès de la Division Support- Bureau des Marchés -au km 22 route de Oualidia -EL Jadida - Tél. 05 23 38 91 50 - 06 20 69 51 82 - 06 20 69 53 11 - Fax : 05 23 34 54 31.

N°9773/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
**AGENCE NATIONALE DES PORTS**  
**DIRECTION REGIONALE DES PORTS D'EL JADIDA**  
**DIRECTION DU PORT DE JORF LASFAR**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**49/DRPJ/ANP/2021**

**SEANCE PUBLIQUE**

Le **02/12/2021** à **11H00** Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale des ports d'El Jadida -Port de Jorf Lasfar au km 22 route de Oualidia Jorf Lasfar -EL Jadida - à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

**PRESTATIONS DE LABORATOIRE POUR LE CONTRÔLE DE LA QUALITE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES VOIRIES DE L'ACCES SUD ET DES CARREFOURS DANS DIVERSES VOIES DE CIRCULATION AU PORT DE JORF LASFAR**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à ANP-Direction Régionale des ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) auprès de la Division Support- bureau des marchés- au km 22, route de Oualidia- EL Jadida-.

Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement du 09 Mai 2014 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: **2 000,00** DEUX MILLE DIRHAMS  
L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : **162 000,00** TTC  
**CENT SOIXANTE DEUX MILLE DIRHAMS TOUTE TAXES COMPRISES**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

**Les concurrents peuvent :**

- \*Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la Direction des Ports d'El Jadida -Port de Jorf Lasfar au km 22 route de Oualidia Jorf Lasfar - EL Jadida.

- \*Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à l'adresse suivante : Agence Nationale des Ports, Direction du Port de Jorf Lasfar;

- \*Soit les envoyer, par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministère de l'Economie et des Finances n° 20-14 en date du 04/09/2014 ;

- \*Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

**LES PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR SONT CELLES PREVUES PAR LES ARTICLES 10 ET 13 DU REGLEMENT DE LA CONSULTATION.**

**Pour les sociétés marocaines :**

Une copie légalisée du certificat de qualification et de classification des laboratoires délivré par le Ministère de l'Equipement, Transports et de la logistique:

ET	ACTIVITE CQ	QUALIFICATION: CQ3	CATEGORIE 3
	ACTIVITE CQ	QUALIFICATION: CQ.4	CATEGORIE 3

**Pour les sociétés non installées au Maroc :**

Elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- Direction Régionale des Ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) auprès de la Division Support- Bureau des Marchés -au km 22 route de Oualidia -EL Jadida - Tél. 05 23 38 91 50 - 06 20 69 51 82 - 06 20 69 53 11 - Fax : 05 23 34 54 31.

N°9774/PA

Mots flechés

Par Abou Salma

**Jeux & Loisirs**

GONDOLE	↓	QUARTIER DE RABAT	↓	BORNÉ	DANS LE VENT	SAUGRENU	↓	ÂNE	↓	DE BAS EN HAUT	BASQUE
BLOUSE	→							SUPER	→		
CONCENTRATION	→									PÉNURIE	
	→	ATTACHER		ENZYMES	PARTIE DU TARSE			ACIDE NUCLÉIQUE	→		
PRONOM PERSONNEL	→	EN ALSACE	↓		EN ADULT			POSSESSIF	→		FIN DE VERBE
	→			TOQUÉ					→	EN OCTOBRE	
PLANTE PARASITE	→			NATURE MORTE				TRANSP. IRER	→		
NEON	→			CARDINAUX							
	→				FIN D'ANNEE FERME			ASSASSIN	→	ARTICLE ESPAGNOL	DÉMOLIS
DARON	→	RÉCÉPIS	→	HYMNE CHEVILLE TORDUE			RÈGLE PLATE	→		LIE	
NOTE	→			SACRÉ			QUARTIER DE BOULAÏDA LÂCHE	→		EN BERNE	
DISCIPLINE DE FER	→									CRACK	FEMME DOUTEUSE
LETTRES DE CÉSAR	→										
ESSAIM	→				RUSÉ					CARDINAUX	
	→										
	→				À L'ENVERS					BALAIS	
	→				ARTÈRE						

Solution mots flechés d'hier

	A	T	E	C	P	
→	P	A	R	I	N	O
→	A	I	N	O	R	B
→	O	R	M	E	N	
→	T	A	S	A	V	I
→	L	E	I	A	E	N
→	A	T	R	E	G	A
→	A	I	E	S	T	
→	P	R	T	H	E	S
→	B	I	R	E	A	E
→	S	U	A	R	K	I
→	G	I	R	O	N	

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benarbia

**Secrétaire général de la rédaction**  
Mohamed Bouarab

**Rédaction**  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouthiy  
Mourad Tabet  
Wafaa Mejdoubi  
Mehdi Ouassat  
Chady Chaabi  
Rachid Meftah

**Responsable des ressources humaines**  
Atika Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzafir

**Service technique**  
Khadija Sabi (Responsable)  
Meryem Warrach  
Myriem Rehane  
Khadija Halafi  
Hafid Bouzarouata  
Mariama Farki

**Elkandoussi Elmardi**  
**Révision**  
Abdelmoumen Warrach  
**Secrétariat**  
Asmaa Tabaa

**Photographe**  
Ahmed Laaraki  
**Correspondants**  
Ahmadou El Katab (Laâyoune)  
Abdelali Khallad (Essaouira)

**Collaborateurs**  
Chouaib Sahnoun  
Khalil Benmouya

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir Abdelkader  
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

**E-mail:**  
liberation@libe.ma  
**Téléphone:**  
0522 61.94.04

**Fax de la rédaction:**  
0522 62.09.72

**Service annonces et publicité**  
**E-mail:**  
annoncesliberation@libe.ma

**Youssef El Gahs**  
Mouna El Youssoufi  
Loubna Baghdadi  
Latifa Mounir  
Rkia Ait Dahman  
Siham Zaïter  
Fadwa Choukri

**44, Avenue des E.A.R**  
3<sup>ème</sup> Etage - Casablanca  
**Tél:** (0522 31.00.62  
0522 62.32.32  
0522 60 23 44  
Fax: 0522 31.28.10

**Imprimerie**  
Les Editions Maghrebines

**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier DE PRESSE  
130 / 64

**Site web:**  
www.libe.ma

**Journal Libération**

**Libération Maroc**

**www.ojd.ma**

## Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

**HORIZONTALEMENT.**

- I. Trapèze, par exemple.
- II. En ville. - Finit à l'Eure.
- III. Petits porteurs. - On le joue banco.
- IV. Fait 10 points à la belote. - Prendre de l'ampleur.
- V. Bruit de sonnette. - Lieu du bonheur, selon le film.
- VI. Tunique qu'on a à l'oeil. - Met du jaune dans le pré.
- VII. Entre dans une soupe provençale. - Sans aspérité.
- VIII. Saint de Normandie. - N'a qu'une rive de la Mer morte. - Aluminium.
- IX. De grandes hauteurs. - On y élève de belles poules.
- X. Contributions supplémentaires.

**VERTICALEMENT.**

- 1. Doubler et redoubler.
- 2. Reçoit les cendres du défunt. - Abuse de sa force.
- 3. Arrives à bon port. - En plein rêve.
- 4. Niveau des grands judokas. - Qui ne se laisse pas faire.
- 5. Moquerie collective. - Y aller carrément.
- 6. Dans le coup. - Cornes de bouquin.
- 7. Gonfle les miches. - Une résine qui pue.
- 8. Fait pat aux échecs.
- 9. Il ne reconnaîtrait pas sa Yougoslavie. - Le TGV la met à 1 heure de Paris.
- 10. Bouche-trous. - Pronom indéfini.
- 11. Dégager les fibres du lin. - Va mieux avec un peu d'élan.
- 12. Les uns dans les autres.

## Grilles de sudoku

<b>Facile</b>									<b>Moyen</b>									
			5	8		9			3									8
	3								9	9				6		2	1	4
9		6		2	7		4				7	2	8			9		
	5		6					9	7			7	3			2		
8		1		7		3		2		3	2	4	7		8	5		
4	9				3		1				1		8		9			
	7		4	8		6		1			8	6	1		5			
3							7			7	9	1	5					2
6			7	5	9					5								
<b>Difficile</b>									<b>Expert</b>									
			5			8		3						9		5		
	7	1			3						4	6		8	3			
	2			9				5					3			4		
				4			5			1	7	8		3				
		9		7		2			6							9		
	8		2								3			7	4	1		
2				8			7		4		3							
			1			4	9			6	1		9	2				
1	7					3			5	8								

## Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.  
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

## Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I	M	O	N	T	E	C	H	A	R	G	E	S
II	A	G	U	E	R	R	I		A	L	T	O
III	G	R	I	L	S		V	E	N	I	E	L
IV	N	E	T		E	R	E	M	I	S	T	E
V	E		E	S	S	O	R	E		S	E	N
VI	T	I	E	N		U	S	U	R	E		N
VII	I	N	S	O	L	E		T	A	R	S	E
VIII	S	T		B	A	R	B	E	S		A	L
IX	M	O	M	E	R	I	E		T	O	U	L
X	E	X	C	E	D	E	N	T	A	I	R	E

<b>Facile</b>									<b>Moyen</b>								
5	8	1	3	6	4	2	7	9	5	2	6	3	8	1	7	9	4
7	3	4	9	2	8	5	6	1	7	4	8	9	2	6	3	1	5
6	2	9	5	1	7	4	8	3	1	3	9	4	5	7	8	6	2
9	5	8	4	3	6	7	1	2	2	9	7	1	6	8	5	4	3
3	1	7	8	5	2	9	4	6	8	1	3	5	7	4	6	2	9
4	6	2	7	9	1	8	3	5	4	6	5	2	9	3	1	8	7
8	9	5	1	4	3	6	2	7	3	5	4	6	1	9	2	7	8
1	4	6	2	7	9	3	5	8	9	8	1	7	3	2	4	5	6
2	7	3	6	8	5	1	9	4	6	7	2	8	4	5	9	3	1
<b>Difficile</b>									<b>Expert</b>								
9	5	1	2	3	6	8	4	7	6	7	2	4	8	5	3	9	1
4	6	7	5	8	1	9	3	2	9	4	3	6	1	2	8	7	5
3	8	2	7	9	4	6	1	5	5	1	8	9	3	7	2	6	4
2	9	3	6	4	7	1	5	8	8	6	1	2	4	9	5	3	7
1	4	8	3	5	9	2	7	6	3	5	7	8	6	1	9	4	2
5	7	6	8	1	2	4	9	3	2	9	4	7	5	3	6	1	8
6	3	9	1	2	5	7	8	4	4	3	6	5	7	8	1	2	9
7	1	5	4	6	8	3	2	9	1	8	9	3	2	4	7	5	6
8	2	4	9	7	3	5	6	1	7	2	5	1	9	6	4	8	3

# Economie

Marché actions: *La PDR en hausse de 0,5 point à fin octobre*

La prime de risque (PDR) du marché actions, en se basant sur la méthode du sondage, ressort en hausse de 0,5 point (pt) pour se situer à 6,1% à fin octobre 2021, contre 5,6% à fin mai 2021, selon Attijari Global Research (AGR).

"La prime de risque par sondage affiche une hausse de 0,5 pt passant de 5,6% en mai 2021 à 6,1% en octobre 2021", relève AGR dans son "Research report Strategy" du mois de novembre 2021.

Dans ces conditions, l'exigence de rentabilité annuelle des investisseurs envers le marché actions s'apprécie à 8,5% et ce, pour un horizon de placement supérieur à 5 ans, relève la même source.

"A l'analyse des différents résultats obtenus et sur la base de notre propre appréciation, nous maintenons notre choix pour la méthode du sondage. Nous estimons que celle-ci reflète au mieux les attentes des investisseurs, particulièrement dans un contexte de taux bas au Maroc et de hausse significative des niveaux de valorisation du marché. Au final, la méthode du sondage nous semble la plus réaliste et ce, en comparaison aux autres approches", notent les analystes d'AGR dans le rapport.

Et de préciser que les analystes de la filiale d'Attijariwafa Bank ont utilisé trois méthodes pour le calcul de la PDR, à savoir la PDR historique, la PDR prospective et la PDR par sondage, rapporte la MAP.

Ainsi, la PDR historique enregistre, quant à elle, une baisse de -0,4 pt, passant de 5,8% en mai 2021 à 5,4% en octobre 2021, relève AGR, qui précise que cette évolution est justifiée par le réajustement de la rentabilité moyenne de l'indice Masi sur un horizon de 15 ans, passant de 10,5% à 10,1%. Sur la même période, le rendement moyen des bons de Trésor (BDT) 10 ans se stabilise à 4,7%.

La PDR prospective ressort, pour sa part, à 7,8% en octobre 2021, en hausse de 1,9 pt par rapport à mai 2021. "Cette résultante tient compte des nouvelles prévisions de croissance post-Covid durant la période 2021-2023", note le rapport.

Le taux de croissance annuel moyen (TCAM) des bénéficiaires récurrents des sociétés cotées croît de 5% sur la période étudiée. "A horizon long terme, nous retenons un TCAM normatif de 3% justifié par le profil mature des grandes capitalisations", selon les estimations des analystes d'AGR.

## Les cours mondiaux des huiles végétales atteignent un niveau inédit



Les cours des produits alimentaires continuent de grimper à l'échelle mondiale. Selon les données recueillies par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), ils ont atteint le niveau le plus haut de ces dix dernières années.

Après trois mois consécutifs de hausse, l'indice des prix des produits alimentaires se situait en octobre à son plus haut niveau depuis juillet 2011, a annoncé l'agence onusienne dans un nouveau rapport précisant qu'il s'est établi en moyenne à 133,2 points en octobre, soit 3% (ou 3,9 points) de plus qu'en septembre.

Cette hausse est « principale-ment due à la solidité constante des prix mondiaux des huiles végétales et des céréales », a expliqué l'organisation internationale de même source.

Notons à ce propos qu'avec une hausse de 9,6% en octobre, l'Indice FAO des prix des huiles végétales a atteint son plus haut niveau jamais enregistré, suite à l'affermissement des cours des huiles de palme, de soja, de tournesol et de colza. Il s'est en effet établi en moyenne à 184,8 points en octobre, gagnant ainsi 16,3 points par rapport au mois dernier.

En progression pour le quatrième mois consécutif, la hausse des prix de l'huile de palme « est largement due à des craintes qui persistent quant à la production limitée en Malaisie, où l'on manque actuellement de travailleurs migrants », selon l'agence des Nations unies.

A noter que les cours de l'huile de colza sont restés solides en raison principalement du resserrement prolongé de l'offre et de la demande mondiales.

De son côté, « l'Indice FAO des prix des céréales a affiché une valeur moyenne de 137,1 points en octobre, soit 4,3 points (3,2%) de plus qu'en septembre et 25,1 points (22,4%) de plus que son niveau enregistré il y a un an », a indiqué l'organisation précisant que les cours internationaux de toutes les principales céréales ont progressé par rapport au mois précédent.

La progression de cet indice provient de l'augmentation des prix mondiaux du blé de 5% qui ont continué de grimper pour le quatrième mois consécutif pour atteindre un niveau supérieur de

38,3% à celui qu'ils affichaient il y a un an, soit leur plus haut niveau depuis novembre 2012.

Cette évolution survient « dans un contexte de resserrement des disponibilités mondiales dû à une baisse des récoltes dans les principaux pays exportateurs, notamment le Canada, les États-Unis d'Amérique et la Fédération de Russie », comme le précise la FAO.

Dans son rapport, l'organisation internationale s'est également intéressée à l'évolution en octobre dernier des cours mondiaux des produits laitiers, de la viande et du sucre.

Il ressort ainsi que l'Indice FAO des prix des produits laitiers a affiché une valeur moyenne de 120,7 points en octobre, correspondant à une hausse de 2,6 points (2,2%) par rapport au mois de septembre et un niveau supérieur de 16,2 points (15,5%) à celui enregistré au même mois un an auparavant.

A en croire l'agence, cette évolution a été soutenue par « une demande à l'importation mondiale dans l'ensemble plus forte pour le beurre, le lait écrémé en poudre et le lait entier en poudre, en raison des efforts consentis par les acheteurs pour trouver des disponibilités, afin de constituer des stocks ».

L'offre des principaux pays producteurs étant suffisante pour satisfaire la demande mondiale à l'importation, ledit rapport indique que les prix du fromage sont en revanche restés globale-

ment stables au cours du mois dernier.

En cédant 0,7% par rapport à sa valeur révisée de septembre, l'Indice FAO des prix de la viande a affiché son troisième recul mensuel consécutif. En effet, il s'est établi en moyenne à 112,1 points en octobre, soit 0,8 point (0,7%) de moins que sa valeur révisée de septembre.

Selon la FAO, et en raison respectivement de la diminution des achats en Chine et d'un fort recul des cours des disponibilités en provenance du Brésil, les cours internationaux de la viande de porcins et de la viande de bovins ont baissé en octobre dernier.

L'organisation note, en revanche, que « les cours de la viande de volaille et de la viande d'ovins ont augmenté, sous l'impulsion d'une forte demande mondiale et du faible accroissement de la production ».

Quant à l'Indice FAO des prix du sucre, il a affiché une valeur moyenne de 119,1 points en octobre, perdant ainsi 1,8% (2,1 points) depuis septembre.

Après six hausses mensuelles consécutives, l'indice accuse une baisse qui « s'explique principalement par une demande à l'importation mondiale limitée et par des perspectives de disponibilités exportables abondantes en Inde et en Thaïlande, ainsi que par la dépréciation du real brésilien par rapport au dollar américain », selon la FAO.

Alain Bouthry



La flambée des prix des produits alimentaires s'est poursuivie en octobre dernier

## La RAM automatise la délivrance des bons de sortie

Royal Air Maroc (RAM) a annoncé, lundi, l'automatisation de la délivrance des bons de sortie et ce, dans le cadre de la poursuite de la digitalisation de ses opérations à l'import avec le guichet unique national des procédures du commerce extérieur (PortNet).

"Dans le cadre de la digitalisation des opérations à l'import, Royal Air Maroc, l'Administration des Douanes et impôts indirects (ADII) et le guichet unique PortNet poursuivent leur collaboration afin de faciliter les formalités et procédures administratives au bénéfice des professionnels clients de la compagnie nationale", indique la RAM dans un communiqué.

A la suite de l'implémentation réussie des services digitalisés de soumission des déclarations sommaires et de remise électronique du bon à délivrer, la RAM est désormais en mesure de réaliser l'émission du bon de sortie via PortNet, fait savoir la même source. Ce document, précise le communiqué, est délivré par la RAM en faveur de l'importateur ou du transitaire et permet à ces derniers d'effectuer un enlèvement dématérialisé de leurs marchandises. Cette opération était auparavant réalisée manuellement par le transporteur après vérification de l'accomplissement des formalités douanières et l'obtention de la mainlevée délivrée par les autorités douanières. Dés-

ormais, la délivrance du bon de sortie est entièrement automatisée et s'effectue intégralement par le biais de PortNet. Ce service est opérationnel dans la totalité des terminaux Fret nationaux de la RAM et vient fluidifier davantage les échanges d'informations entre les acteurs nationaux de la chaîne logistique, tout en réduisant les délais d'enlèvement des marchandises et de livraison des marchandises importées.

A travers cette coopération, la RAM, l'ADII et PortNet renforcent leur synergie pour offrir une meilleure qualité de service aux opérateurs économiques, conclut le communiqué.

# Intelcia IT Solutions scelle un partenariat avec Fortinet

Intelcia IT Solutions a annoncé la conclusion d'un partenariat avec Fortinet, leader mondial de la sécurité des systèmes et plateformes informatiques, renforçant ainsi son offre de services en matière de cybersécurité.

Intervenant dans le cadre de sa stratégie de développement, ce nouveau partenariat porte sur le déploiement et l'exploitation de solutions de sécurité Fortinet auprès des clients d'Intelcia IT Solutions, a indiqué dans un communiqué le leader des services managés et de la digitalisation au Maroc.

En ce faisant, rapporte la MAP, Intelcia IT Solutions étoffe son catalogue de services et accompagne ses clients sur toutes les problématiques de sécurité, a ajouté le communiqué.

"Ce partenariat nous permet

d'une part, de proposer davantage de solutions et de produits de cybersécurité dans notre catalogue de services; et d'autre part, il nous offre la possibilité de développer notre expertise dans ce domaine précis", a souligné le directeur des services managés chez Intelcia IT Solutions, Fayçal Ehlali, cité par le communiqué.

"Avec notre expertise de 10 ans dans les services managés, Intelcia IT Solutions peut aujourd'hui apporter une réelle valeur ajoutée en tant que MSSP (Managed Security Service Provider)" a-t-il ajouté.

Les nouvelles offres couvrent de bout en bout les besoins en sécurité des entreprises – réseaux, applications, opérations, note le communiqué.

Pour Fortinet, ce nouveau partenariat ouvre la possibilité de toucher d'autres clients et de leur proposer leurs dernières technologies en matière de sécurité des systèmes d'information.

C'est dans ce sens que le Country Manager chez Fortinet, Youssef Fouzi, a affirmé: "Depuis plusieurs années, notre vision et notre ambition est de répondre à l'ensemble des besoins de sécurité du marché ainsi que de sécuriser de bout en bout, les infrastructures et les activités de nos clients".

Et d'ajouter que "Fortinet est par essence une entreprise innovante, nous avons su évoluer et



adapter nos offres à notre environnement, car, s'il y a quelques années, le besoin en sécurité était essentiellement périphérique, aujourd'hui il concerne le cloud, la mobilité, les data center...".

Dans le sillage de ce partenariat, les deux entreprises ont conjointement animé un webinaire sur le thème de la sécurité des données de l'entreprise à l'ère du télétravail; un sujet d'actualité qui constitue un enjeu majeur pour les entreprises.

En effet, au cours de la dernière décennie, les habitudes de connexion ont largement évolué, avec l'apparition du télétravail et du

nomadisme du poste de travail. Une tendance largement accélérée depuis l'apparition de la crise sanitaire en 2020.

Cette rencontre a permis de mettre en exergue les différents risques, notamment humains et techniques, liés à ces nouveaux modes de travail, ainsi que les solutions en matière de protection de données, aussi bien pour l'entreprise que pour les collaborateurs.

Intelcia IT Solutions est le pôle de services IT du groupe Intelcia. Leader au Maroc sur les services managés et sur la digitalisation, Intelcia IT Solutions continue son dé-

veloppement en 2021 avec deux nouvelles business lines Réseaux et Systèmes d'Information Télécom.

Intelcia IT Solutions accompagne ses clients à travers des centres de services spécialisés dans leurs projets d'externalisation des systèmes d'information; de la conception, au déploiement des dernières solutions du marché, en passant par l'exploitation de l'infrastructure physique et logicielle associée.

Intelcia IT Solutions compte aujourd'hui plus de 230 collaborateurs et accompagne ses clients depuis le Maroc, le Cameroun, la Côte d'Ivoire et la France.

“

**Renforcer l'offre de services en matière de cybersécurité**

# L'APEFEL appelle au renforcement de la compétitivité du produit marocain sur le marché international

L'Association marocaine des producteurs et producteurs-exportateurs de fruits et légumes (APEFEL) a appelé au renforcement de la compétitivité du produit marocain sur le marché international.

Dans un communiqué rendu public à l'issue de son Conseil national tenu récemment à Ait Amira (Chtouka-Ait Baha), l'association a plaidé aussi en faveur de la constitution de stocks stratégiques en fac-

teurs de production agricole afin de permettre au secteur agricole de jouer son rôle pivot dans l'économie nationale, et d'approvisionner les marchés intérieurs en quantités suffisantes et à des prix abordables.

De même, rapporte la MAP, l'association a souligné l'importance de l'intervention urgente pour assurer les quantités suffisantes d'engrais dont le secteur a besoin le long de la campagne agricole, sur-

tout avec l'augmentation considérable du prix des engrais azotés, potassiques et ceux fabriqués localement, notamment ceux destinés aux filières de productions agricoles intensives.

Egalement, l'APEFEL a exigé la prise de mesures urgentes pour généraliser la récupération de la TVA par tous les producteurs sur tous les intrants et moyens de production agricoles afin d'établir le principe de neutralité de la taxe sur la valeur

ajoutée ou détaxer tous les intrants agricoles à tous les producteurs du fait qu'ils ne sont pas des consommateurs finaux.

Elle a aussi averti contre la hausse des prix qui aura une incidence certaine sur les prix de production, et réduira la capacité compétitive du produit marocain sur le marché international et ce sans omettre de citer l'incidence des coûts de production sur le marché local et ou sur l'entreprise agricole.

# Art & culture

## Centenaire de la présence diplomatique de la Suisse au Maroc

*Tout un programme pour commémorer un siècle de relations bilatérales*



Il y a cent ans, le Conseil fédéral helvétique avait décidé l'ouverture d'une représentation diplomatique au Maroc. Et c'est la ville de Casablanca qui avait abrité les locaux du consulat suisse inauguré le 19 novembre 1921. Pour fêter le centenaire, l'ambassade suisse au Maroc a concocté tout un programme d'activités aussi riches que variés traduisant un siècle de relations bilatérales.

Ainsi du 12 courant jusqu'au 28 janvier prochain, le quartier Bousbir à Casablanca sera à l'honneur à travers une exposition qui aura lieu à la Villa des Arts. Une exposition basée sur les recherches du professeur Staszak de l'Université de Genève montrant un quartier historique de la métropole construit du temps du protectorat français en 1923 «pour encadrer la fructification de la prostitution

des troupes coloniales», au point de qualifier ce lieu de «la plus grande maison close à ciel ouvert du monde. Aujourd'hui, il est un quartier populaire».

L'ambassadeur de la Confédération helvétique à Rabat, Guillaume Sheurer, a indiqué lors de la présentation du Centenaire de la présence diplomatique de la Suisse que les festivités commémorant cet événement ont été entamées au mois de juin dernier avec la tenue d'un cycle de conférences, placé sous le thème «Innovation et question du temps présent» et organisé par l'ambassade de Suisse en partenariat avec l'Académie du Royaume du Maroc et l'Académie Hassan II des sciences et techniques.

Le septième art ne sera pas en reste au cours de ces festivités. Le cinéma suisse sera ainsi l'invité d'hon-

neur à l'occasion de la 14<sup>ème</sup> édition du Festival international du film de femmes de Salé dont le coup d'envoi a été donné lundi au Centre cinématographique "Hollywood".

D'ailleurs, la cérémonie d'ouverture a vu la projection du film suisse "L'Ordre divin" de Petra Volpe (2017), une comédie dramatique qui traite du problème des lois en Suisse qui empêchaient les femmes de travailler.

Outre le Festival cinématographique de Salé, l'ambassade suisse à Rabat organisera du 23 au 27 de ce mois la Semaine du film et documentaire suisses, une manifestation gratuite et ouverte à tout le monde. Un cinéma qui s'est développé en premier lieu autour des thématiques liées à la guerre et à l'humain, alors qu'«aujourd'hui, le développement

durable, la technologie, l'écologie, l'innovation et le développement inclusif se sont imposés comme priorités (...) alimentant la production cinématographique», lit-on dans la note de présentation du Centenaire de la présence diplomatique suisse au Maroc.

Pour clore cette manifestation, ses initiateurs opteront, du 6 au 19 décembre prochain, pour l'art de la dégustation avec les Quartiers suisses et la Semaine culinaire, l'occasion de goûter aux différents et délicieux mets helvétiques.

Le Centenaire sera également célébré avec l'avènement de l'année 2022 avec la programmation d'une pièce de théâtre de Friedrich Dürrenmatt, l'un des célèbres dramaturges suisses du 20<sup>ème</sup> siècle.

Mohamed Bouarab

## Coup d'envoi de la 14<sup>ème</sup> édition du Festival international du film de femmes de Salé



Le coup d'envoi de la 14<sup>ème</sup> édition du Festival international du film de femmes (FIFFS), a été donné, lundi soir au Centre cinématographique "Hollywood" à Salé.

La cérémonie d'ouverture de cette édition, organisée jusqu'au

13 novembre à l'initiative de l'Association Bouregreg, sous le Haut Patronage de SM le Roi Mohammed VI, a été ponctuée par l'hommage rendu à l'actrice, scénariste et réalisatrice marocaine Samia Akariou.

La cérémonie d'ouverture de

cette édition, qui a choisi le cinéma suisse comme invité d'honneur et en célébration du 100<sup>ème</sup> anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre le Maroc et la Suisse, a été marquée par la projection du film suisse "L'Ordre divin" de Petra Volpe (2017), une comédie dramatique qui traite du problème des lois en Suisse qui empêchaient les femmes de travailler.

S'exprimant à cette occasion à laquelle ont assisté notamment le ministre de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, Mohamed Mehdi Bensaid, le président du Conseil préfectoral de Salé et les autorités locales, le président de l'Association Bouregreg, Noureddine Chmaou a indiqué que malgré l'annulation de l'édition 2020 en raison de la pandémie, la direction du festival n'a cessé de travailler aux côtés de ses

partenaires des secteurs public et privé et femmes et hommes du septième art, soulignant la nécessité de respecter les mesures préventives liées au Covid-19 et d'éviter de perdre les gains réalisés face à la pandémie.

M. Chmaou a également considéré que le FIFFS reste un rendez-vous annuel où s'élève la voie des arts et du savoir comme l'un des principaux leviers de développement et de consolidation des valeurs de citoyenneté.

Pour sa part, l'ambassadeur de la Suisse au Maroc, Guillaume Sheurer, a déclaré que son pays est très honoré d'être choisi comme l'invité d'honneur de la 14<sup>ème</sup> édition du FIFFS, soulignant l'importance de cette manifestation qui jette la lumière sur la question de l'égalité des sexes et du respect mutuel.

Et d'ajouter que la Suisse par-

ticipe à cette édition avec cinq longs-métrages et documentaires qui abordent la thématique des femmes et de l'égalité des sexes et son impact sur la société suisse.

De son côté, l'actrice Samia Akariou s'est dite heureuse de l'hommage qui lui a été rendu lors de ce festival qui "se veut un hommage à l'artiste et à la créatrice marocaine".

A l'ouverture de cet événement cinématographique, qui mettra également à l'honneur l'actrice marocaine Touria Alaoui en reconnaissance de son parcours artistique distingué, il a été procédé à la présentation du jury de la compétition officielle des longs-métrages, présidé par Dominique de Rivars, réalisatrice et scénariste suisse ainsi que le jury de la compétition officielle du film documentaire, présidé par Fatima Sharif, réalisatrice tunisienne.

Marche verte

# La pièce théâtrale "La grande épopée" en avant-première à Fès



La pièce théâtrale "La grande épopée" a été donnée en représentation, lundi à Fès, en avant-première par la "Troupe Zryeq", dans le cadre de la célébration du 46ème anniversaire de la Marche Verte.

Sur une mise en scène de Zohra Zryeq, cette oeuvre théâtrale relate l'histoire époustouflante d'une famille de la ville de Rabat, dont la mère nourrit toujours l'espoir de retrouver sa sœur installée dans les provinces du Sud, et le père Abbas qui ne ménage aucun effort pour trouver un emploi à son fils.

Au fil du temps, le fils décroche un poste dans une administration mais prend la décision de participer à la glorieuse

Marche Verte et faire partie des 350.000 volontaires marocains.

Ponctué de chansons patriotiques immortelles telles "Nidae Al Hassan" et "Hna Mgharbae" ou encore "Ya Bladi ichi", cet opus artistique revisite l'événement historique de la Marche Verte, particulièrement le retour triomphal des volontaires, dont le fils avec sa cousine maternelle sahraouie: des retrouvailles familiales émouvantes.

Dans une déclaration à la MAP, la réalisatrice de cette pièce théâtrale, Zohra Zryeq, a souligné que cette épopée a mis en avant la chanson authentique marocaine des années 70 et l'histoire d'une fa-

mille dont le fils a décidé de participer à la Marche Verte pour accomplir son devoir national au détriment d'un emploi tant attendu.

A travers cette oeuvre, l'accent a été mis sur l'amour que vouent les jeunes à la mère-patrie et à la défense de ses causes nationales et son intégrité territoriale, s'est-elle réjouie.

Initiée avec l'appui de la direction régionale de la culture de Fès-Meknès, cette pièce théâtrale qui reconstitue et revisite la glorieuse Marche Verte, du 6 novembre 1975, a été jouée par les comédiens Badi Riyahi, Asmae Belhaj, Anas Benzaâboun et Abdelmounim Ajar.

## La diversité et la richesse culturelles du Maroc à l'honneur à Madrid

La diversité culturelle du Maroc et la richesse du patrimoine national, ainsi que les atouts économiques du Royaume ont été mis en avant lors des journées culturelles et économiques marocaines organisées, samedi et dimanche, à Lorca, dans le sud-est de l'Espagne.

Tenues à l'initiative du consulat général du Maroc à Murcie, en collaboration avec plusieurs associations de Marocains établis dans la région, ces journées, initiées dans le cadre de la commémoration du 46ème anniversaire de la glorieuse Marche Verte, ont été marquées par plusieurs activités mettant en exergue la richesse et la diversité culturelles du Maroc, son patrimoine ancestral et son potentiel économique.

L'habit traditionnel et les différentes spécialités de l'art culinaire marocain ont brillé de mille feux lors de ces journées ouvertes au public espagnol, mais aussi aux différentes communautés étrangères établies dans la région de Murcie.

Des activités dédiées à la promotion et à la présentation des atouts économiques du Royaume, devenu de plus en plus une destination de choix des investissements étrangers, ont été également organisées lors de ces journées, rehaussées par la présence de plusieurs représentants des autorités locales de Lorca.

L'objectif de cette première édition des Journées cultures et économiques du Maroc à Lorca est de faire connaître le vrai visage



du Royaume, un pays d'une tradition millénaire et d'une histoire ancestrale, a indiqué le consul général du Maroc à Murcie, Sidi Mohamed Biedallah.

Les opportunités offertes par l'économie marocaine aux investisseurs étrangers, ainsi que le potentiel commercial diversifié des différentes régions du Royaume, notamment des provinces du Sud, ont été mis en exergue lors de ces journées ayant connu une affluence importante, a fait noter le diplomate marocain.

### Bouillon de culture

#### Littérature

La ville de Mechrâa Bel Ksiri abritera du 12 au 17 novembre la 11ème édition de la Foire régionale du livre, sous le thème "Le livre et la lecture publique au service du modèle de développement".

Cette manifestation connaîtra la participation de 30 exposants représentant des maisons d'édition et des organismes publics nationaux et étrangers, a fait savoir le directeur du Centre culturel Mechrâa Bel Ksiri, ajoutant que 48 écrivains et critiques de cinéma vont animer les cérémonies de présentation et de signature de nouvelles publications et prendront part aux séminaires, aux lectures poétique et romanesque.

Cet événement réunira également plus de 15 artistes qui animeront les activités artistiques liées aux arts plastiques, cinéma, théâtre, musique, ateliers d'art et ateliers éducatifs pour enfants, selon la même source.

#### Poésie

L'Institut français de Rabat célèbre samedi 13 novembre à partir de 16H30 "la Nuit de la poésie", qui sera marquée par la participation de plusieurs artistes qui proposeront au public des moments de poésie exceptionnels, tantôt en musique, tantôt en déclamations, tantôt en chants et danses.

Ainsi, Touria Hadraoui et Abdallah Zrika entraîneront le public dans un spectacle de poésie et chant tissé de deux voix, indique l'Institut dans un communiqué, notant que Fouad Charoudi, Rachid Khaless et Rim Battal dévoileront leurs créations poétiques.

L'accès à cette rencontre est conditionné par une inscription préalable à chaque événement via la boîte mail : [mediatheque.rabat@institutfrancais-maroc.com](mailto:mediatheque.rabat@institutfrancais-maroc.com), précise la même source.

#### Journée d'étude

Une journée d'étude sur le thème "Lectures dans le livre pour une Maison de l'Histoire du Maroc" sera organisée mardi 23 novembre à Oujda par l'équipe de recherche en "Archéologie, archéométrie, patrimoine et Histoire ancienne", sous la supervision du "Laboratoire Patrimoine culturel et développement" de la Faculté des lettres et sciences humaines de la ville.

En raison des circonstances liées à l'épidémie du coronavirus, l'accès à cette rencontre sera limitée aux étudiants en doctorat et en master, indiquent les organisateurs, soulignant que les séances scientifiques seront diffusées sur la page Facebook et la chaîne YouTube de la faculté.

Le livre "Pour la Maison de l'Histoire du Maroc" est un ouvrage collectif qui vient d'être publié par l'Académie du Royaume du Maroc qui appelle à la création d'une institution qui promeut l'Histoire ancienne du Maroc.

Cet ouvrage de 630 pages est le fruit d'une trentaine de contributions scientifiques d'historiens et de chercheurs en sciences humaines du Maroc, du Sénégal, de l'Amérique et de France et qui se sont déjà réunis lors du colloque tenu à Casablanca en 2012, à l'initiative du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH).

Royaume du Maroc  
Ministère de la santé et de  
la Protection sociale  
Direction Régionale  
Tanger - Tétouan -  
Al Hoceima  
Délégation provinciale de  
Chechaouen  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° 05/2021  
Du 02/12/2021  
SEANCE PUBLIQUE

Le jeudi 02 décembre 2021 à  
partir de 11h, il sera procé-  
dé, dans la salle de réu-  
nion de la Délégation du  
Ministère de la Santé à la  
province de Chechaouen à  
l'ouverture des plis, relatif à  
l'appel d'offre sur offre des  
prix pour objet :

TRAVAUX D'AMENAGE-  
MENT DE L'UNITE DE  
NEONATOLOGIE DU  
CENTRE HOSPITALIER  
PROVINCIAL DE CHEF-  
CHAOUEN .

Le dossier d'appel d'offres  
peut être retiré au service  
des Marchés de la Délégation  
du M.S à la province  
de chefchaouen avenue  
moulay driss, il peut égale-  
ment être téléchargé à par-  
tir du portail des marchés  
de l'Etat à partir de  
l'adresse électronique sui-  
vante [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le contenu ainsi que la  
présentation des dossiers  
des concurrents doivent  
être conformes aux disposi-  
tions des articles 27, 29 et  
31 du décret n° 2-12-349 du  
20 mars 2013, relatif aux  
marchés publics.

Le cautionnement provi-  
soire est fixé à : (14 000,00  
DH) Quatorze mille Di-  
rhams

L'estimation du Maitre  
d'Ouvrage est fixée à :  
697632,00 DH TTC (Six  
cent quatre-vingt-dix-sept  
mille six cent trente-deux  
Dirham TTC).

Les concurrents peuvent :  
- soit déposer contre récé-  
pissé leurs plis au service  
des marchés de la Délégation  
du M S à la province  
de chefchaouen

- soit les envoyer par cour-  
rier recommandé avec ac-  
cusé de réception au  
bureau précité.

- soit les remettre au prési-  
dent de la commission  
d'appel d'offres au début  
de la séance et avant l'ou-  
verture des plis.

- soit les transmettre par  
voie électronique à partir  
de l'adresse électronique  
suivante [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article (09) du règle-  
ment de consultation.

N° 9775/PA

PROVINCE D'ELJADIDA  
CERCLE SIDI SMAIL  
ANNEXE DE OULED  
FREJ  
C.T OULED FREJ  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES

Le lundi 6 décembre 2021  
A 11 du matin, il sera procé-  
dé dans le bureau de M.  
le président de la C.T des  
OULED FREJ à l'ouverture  
de plis relatif à l'appel d'of-  
fres sur offres de prix N°  
04/2021 pour louer les dé-  
pendances du souk DES  
OULED FREJ de la période  
allant du 01/01/2022 au  
31/12/2022 et la date sus  
indiquée est considéré der-  
nier délai pour acceptation

des offres.

Les dépendances sont  
comme suite :

LOT N° 1 = souk a bes-  
taux + foundouk et par-  
king au souk +  
ABATTOIR (caution provi-  
soire. 560000,00 DHS ). Le  
prix estimatif et :  
505.000,00dhs

LOT N° 2 = marches de lé-  
gumes + les emplacement  
au (souk et au centre) ainsi  
que souk des animaux au  
centre (caution provisoire.  
280000,00 DHS ). Le prix es-  
timatif et : 300.000,00dhs.

Les dossiers d'appel d'of-  
fres peuvent être retirés du  
service régie de recettes Il  
peut également être télé-  
chargé à partir du portail  
des marches de l'Etat à  
[www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) / marches publics.

Les concurrents peuvent  
soit déposer contre récé-  
pissé leurs plis auprès du  
service de régie .soit les en-  
voyer par courrier recom-  
mandé avec accusé de  
réception au service précité  
.soit les remettre au prési-  
dent de la commission  
d'appel d'offres au début  
de la séance et avant l'ou-  
verture des plis.

Le contenu ainsi que la  
présentation des dossiers  
des concurrents doivent  
être conformes aux disposi-  
tions du décret n° 349-12-  
2 du 8 jourmada al oula  
1434(20 mars 2013) fixant  
les conditions et les formes  
de passation des marchés  
de l'état ainsi que certaines  
règles relatives à leur ges-  
tion et à leur contrôle.

1) DOSSIER ADMINIS-  
TRATIF COMPRENANT :  
- déclaration sur l'honneur.  
- La ou les pièces justifiant  
les pouvoirs conférés a la  
PERSONNE Agissant au  
nom du concurrent.

- L'Attestation du percep-  
teur du lieu d'imposition  
délivrée depuis moins d'un  
an précisant que le soumis-  
sionnaire est en situation  
fiscale régulière --l'attesta-  
tion délivrée par la caisse  
nationale de sécurité so-  
ciale.

- Récépissé de dépôt d'une  
caution provisoire ban-  
caire.

- Une attestation ou sa  
copie certifiée conforme  
délivrée depuis moins  
d'un an par la caisse na-  
tionale de sécurité sociale  
certifiant que le concurrent est  
en situation régulière en-  
vers cet organisme.

- Certificat administratif  
délivré par les présidents  
des conseils communaux  
précisant que le soumis-  
sionnaire n'est pas en  
conflit avec les communes  
ou il était locataire.  
- Attestation d'immatricu-  
lation au registre de com-  
merce.

- copie du cahier des pres-  
criptions spéciales (C.P.S)  
légalisée par le soumission-  
naire.

2) DOSSIERS TECH-  
NIQUE:

- une note indiquant les  
moyens humains et tech-  
nique du concurrent  
Toutes attestations préci-  
sant la bonne gestion du  
soumissionnaire des place-  
ments d'autres souk com-  
munaux.

3) DOSSIER FINANCIER  
- Engagement de louer les  
emplacements contenant  
l'offre financier présenté  
par le soumissionnaire

sous-plis d'une enveloppe  
cacheté et fermé portant le  
nom de l'emplacement le

nom de soumissionnaire et  
la date d'ouverture du plis.  
- Bordereau des prix.

Pour le plus de renseigne-  
ments, il y a lieu de contac-  
ter le service de régie de

recettes de la C.T des  
OULED FREJ .  
N° 9776/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
**AGENCE NATIONALE DES PORTS**  
**DIRECTION REGIONALE DES PORTS D'EL JADIDA**  
**DIRECTION DU PORT DE JORF LASFAR**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**50/DRPJ/ANP/2021**

**SEANCE PUBLIQUE**

Le **02/12/2021** à **11H00** Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale des ports d'El Jadida -Port de Jorf Lasfar  
au km 22 route de Oualidia Jorf Lasfar -EL Jadida - à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

**CONTRÔLE TECHNIQUE DE LA FOURNITURE ET DE LA MISE EN SERVICE DES ÉQUIPEMENTS DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION  
AUX PORTS DE LA RÉGION D'EL JADIDA**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à **ANP-Direction Régionale des ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar)** auprès de la Division Support-  
bureau des marchés- au km 22, route de Oualidia- EL Jadida.

Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), dans les conditions prévues à l'article 19 du  
règlement du 09 Mai 2014 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur  
contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: **800,00** HUIT CENTS DIRHAMS  
L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : **60.000,00** TTC  
**SOIXANTE MILLE DIRHAMS TOUTE TAXES COMPRISES**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les  
conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

**Les concurrents peuvent :**

\*Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la Direction des Ports d'El Jadida -Port de Jorf Lasfar au km 22 route de Oualidia Jorf Lasfar - EL  
Jadida.

\*Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à l'adresse suivante : Agence Nationale des Ports, Direction du Port de  
Jorf Lasfar;

\*Soit les envoyer, par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministère de l'Economie et des Finances n° 20-14 en date du 04/09/2014 ;

\*Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

**LES PIÈCES JUSTIFICATIVES A FOURNIR SONT CELLES PREVUES PAR L'ARTICLE 12 DU REGLEMENT DE LA CONSULTATION.**

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- Direction Régionale des Ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) auprès de la Division Support- Bureau des Marchés  
-au km 22 route de Oualidia -EL Jadida - Tél. 05 23 38 91 50 - 06 20 69 51 82 - 06 20 69 53 11 - Fax : 05 23 34 54 31.

N°9777/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
**AGENCE NATIONALE DES PORTS**  
**DIRECTION REGIONALE DES PORTS D'EL JADIDA**  
**DIRECTION DU PORT DE JORF LASFAR**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**51/DRPJ/ANP/2021**

**SEANCE PUBLIQUE**

Le **02/11/2021** à **11H00** Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale des ports d'El Jadida -Port de Jorf Lasfar  
au km 22 route de Oualidia Jorf Lasfar -EL Jadida - à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

**DIVERS TRAVAUX D'ENTRETIEN DE GENIE CIVIL AU PORT DE JORF LASFAR**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à **ANP-Direction Régionale des ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar)** auprès de la Division Support-  
bureau des marchés- au km 22, route de Oualidia- EL Jadida.

Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), dans les conditions prévues à l'article 19 du  
règlement du 09 Mai 2014 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur  
contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: **11 000,00** ONZE MILLE DIRHAMS  
L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : **742 380,00** TTC  
**SEPT CENT QUARANTE DEUX MILLE TROIS CENT QUATRE VINGT DIRHAMS TOUTE TAXES COMPRISES**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les  
conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

**Les concurrents peuvent :**

\*Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la Direction des Ports d'El Jadida -Port de Jorf Lasfar au km 22 route de Oualidia Jorf Lasfar - EL  
Jadida.

\*Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à l'adresse suivante : Agence Nationale des Ports, Direction du Port de  
Jorf Lasfar;

\*Soit les envoyer, par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministère de l'Economie et des Finances n° 20-14 en date du 04/09/2014 ;

\*Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des lieux et une réunion d'information qui auront lieu le: **23/11/2021** à **11H00** A LA DIRECTION DU PORT DE JORF LASFAR

**LES PIÈCES JUSTIFICATIVES A FOURNIR SONT CELLES PREVUES PAR L'ARTICLE 10 ET 13 DU REGLEMENT DE LA CONSULTATION.**

**Pour les sociétés marocaines :**

Une copie légalisée du certificat de qualification et de classification des entreprises du BTP délivré par le Ministère de l'Equipement, Transports et de la  
logistique:

SECTEUR: A QUALIFICATION: A2 CLASSE: 5

**Pour les sociétés non installées au Maroc :**

Elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- Direction Régionale des Ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) auprès de la Division Support- Bureau des Marchés  
-au km 22 route de Oualidia -EL Jadida - Tél. 05 23 38 91 50 - 06 20 69 51 82 - 06 20 69 53 11 - Fax : 05 23 34 54 31.

N°9778/PA

UNIVERSITÉ HASSAN II DE CASABLANCA LA PRÉSIDENTE Avis d'appel d'offres ouvert N° 251/UH2C/2021 (Séance publique)

Le 03/12/2021 à 10h00, Il sera procédé, à la salle de réunion du siège de la Présidence de l'Université Hassan II de Casablanca, sis 19, rue Tarik Ibnou Ziad Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix N°251/UH2C/2021 dont l'objet est L'Acquisition de Matériel Informatique au profit de l'Ecole Normale Supérieure, en lot unique. Le dossier d'appel d'offres est à télécharger exclusivement sur le portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à 30 000,00 DH. L'estimation, du maître d'ouvrage, des coûts est fixée à 615 204,00 DH TTC. Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés de l'Université Hassan II de Casablanca.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 06 du règlement de la consultation. La documentation et les prospectus techniques doivent être déposés, contre récépissé, au Service des Affaires Économiques de la Présidence de l'Université Hassan II de Casablanca sis 19, rue Tarik Ibnou Ziad - Casablanca au plus tard le 02/12/2021 avant 16h00.

Les concurrents peuvent :  
 • Déposer, contre récépissé, leurs plis auprès du bureau d'ordre du Service des Affaires Économiques de la Présidence de l'Université Hassan II de Casablanca sis 19, rue Tarik Ibnou Ziad - Casablanca;  
 • Soit l'envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité;  
 • Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis.

N° 9779/PA

Royaume du Maroc  
 Ministère de l'Agriculture, de la

Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts Département des Eaux et Forêts

Direction Régionale des Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification du Nord-Est AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 07 /2021 /DREFLCDNE Réserve à la petite et moyenne entreprise, aux Coopératives, à l'union des coopératives et aux auto-entrepreneurs

Le 02 Décembre 2021 à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Nord-Est à Taza- Place 20 Août Taza VN à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, pour l'exécution des travaux d'entretien et réparation de Sept logements administratifs, relevant de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Nord-Est à Taza, dans la ville de Taza, Province de Taza, en un seul lot.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Bureau de la Comptabilité et des Marchés de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte contre la Désertification du Nord-Est à Taza (Place 20 Août Taza VN).

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)).

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix mille (10 000,00) dirhams.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Trois Cent Quatre Vingt Dix-huit Mille Cinquante deux dirhams (398 052,00dh).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
 - Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;  
 - Soit déposer, contre récépissé leurs plis dans le bu-

reau de la Comptabilité et des Marchés de la DREFLCD du Nord-Est à Taza (Place 20 Août Taza VN).

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit envoyé par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre des finances n°20-14 du 04 septembre 2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation. N° 9780/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
**AGENCE NATIONALE DES PORTS**  
**DIRECTION REGIONALE DES PORTS D'EL JADIDA**  
**DIRECTION DU PORT DE JORF LASFAR**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**52/DRPJ/ANP/2021**

**SEANCE PUBLIQUE**

Le 02/12/2021 à 11H00 Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale des ports d'El Jadida -Port de Jorf Lasfar au km 22 route de Oualidia Jorf Lasfar -El Jadida - à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

**FOURNITURE, INSTALLATION ET MISE EN SERVICE DES ÉQUIPEMENTS DE SURETÉ AU PORT DE JORF LASFAR**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à ANP-Direction Régionale des ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) auprès de la Division Support-bureau des marchés- au km 22, route de Oualidia- EL Jadida-.

Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement du 09 Mai 2014 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: **11.000,00 ONZE MILLE DIRHAMS**  
 L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : **900.000,00 TTC**  
**NEUF CENT MILLE DIRHAMS TOUTE TAXES COMPRIS**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

**Les concurrents peuvent :**

\*Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la Direction des Ports d'El Jadida -Port de Jorf Lasfar au km 22 route de Oualidia Jorf Lasfar - EL JADIDA.

\*Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à l'adresse suivante : Agence Nationale des Ports, Direction du Port de Jorf Lasfar;

\*Soit les envoyer, par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministère de l'Economie et des Finances n° 20-14 en date du 04/09/2014 ;

\*Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

**LES PIÈCES JUSTIFICATIVES A FOURNIR SONT CELLES PREVUES PAR L'ARTICLE 12 DU REGLEMENT DE LA CONSULTATION.**

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- Direction Régionale des Ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) auprès de la Division Support- Bureau des Marchés -au km 22 route de Oualidia -EL Jadida - Tél. 05 23 38 91 50 - 06 20 69 51 82 - 06 20 69 53 11 - Fax : 05 23 34 54 31.

N°9782/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
**AGENCE NATIONALE DES PORTS**  
**DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI**  
**DIRECTION DU PORT DE SAFI ATLANTIQUE**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**50/DRPS/ANP/SAT/2021**



Le 02/12/2021 à 11H00 Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale des Ports de Safi à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

**LA FOURNITURE DE MATERIEL TECHNIQUE ET BUREAUTIQUE AU PORT DE SAFI ATLANTIQUE**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à ANP-DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI auprès de la Division Support-

Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement du 09 Mai 2014 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: **2 500,00 DEUX MILLE CINQ CENT DIRHAMS**  
 L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : **181 800,00 TTC**  
**CENT QUATRE VINGT ET UN MILLE HUIT CENT DIRHAMS TOUTE TAXES COMPRIS**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

**Les concurrents peuvent :**

\*Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI ET DIRECTION DU PORT DE SAFI ATLANTIQUE au Safi Ville.

\*Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à l'adresse suivante : ANP-DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI (PORT DE SAFI)

\*Soit les envoyer, par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministère de l'Economie et des Finances n° 20-14 en date du 04/09/2014 ;

\*Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

**LES PIÈCES JUSTIFICATIVES A FOURNIR SONT CELLES PREVUES PAR L'ARTICLE 11 DU REGLEMENT DE LA CONSULTATION.**

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI auprès de la Division Support- Bureau des Marchés -au Port de Safi - Tél. 05 24 46 42 29 - 05 24 46 29 03 - 06 20 69 42 29 - Fax : 05 24 46 28 64.

N°9783/PA

ROYAUME DU MAROC  
 MINISTERE DE L'INTERIEUR  
 WILAYA REGION GUELMIM OUED NOUN  
 PROVINCE D'ASSA-ZAG  
 CONSEIL PROVINCIAL D'ASSA ZAG

**AVIS RECTIFICATIF**

Le Président du Conseil provincial de la Province d'Assa-Zag porte à la connaissance du public que les appels d'offre n°: 32 et 33/2021/BP, publié au journal Libération n°9452 en date du 29/10/2021 est rectifié comme suite :

Il faut bien lire :

• La Date d'ouverture est le 23/10/2021 au lieu de : 22/10/2021 à même heure

N° 9781/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE LA SANTÉ  
CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE IBN ROCHD  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N° 054/2021/CHUIRC  
Le 02 Décembre 2021 à 10h45, il sera procédé dans les bureaux de la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8, Rue Lahcen EL ARJOUN-Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres sur offres de prix N° 054/2021/CHUIRC  
Objet: ACHAT DE FONGIBLES INFORMATIQUES (11) Lots séparés.  
LOT N° 1 : FOURNITURE INFORMATIQUE (DIVERS)  
LOT N° 2 : FOURNITURE POUR IMPRIMANTE HP  
LOT N° 3 : FOURNITURE POUR IMPRIMANTE LEXMARK  
LOT N° 4 : FOURNITURE POUR IMPRIMANTE EPSON  
LOT N° 5 : FOURNITURE POUR IMPRIMANTE XEROX  
LOT N° 6 : FOURNITURE POUR IMPRIMANTE ZEBRA  
LOT N° 7 : FOURNITURE POUR IMPRIMANTE KYOCERA  
LOT N° 8 : FOURNITURE POUR IMPRIMANTE SAMSUNG  
LOT N° 9 : FOURNITURE POUR IMPRIMANTE ETIQUETTE THERMIQUE GODEX  
LOT N°10: FOURNITURE POUR IMPRIMANTE BROTHER  
LOT N°11: FOURNITURE POUR IMPRIMANTE CANNON  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des Equipements et Fournitures de la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8, Rue Lahcen EL ARJOUN- Casablanca, il peut également

être téléchargé à partir du portail des marchés publics «www.marchespublics.gov.ma».  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de:  
LOT N° 1 : 10 000,00DHS (DIX MILLE DIRHAMS)  
LOT N° 2 : 10 000,00DHS (DIX MILLE DIRHAMS)  
LOT N° 3 : 20 000,00DHS (VINGT MILLE DIRHAMS)  
LOT N° 4 : 500,00DHS (CINQ CENTES DIRHAMS)  
LOT N° 5 : 500,00DHS (CINQ CENTES DIRHAMS)  
LOT N° 6 : 500,00DHS (CINQ CENTES DIRHAMS)  
LOT N° 7 : 500,00DHS (CINQ CENTES DIRHAMS)  
LOT N° 8 : 500,00DHS (CINQ CENTES DIRHAMS)  
LOT N° 9 : 500,00DHS (CINQ CENTES DIRHAMS)  
LOT N° 10 : 500,00DHS (CINQ CENTES DIRHAMS)  
LOT N° 11 : 500,00DHS (CINQ CENTES DIRHAMS)  
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme toutes taxes comprises de :  
LOT N° 1 : 109 306,02 DHS TTC (CENT NEUF MILLE TROIS CENT SIX DIRHAMS DEUX CENTIMES TTC)  
LOT N° 2 : 133 788,53 DHS TTC (CENT TRENTE-TROIS MILLE SEPT CENT QUATRE-VINGT-HUIT DIRHAMS CINQUANTE-TROIS CENTIMES TTC)  
LOT N° 3 : 995 264,68 DHS TTC (NEUF CENT QUATRE-VINGT-QUINZE MILLE DEUX CENT SOIXANTE-QUATRE DIRHAMS SOIXANTE-HUIT CENTIMES TTC)  
LOT N° 4 : 36 512,74 DHS TTC (TRENTE-SIX MILLE CINQ CENT DOUZE DIRHAMS SOIXANTE-QUATRE CENTIMES TTC)  
LOT N° 5 : 47 880,05 DHS TTC (QUARANTE-SEPT MILLE HUIT CENT QUATRE-VINGTS DIRHAMS CINQ CENTIMES TTC)  
LOT N° 6 : 2 380,80 DHS

TTC (DEUX MILLE TROIS CENT QUATRE VINGT DIRHAMS QUATRE VINGT CENTIMES TTC)  
LOT N° 7 : 21 840,00 DHS TTC (VINGT ET UN MILLE HUIT CENT QUARANTE DIRHAMS TTC)  
LOT N° 8 : 9 600,00 DHS TTC (NEUF MILLE SIX CENTES DIRHAMS TTC)  
LOT N° 9 : 1 800,00 DHS TTC (MILLE HUIT CENTES DIRHAMS TTC)  
LOT N° 10 : 713,00 DHS TTC (SEPT CENT TREIZE DIRHAMS TTC)  
LOT N° 11 : 11 592,00 DHS TTC (ONZE MILLE CINQ CENT QUATRE-VINGT-DOUZE DIRHAMS TTC)  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement N° D1580/15/DEPP du 19 Juin 2015 relatif aux marchés du Centre Hospitalier Ibn Rochd - Casablanca.  
Les concurrents peuvent :  
• Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8, Rue Lahcen EL ARJOUN- Casablanca

• Soit déposer contre récépissé leurs plis au Secrétaire Général à la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd à l'adresse précitée ;  
• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début

de la séance et avant l'ouverture des plis.  
Les échantillons, la liste de colissage concernant tous les articles de chaque lot doivent être déposés au service des Equipements et Fournitures de la direction générale du Centre

Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8 rue lahcen el arjoun-Casablanca, au plus tard le avant 14 heures .  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.  
N° 9787/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE LA SANTÉ  
CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE IBN ROCHD  
**AVIS RECTIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**N°085/2021/CHUIRC**

Le Directeur du Centre Hospitalo-universitaire Ibn Rochd de Casablanca, informe le public que des modifications sont introduites dans le cadre de l'appel d'offres n° 085/2021/CHUIRC : « ACHAT D'INSTRUMENTATION MEDICO-TECHNIQUE ET D'EXPLOITATION », comme suit :

- La désignation de l'article n°19 du lot n°10 sur le bordereau des prix est modifiée comme suit :  
**Lire « GEL CONDUCTEUR DU FOYER D'EXAMEN SUR MATERIEL EXISTANT : POTENTIEL EVOQUE AUDITIF » au lieu de « 1 FOYER SUR SA ».**
- Unités de mesure sur le bordereau des prix des lots n°1,16 TUYAU D'ASPIRATION EN SILICONE AUTOCLAVABLE DIAM 8/14, et 1.17 TUYAU D'ASPIRATION 6/10 EN SILICONE AUTOCLAVABLE sont modifiées comme suit :  
**Lire « METRE » au lieu de « UNITE ».**

Le dossier d'appel d'offres modifié peut être retiré du Service des Equipements et Fournitures de la Direction du Centre Hospitalier Ibn Rochd, sis à 8, Rue Lahcen EL ARJOUN-Casablanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics « www.marchespublics.gov.ma ».

N°9788/PA

ROYAUME DU MAROC  
AGENCE NATIONALE DES PORTS  
DIRECTION REGIONALE DES PORTS D'EL JADIDA  
DIRECTION DU PORT DE JORF LASFAR

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
45/DRPJ/ANP/2021

**AVIS RECTIFICATIF & DE REPORT N°1**

Il est à porter à la connaissance des soumissionnaires ayant et désirant retirer le dossier de l'appel d'offres N° 45/DRPJ/ANP/2021 relatif à :

EXTERNALISATION DES SERVICES STANDARD, ACCUEIL ET COURSIER DE LA DIRECTION REGIONALE DES PORTS D'EL JADIDA  
qu'une rectification est faite par rapport à l'avis initial comme suit :

* Le montant de du cautionnement provisoire est de :	3000, 00	TROIS MILLE DIRHAMS
* Le montant de l'estimation TTC est de	380 160,00	soit en lettres : TROIS CENT QUATRE VINGT MILLE CENT SOIXANTE DIRHAMS TTC
* La date d'ouverture des plis est reportée à la date du :	22/11/2021	à 11h au lieu du 11/11/2021 à 11H00

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- Direction Régionale des Ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) auprès de la Division Support- Bureau des Marchés -au km 22 route de Oualidia -El Jadida -Tél. 05 23 38 91 50 - 06 20 69 51 82 - 06 20 69 53 11 - Fax : 05 23 34 54 31.

N°9784/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU  
DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE D'AL HAOUZ

AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT N° : 67/2021/HZ (SEANCE PUBLIQUE)

Le 08/12/2021 à 10 h 00 mn, il sera procédé en séance publique dans le bureau de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport et de la Logistique d'Al Haouz à Tahannaout à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

**Travaux de renforcement et de traitement de l'environnement de la RP2012 du Pk 8+000 au Pk 16+000 sur 8 km -Province d'Al Haouz-**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provincial de l'Équipement du Transport et de la Logistique d'Al Haouz à Tahannaout, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire est fixé à : **Deux Cent Mille (200 000,00) Dirhams.**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Dix millions cinq cent trois mille six cent quatre-vingt-seize dirhams 0 centime TTC (10 503 696,00 Dh).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :

- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Direction Provincial de l'Équipement du Transport et de la Logistique d'Al Haouz à Tahannaout.
- soit les remettre au président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit déposer leurs plis et offre par voie électronique dans le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultations

**Production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classifications comme suit pour les entreprises installées au Maroc**

Secteur	Classe minimum	Qualification exigée
B : Travaux Routier et Voirie Urbaine	2	B3 : Ouvrages d'assainissement routiers et traitement de l'environnement B6 : assises traitées et enrobés à chaud

Les Entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu à l'art 4 du règlement de la consultation.

N°9785/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU  
DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE D'AL HAOUZ

AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT N° : 72/2021/HZ (SEANCE PUBLIQUE)

Le 08/12/2021 à 10 h 00 mn, il sera procédé en séance publique dans le bureau de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport et de la Logistique d'Al Haouz à Tahannaout à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

**Contrôle de la qualité des Travaux de renforcement et de traitement de l'environnement de la RP2012 du Pk 8+000 au Pk 16+000 Sur 8 km -Province d'Al Haouz-**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provincial de l'Équipement du Transport et de la Logistique d'Al Haouz à Tahannaout, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire est fixé à : **Deux Mille (2 000,00) Dirhams.**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Dix Quatre-vingt-un mille neuf cent soixante dirhams 0 centime TTC (81 960,00 Dh).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :

- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Direction Provincial de l'Équipement du Transport et de la Logistique d'Al Haouz à Tahannaout.
- soit les remettre au président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit déposer leurs plis et offre par voie électronique dans le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultations

**Production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classifications comme suit pour les entreprises installées au Maroc**

Activité	Catégorie	Qualifications
CQ : Contrôle de qualité	4	CQ.4 : Contrôle des travaux de chaussée bitumineuses type1 a base de mélange hydrocarboné courant (GE, EB GBB) CQ.7: contrôle des travaux des ouvrages d'art courant CQ.16 : contrôle de la qualité de signalisation horizontale routière

Les Entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu à l'art 4 du règlement de la consultation.

N°9786/PA



ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE D'AL HAOUZ  
CERCLE D'AMIZMIZ  
CAIDAT D'OUGUITA

COMMUNE SIDI BADHAJ

**AVIS DE LOCATION DE CINQ (5) MAGASINS  
COMMERCIALES  
PAR L'ENCHÈRE PUBLIQUE**

Le Vendredi 03 décembre 2021 à 11 :00H il sera procédé au chef lieux de la Commune Sidi Badhaj Caidat Ouzguita , cercle Amizmiz Province Al Haouz , la location par l'enchère publique de cinq (5)magasins commerciales : Quartes (4) au centre sidi badhaj et un(1)magasin au centre Oulad M'taa .

Et pour plus d'information, contacter le bureaux des recettes de la commune .

N°9793/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
REGION CASA BLANCA SETTAT  
PROVINCE DE SETTAT  
CERCLE DE BEN AHMED CHAMALIA  
CAIDAT MAARIF ET OLD M HAMED  
COMMUNE TERRITORIALE MGARTO

**Avis**

La Commune de Mgarto organisera des examens d'aptitude professionnelle pour ses fonctionnaires selon le programme suivant :

GRADE	Nombre de poste	Date d'examen		Dernier délai de dépôt de Demande de participation	Lieu d'examen
		écrit	oral		
Technicien 1 er grade	1	31/12/2021	31/12/2021	22/12/2021	Commune de mgarto

N°9794/PA

المملكة المغربية  
وزارة الداخلية  
إقليم اشتوكة آيت باها  
دائرة و قيادة آيت باها  
جامعة تسكدلت

**إعلان**

**عن إجراء امتحان الكفاءة المهنية**

**لفائدة موظفي جماعة تسكدلت برسم سنة 2021**

تنظم جماعة تسكدلت امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2021 لولوج درجة مساعد تقني من الدرجة الثانية - وذلك لفائدة الأطر والأعوان المستعنين لمزاينة جماعة تسكدلت والمستوفين للشروط النظامية الجاري بها العمل للترقي في الدرجة عن طريق امتحانات الكفاءة المهنية والمتمثلة في اقدمية 6 سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية في الإطار أو الدرجة الأصلية إلى غاية أول اختبار كتابي من هذه المباريات وذلك وفق ما هو مبين في الجدول أسفله.

ملف الترشيح	تاريخ الامتحان	عدد المناصب المتبقي بشتاتها	شروط ولوج الامتحان	إطار الترقية	الإطار الأصلي
تسردع ملفات الترشيح بمقرر الجماعة إلى غاية 10 ديسمبر 2021	18 ديسمبر 2021	محدد عدد المناصب المتبقي بشتاتها في حدود 13% من عدد الموظفين المستوفين للشروط النظامية بكل درجة	فتح امتحان الكفاءة المهنية في وجه الموظفين المترشحين المؤهلين على ست سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية في الإطار أو الدرجة الأصلية إلى غاية إجراء أول اختبار.	مساعد تقني من الدرجة الثانية	مساعد تقني من الدرجة الثالثة

N°9795/PA

**H | ENS**  
ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE  
UNIVERSITÉ HASSAN II DE CASABLANCA

**Avis de concours de recrutement  
d'un Professeur d'Enseignement Supérieur Assistant  
Session du 30/11/ 2021**

L'Université Hassan II de Casablanca organise un concours pour le recrutement d'un Professeur d'Enseignement Supérieur Assistant, au profit L'Ecole Normale Supérieure Casablanca, dans l'aspécialité Didactique des Sciences, session du 30/11/2021.

Le concours est ouvert : aux candidats fonctionnaires titulaires d'un Doctorat ou d'un Doctorat d'Etat ou d'un diplôme reconnu équivalent, dans la spécialité demandée.

Procédure de candidature : Les candidatures se feront obligatoirement et exclusivement en ligne via le portail <http://econcours.univh2c.ma/>

Délai de candidature : Avant le 26/11/2021.

Le concours comporte deux épreuves :

- Une épreuve concernant les titres et travaux des candidats ;
- Une épreuve d'exposé-entretien avec le jury sur l'ensemble de ses travaux scientifiques et pédagogiques.

Convocation des candidats : La liste des candidats admis à passer les entretiens oraux sera publiée sur les portails <http://econcours.univh2c.ma/> et [www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma). La publication de ladite liste tient lieu de convocation.

Dépôt des dossiers de candidature : Les candidats admis à passer les entretiens oraux sont appelés à déposer obligatoirement leurs dossiers de candidature pendant l'horaire administratif (horaire continu) et ce avant l'entretien oral, sous peine d'exclusion. Le dépôt s'effectue au secrétariat de la Direction de l'Ecole Normale Supérieure sise Bd Abdellah Ibrahim (Ex Km 9, route El Jadida près du rond-point Azbane) Casablanca.

Le dossier de candidature est constitué de :

- Une demande adressée au Directeur de l'ENS-Casablanca, portant nom complet, adresse de correspondance, adresse email et le numéro de téléphone du candidat ;
- Une autorisation à passer le concours émanant de l'autorité administrative dont relève le candidat ;
- Trois (03) extraits récents d'acte de naissance ;
- Trois (03) copies certifiées conformes à l'originale de la Carte d'identité Nationale ;
- Cinq (5) exemplaires du curriculum vitae ;
- Cinq (05) exemplaires des diplômes certifiés conformes aux originaux ;
- Cinq (05) exemplaires de la thèse de doctorat ;
- Cinq (05) exemplaires de l'ensemble des travaux de recherche personnels, ou en collaboration (Articles, Ouvrages, Etudes, Monographies...);
- Une copie (01) de l'arrêté d'équivalence, le cas échéant, pour les diplômes étrangers délivré par le Ministère chargé de l'Enseignement Supérieur, accompagnée par l'arrêté du Ministère chargé de la fonction publique fixant la liste des diplômes nécessaires au recrutement des professeurs assistants sur concours.

Proclamation des résultats du concours :

Sur les portails <http://econcours.univh2c.ma/> et [www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma)

N°141/PC

المملكة المغربية  
وزارة الداخلية  
جهة الدار البيضاء- سطات  
إقليم الجديدة  
جماعة زاوية سايس  
.....  
مصلحة الموظفين

**إعلان**  
عن إجراء امتحانات الكفاءة المهنية لفائدة الموظفين  
المنتسبين لمزاينة جماعة زاوية سايس برسم سنة 2021

بناء على منشور السيد رئيس الحكومة رقم 2020/10/07 بتاريخ 2020/10/07 حول تنظيم مباريات التوظيف وامتدادات الكفاءة المهنية يعين رئيس جماعة زاوية سايس انه سينظم يوم 2021/12/01 بمقر جماعة زاوية سايس (قاعة الاجتماعات) امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2021 لفائدة الموظفين التابعين لجماعة زاوية سايس و المتوفرين على اقدمية 6 سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية بهذه الصفة إلى غاية تاريخ أول اختبار كتابي وذلك وفق ما هو مبين في الجدول التالي :

ملف الترشيح	المنصب الممتحن بشأته	شروط الترشيح	إطار الترقية	الإطار الأصلي
تودع ملفات الترشيح للموظفين المنتسبين لمزاينة الجماعة بمقر الجماعة زاوية سايس بمصلحة الموظفين. آخر أجل لإيداع الطلبات 2021/11/29 .	01	يفتح امتحان الكفاءة المهنية في وجه الموظفين المترشحين المؤهلين على 6 سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية في الدرجة من الإطار الأصلي إلى غاية تاريخ أول اختبار كتابي	مساعد تقني الدرجة الثانية	مساعد تقني الدرجة الثالثة

- الاختبار الكتابي :

المنصب الممتحن في شأنه	الاختبارات الكتابية	المدة	المعامل
مساعد تقني الدرجة الثانية	اختبار كتابي واحد	3 ساعات (03)	3

- الاختبار الشفوي :

المنصب الممتحن في شأنه	المدة	المعامل
مساعد تقني الدرجة الثانية	ما بين 15 و 30 دقيقة	3

N°9796/PA

ROYAUME DU MAROC  
  
 MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE DU PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS  
 ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION  
 DRAA-TAFILALET  
 DIRECTION PROVINCIALE DE OUARZAZATE

**AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS AU RABAI OU A LAMAJORATIONN° :**  
**61, 62, 63/AFD/2021**  
**SEANCE PUBLIQUE**

**Le 02 Décembre 2021 à partir de 10 heures du matin** Il sera procédé, au bureau du chef de service des affaires administratives et financières au sein de la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à Ouarzazate, sise à Angle Av Med6 et Av Almouahidine, Ouarzazate, à l'ouverture des plis relatifs au appels d'offres au rabais ou à la majoration pour :

AOO N°	OBJET DE LA PRESTATION	ESTIMATION DES COUTS DES PRESTATIONS (TTC)	MONTANT DU CAUTIONNEMENT PROVISOIRE
61/AFD/2021	TRAVAUX DE MISE A NIVEAU DES ECOLES PRIMAIRES : FINT, TIGMI LAJID ET TIMILAL A LA COMMUNE DE TARMIGTE, PROVINCE DE OUARZAZATE.	1.316.528,40 DH	19 000,00 DH
62/AFD/2021	TRAVAUX DE MISE A NIVEAU DE L'ECOLE TINZALINE, A LA COMMUNE DE SIROUA, PROVINCE DE OUARZAZATE.	305.772,00 DH	4 500,00 DH
63/AFD/2021	TRAVAUX DE MISE A NIVEAU DU LYCEE COLLEGIAL ECH-CHAHID ELMADANI CHAFIK A LA COMMUNE DE TOUNDOUTE, PROVINCE DE OUARZAZATE	976.794,00 DH	14 000,00 DH

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés au bureau des marchés au sein de la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à Ouarzazate. Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada 1 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à Ouarzazate.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer électroniquement avant l'ouverture des plis, conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

**N°9797/PA**

ROYAUME DU MAROC  
  
 MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE DU PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS  
 ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION  
 DRAA-TAFILALET  
 DIRECTION PROVINCIALE DE OUARZAZATE

**AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS AU RABAI OU A LAMAJORATION N° :**  
**64, 65/AFD/2021, ET 66/INV/2021**  
**SEANCE PUBLIQUE**

**Le 03 Décembre 2021 à partir de 10 heures du matin** Il sera procédé, au bureau du chef de service des affaires administratives et financières au sein de la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à Ouarzazate, sise à Angle Av Med6 et Av Almouahidine, Ouarzazate, à l'ouverture des plis relatifs au appels d'offres au rabais ou à la majoration pour :

AOO N°	OBJET DE LA PRESTATION	ESTIMATION DES COUTS DES PRESTATIONS (TTC)	MONTANT DU CAUTIONNEMENT PROVISOIRE
64/AFD/2021	TRAVAUX DE MISE A NIVEAU DE 04 ECOLES PRIMAIRES : SKOURA, LAHSOUNE, AZAGHAR NOUGHYOU, ET BOUSKOUR, A LA COMMUNE DE SKOURA, PROVINCE DE OUARZAZATE.	1.565.881,20 DH	23 000,00 DH
65/AFD/2021	TRAVAUX DE MISE A NIVEAU DU LYCEE COLLEGIAL EL CADI AYYAD A LA COMMUNE DE TARMIGTE, PROVINCE DE OUARZAZATE.	1.030.036,80 DH	15 000,00 DH
66/INV/2021	TRAVAUX D'EXTENSION EN CONSTRUCTION DE 08 SALLE DE CLASSE DE L'ENSEIGNEMENT GENERAL AU LYCEE COLLEGIAL ENNAKHIL ET LYCEE COLLEGIAL IDELSANE DANS LES COMMUNES DE : OUARZAZATE ET IDELSANE - PROVINCE DE OUARZAZATE	1.610.978,40 DH	24 000,00 DH

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés au bureau des marchés au sein de la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à Ouarzazate. Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada 1 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à Ouarzazate.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer électroniquement avant l'ouverture des plis, conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

**N°9798/PA**

ROYAUME DU MAROC  
 MINISTÈRE DE LA SANTE  
 DIRECTION REGIONALE CASA-SETTAT  
 CHP MOULAY ABDELLAH DE MOHAMMEDIA

  
 المملكة المغربية  
 وزارة الصحة  
 المديرية الجهوية الدار البيضاء سطات  
 المستشفى الإقليمي مولاي عبد الله المحمدية

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 15/2021**  
**(Séance publique)**

**Le 03/12/2021 à 10 Heure**, il sera procédé, dans la salle de réunion du CHP de Mohammedia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix ayant pour objet :  
**Achat de matériel médico technique pour le CHP Mohammedia :**

LOT	DESIGNATION
1	Achat d'un amplificateur de brillance
2	Achat d'un autoclave de stérilisation
3	Achat d'un scialytique plafonnier, un lavabo aseptique

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de l'unité de gestion financière et comptable sis à : Avenue Hassan II Mohammedia, et il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- Lot N° 1 : 720.000,00 Dhs (sept cent vingt mille dirhams)
- Lot N° 2 : 576.000,00 Dhs (cinq cent soixante-seize mille dirhams)
- Lot N° 3 : 396.000,00 Dhs (trois cent quatre-vingt-seize mille dirhams)

Le cautionnement provisoire est fixé à :

- Lot N° 1 : 35.000,00 Dhs (trente-cinq mille dirhams)
- Lot N° 2 : 30.000,00 Dhs (trente mille dirhams)
- Lot N° 3 : 30.000,00 Dhs (trente mille dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret N°2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- ✓ Soit déposer leurs plis contre récépissé dans le bureau de l'unité de gestion financière et comptable, avenue Hassan II Mohammedia ;
- ✓ Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.
- ✓ Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- ✓ Soit les envoyer par voie électronique ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)).

La documentation technique (support papier et informatique) exigée par le dossier d'appel d'offre doit être déposée dans le bureau de l'unité de gestion financière et comptable avant le **02/12/2021 à 12h** (date limite pour dépôts des documents techniques).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

**N°9800/PA**

Royaume du Maroc  
 Ministère de l'Intérieur  
 Province de Settat  
 S/G/D/E

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX**  
**N° 29/INDH/2021**

**Le 06/12/2021 à 10 heures** il sera procédé, dans les bureaux de la Division d'Equipement de la Province de Settatis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour : **Travaux de construction d'un centre pour personnes sans domicile fixe à la ville de Settat - Province de Settat**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des marchés de la Division d'Equipement de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le prix d'acquisition des plans est de : **15,00 dh (Quinze dirhams)**.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **14 000,00 dh (Quatorze mille dirhams)**.

L'estimation globale des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de **743 304,00 dh TTC (Sept cent quarante-trois mille trois cent quatre dirhams TTC)**.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret n°2-12-349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le service des marchés de la Division d'Equipement de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service des marchés de la Division d'Equipement de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat;
- Soit déposer leurs plis par voie électronique au portail des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)) conformément à l'arrête du Ministre de l'Economie et des Finances n°20.14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

- Les concurrents installés au Maroc doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du Certificat de qualification et de classification dans le secteurs suivant :

Secteur	Classe	Qualification exigée
A	5	A.2

- Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 10 du règlement de consultation.

**N°9799/PA**

ROYAUME DU MAROC  
 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
 PROVINCE DE GUELIMM  
 CERCLE DE BOUZAKARNE  
 CAIDAT D'ADAY  
 COMMUNE D'AMTDI  
 BUREAU DE GESTION DES  
 RESSOURCES HUMAINES ET  
 DU PATRIMOINE

- \*- AVIS D'ORGANISATION  
 D'EXAMEN D'APTITUDE - \*-  
 - \*- PROFESSIONNELLE AU TITRE DE  
 L'ANNEE 2021 - \*-

La commune d'Amtdi organise à son siège un examen d'aptitude professionnelle pour l'accès au grade d'Administrateur du Ministère de l'Intérieur, échelle 11, au titre de l'année 2021, selon le calendrier ci-dessous.

Cet examen est ouvert aux fonctionnaires de ladite commune justifiant au moins six (6) ans d'ancienneté dans le grade initial (Administrateur Adjoint du Ministère de l'Intérieur) au 31-12-2021.

Calendrier ;

Grade Initial	Grade de reclassement	Nbre de postes	Date d'examen	Conditions d'examen
Administrateur Adjoint du Ministère de l'Intérieur	Administrateur du Ministère de l'Intérieur	01	Mardi 07 Décembre 2021	L'examen est ouvert aux fonctionnaires de la commune d'Amtdi justifiant 6 ans de services réels dans le grade initial (Administrateur Adjoint du Ministère de l'Intérieur) et ce jusqu'au 31/12/2021.

Le dossier de candidature doit comprendre les pièces suivantes :

1. Une demande adressée au président de la commune.
2. Une photocopie de la CNIE.
3. Un extrait d'acte de naissance.
4. Une copie de la décision de nomination au grade d' Administrateur Adjoint du Ministère de l'Intérieur.
5. Une copie de la décision du dernier avancement d'échelon.

Il est demandé aux fonctionnaires de la commune d'Amtdi justifiant les conditions requises et qui souhaiteraient subir l'examen, de déposer leurs dossiers de candidature au Bureau chargé de la Gestion des Ressources Humaines à la commune au plus tard le Vendredi 26-11-2021.

N°9801/PA

ROYAUME DU MAROC  
 MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU  
 DIRECTION PROVINCIALE DE BENSLIMANE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 17/2021

Le 03/12/2021 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport et de la Logistique de Benslimane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour objet : **Travaux de réparation des dégâts de crue « Tête aval de la batterie de Dalots au PK17+000 de la RP3337 »** - Province de Benslimane

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la DPETLE de BENSLIMANE, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés Publics et à partir de l'adresse électronique suivante [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **(4.000,00) Quatre mille dirhams.**

L'estimation des coûts des prestations établis par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **(323.347,20) Trois cent vingt-trois mille trois cent quarante-sept dirhams et vingt centimes.**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- \* soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- \* Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de Mrle DPETLE de Benslimane .
- \* soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- \* Soit les déposer par voie électronique .

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation :

- Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.
- Pour les entreprises installées au Maroc et conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'Équipement, du Transport et de la Logistique n°14-1395 du 23/06/2014 qui abroge et remplace le tableau annexé au décret n°23-94-2 publié en date du 16/06/1994.

il est exigé la production de la copie légalisée du certificat de qualification et classification des entreprises : - Le secteur de l'activité concernée, la classe minimale et les qualifications exigées sont :

Secteur	qualification	classe
D	D1	5

N°9802/PA

المملكة المغربية  
 Royaume du Maroc



وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات  
 Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du  
 Développement Rural et des Eaux et Forêts

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DES  
 PRIX EN SEANCE PUBLIQUE N° 38/DRAO/2021

Le 06/12/2021 à 10 heures, il sera procédé au siège de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix relatif aux Travaux de réhabilitation des locaux de la coopérative MAROC VERT sis à Had Beni Chiker (unité de trituration des olives) dans la province de Nador relevant de la zone d'action de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental Oujda en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de service de la logistique de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda Bd LOUJIDI Moustapha, Route AOUIINT ESSRAK BP 704 Oujda, il peut être également téléchargé à partir du portail du marché de l'état [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma).

- le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Trente mille dirhams (30 000,00 DhTTC).**

- l'estimation des coûts des prestations est de **(999 384,00 dhs) Neuf Cent Quatre Vingt Dix Neuf Mille Trois Cent Quatre Vingt Quatre Dirhams TTC.**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n 02-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité Bd LOUJIDI Moustapha, Route AOUIINT ESSRAK BP 704 -Oujda ;
- soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda.
- Soit les transmettre par voie électronique dans les conditions prévues à l'arrêté du Ministre de l'Economie et Finances 14.20 du 4 septembre 2014.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 16 du règlement de Consultation.

Le dossier technique comprend :

Pour les concurrents installés au Maroc :

La copie légalisée du certificat de qualification et de classification, dans le domaine du bâtiment, délivrée par l'autorité compétente tient lieu du dossier technique.

Branche d'activité	Secteur	qualification	Classe
Construction de bâtiment	A	A-2	5

Pour les concurrents non installés au Maroc :

Ils sont tenus de produire le dossier technique prévu à l'article du règlement de consultation du présent appel d'offres.

N°9803/PA

المملكة المغربية  
 Royaume du Maroc



وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات  
 Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du  
 Développement Rural et des Eaux et Forêts

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DES  
 PRIX EN SEANCE PUBLIQUE N° 37/DRAO/2021

Le 06/12/2021 à 10 heures, il sera procédé au siège de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix relatif aux Travaux de réhabilitation des locaux de la coopérative ATMANI (unité de valorisation du miel) Commune Rurale Boughriba province de BERKANE relevant la zone d'action de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de service de la logistique de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda Bd LOUJIDI Moustapha, Route AOUIINT ESSRAK BP 704 Oujda, il peut être également téléchargé à partir du portail du marché de l'état [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma).

- le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **dix mille dirhams (10 000,00 DhTTC).**

- l'estimation des coûts des prestations est de **(520 134,00 dhs) Cinq Cent Vingt Mille Cent Trente Quatre Dirhams TTC.**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n 02-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité Bd LOUJIDI Moustapha, Route AOUIINT ESSRAK BP 704 -Oujda ;
- soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda.
- Soit les transmettre par voie électronique dans les conditions prévues à l'arrêté du Ministre de l'Economie et Finances 14.20 du 4 septembre 2014.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 16 du règlement de Consultation.

Le dossier technique comprend :

Pour les concurrents installés au Maroc :

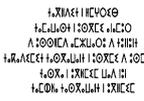
La copie légalisée du certificat de qualification et de classification, dans le domaine du bâtiment, délivré par l'autorité compétente tient lieu du dossier technique.

Branche d'activité	Secteur	qualification	Classe
Construction de bâtiment	A	A-2	5

Pour les concurrents non installés au Maroc :

Ils sont tenus de produire le dossier technique prévu à l'article du règlement de consultation du présent appel d'offres.

N°9804/PA



المملكة المغربية  
وزارة التكوين المهني والتعليم العالي والبحث العلمي  
الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين  
جهة كلميم وادني  
المديرية الإقليمية لكلميم



**AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS**

Il sera procédé au siège de la Direction Provinciale de Guelmim sise : Avenue hommane el fatouaki; à l'ouverture de plus des appels d'offres ouverts au rabais ou (majoration).

N° AO	Objets/lots	Estimations des couts des prestations ttc en dhs	CERTIFICAT DE QUALIFICATION ET DE CLASSIFICATION	Cautionnements provisoire en dhs	Date et heures d'ouverture des plis
32 /2021 /BLDPMENG	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES SALLES MULTIMEDIA AU SEN DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE GUELMIM AUPRES DE L'AREF GUELMIM OUED NOUN	2 139 672.00 DEUX MILLION CENT TRENTE NEUF MILLE SIX CENT SOIXANTE DOUZE DHS	SECTEUR : A QUALIFICATION : A2 CLASSE : 4	20 000.00 VINGT MILLE DHS	02/12/2021 à 09H30

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès du bureau des marchés au siège de la Direction Provinciale Guelmim ou téléchargés à partir du portail des marchés publics de l'état : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la Direction Provinciale Guelmim
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des Plis.
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n°.20-14 du 04/09/2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.

**N°9805/PA**



المملكة المغربية  
وزارة التكوين المهني والتعليم العالي والبحث العلمي  
الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين  
جهة الرباط سلا القنيطرة



**Académie Régionale de l'Education et de la Formation  
Région Rabat Salé Kénitra  
Direction Provinciale de Sidi Kacem**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS**  
SEANCE - PUBLIQUE

Le 3 décembre 2021, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Sidi Kacem, Avenue Allal Ben Abdellah à Sidi Kacem à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouverts sur offres de prix pour objet :

N° d'AOO	Objet	Heure	Caution provisoire	Coût estimatif TTC
27/DFSK/2021	Travaux d'entretien des salles des ressources pour la qualification et le soutien, des espaces d'orientation scolaire et professionnelle et des terrains de sports aux établissements scolaires relevant de la Direction provinciale de Sidi Kacem, Province Sidi Kacem, en lot unique.	15h00mn	15 000,00 Dhs (Quinze mille Dhs)	864 384,00 Dhs (Huit cent Soixante quatre mille Trois Cent Quatre Vingt-quatre Dhs 00 Cts)

- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau des marchés et des achats-service des affaires administratives et financières, Direction provinciale de Sidi Kacem, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.
- Les concurrents peuvent :
  - Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction provinciale du MENFPESRS à Sidi Kacem, Avenue Allal Ben Abdellah.
  - Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage, à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).
  - Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction provinciale du MENFPESRS à Sidi Kacem, Service des Affaires Administratives et Financières.
  - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture de ces plis.
  - Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de la consultation.

Le dossier technique doit comprendre :

Pour les entreprises nationales : le certificat de qualification et de classification ou sa copie certifiée conforme exigée est :

Secteur	Qualifications exigées	Classe minimale
A	A5	5

Pour les entreprises non installées au Maroc: le dossier technique est composé des pièces prévues par le règlement de consultation

**N°9806/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
REGION MARRAKECH SAFI  
PROVINCE DE RHAMNA  
CAIDAT BOUCHANE  
COMMUNE TERRITORIALE BOUCHANE

**AVIS RECTIFICATIF D'APPELS D'OFFRES OUVERT**  
N° : 02/2021  
SEANCE PUBLIQUE

Le Président de la CT Bouchane annonce que L'AOO N° : 02/2021 sera **modifié comme suit :**

N° D'APPEL D'OFFRE	DEPENDANCES	CAUTION PROVISoire (DH)	COUT MINIMAL ESTIMATIF MENSUEL POUR L'EXPLOITATION	DATE ET HEURE D'OUVERTURE DES PLS
2/2021	SOUK HEBDOMADAIRE DE LA COMMUNE: - SOUK A BESTIAUX - FOUNDOUK - POIDS PUBLIC - TENTES ET DROIT D'ENTREE	100.000,00	105.000,00	30/11/2021 A 10 HEURE MATIN
3/2021	ABATTOIR DE LA COMMUNE	70.000,00	5500,00	30/11/2021 A 12 HEURE

*Au lieu de :*

DEPENDANCES	CAUTION PROVISoire (DH)	COUT MINIMAL ESTIMATIF MENSUEL POUR L'EXPLOITATION	HEURE D'OUVERTURE DES PLS
SOUK HEBDOMADAIRE DE LA COMMUNE: - SOUK A BESTIAUX - FOUNDOUK - POIDS PUBLIC - TENTES ET DROIT D'ENTREE	100.000,00	105.000,00	A 10 HEURE MATIN
ABATTOIR DE LA COMMUNE	70.000,00	5500,00	A 12 HEURE

Le reste sans changement

**N°9808/PA**

ROYAUME DU MAROC  
Ministère de l'intérieur  
Province de Settat  
SG/D.E/S.M.

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 32/INDH/2021**

Le 02/12/2021 à 11 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Division d'Équipement de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour les **travaux de construction d'une plateforme pour les jeunes à la ville de settat-Province settat**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de la Division d'Équipement de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **90 000,00DH (quatre-vingt-dix mille dirhams)**.

Le prix d'acquisition des plans est de : **15,00 dh (Quinze dirhams)**.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de **4 640 755,20DH TTC (quatre million six cent quarantemille sept cent cinquante cinq dirhams et vingt centimètres toutes taxes comprises)**.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le service des marchés de la Division d'Équipement de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service des marchés de la Division d'Équipement de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat;
- Soit déposer leurs plis par voie électronique au portail des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)) conformément à l'arrêté du Ministre de l'Économie et des Finances n°20.14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation

> Les concurrents installés au Maroc doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du Certificat de qualification et de classification dans les secteurs suivants :

Secteur	Classe	Qualification exigées
A	3	A.2

> Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 10 du règlement de consultation.

**N°9807/PA**

ROYAUME DU MAROC  
\*\*\*\*\*  
Ministère de l'Équipement  
du Transport, de la Logistique et de l'Eau  
Direction Provinciale de l'Équipement  
du Transport, de la Logistique et de l'Eau  
de Khémisset

**AVIS RECTIFICATIF  
DE L'APPEL D'OFFRES N° 43/2021/KH**

Il est porté à la connaissance des soumissionnaires désirants participer à l'appel d'offre ouvert n° 43/2021/KH relatif à « Réalisation des essais de contrôle et suivi de la qualité des travaux de reconstruction d'un ouvrage d'art sur Oued Khanoussa au PK 9+000 de la RP4320 dépendant de la DPETLE de Khémisset » dont la date d'ouverture des plis est prévue pour le 22/11/2021 à 10h30 a subi des rectifications au niveau des articles 16, 19, 20 et 24 du CPS.

Le reste sans changement.

Le CPS rectifié est téléchargeable du portail des marchés publics : [www.portailmarchespublics.gov.ma](http://www.portailmarchespublics.gov.ma).

N°9811/PA

ROYAUME DU MAROC  
\*\*\*\*\*  
Ministère de l'Équipement  
du Transport, de la Logistique et de l'Eau  
Direction Provinciale de l'Équipement  
du Transport, de la Logistique et de l'Eau  
de Khémisset

**AVIS RECTIFICATIF  
DE L'APPEL D'OFFRES N° 44/2021/KH**

Il est porté à la connaissance des soumissionnaires désirants participer à l'appel d'offre ouvert n° 44/2021/KH relatif aux « Etude géotechnique d'élargissement et renforcement de la RP7301 du PK 35+600 au PK 46+500 dans la Province de Khémisset » dont la date d'ouverture des plis est prévue pour le 22/11/2021 à 11h00 a subi des rectifications au niveau des articles I-9, I-19, I-21 et IV-4 du CPS.

Le reste sans changement.

Le CPS rectifié est téléchargeable du portail des marchés publics : [www.portailmarchespublics.gov.ma](http://www.portailmarchespublics.gov.ma).

N°9812/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
WILAYA DE LA REGION MARRAKECH SAFI  
PREFECTURE DE MARRAKECH  
Division du Budget et des Marchés

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 82/2021/INDH  
SEANCE PUBLIQUE**

Le 03 décembre 2021 à 10h00, il sera procédé au bureau des marchés du secrétariat général de la Préfecture de Marrakech au siège de la Wilaya de la région de Marrakech- Safi, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur offres des prix pour : AMENAGEMENT D'UN STUDIO D'ENREGISTREMENT ET ACQUISITION DES EQUIPEMENTS ET MATERIEL AU PROFIT DU CENTRE D'EPANOUISSEMENT DES JEUNES ET DES ENFANTS A LA COMMUNE OUAHATE SIDI BRAHIM A LA PREFECTURE DE MARRAKECH : (MARCHE ALLOT) :

-Lot 1 : MOBILIER, MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL DIDACTIQUE  
-Lot 2 : MATERIEL TECHNIQUE AUDIOVISUEL ET INSTRUMENTS DE MUSIQUE  
-Lot 3 : AMENAGEMENT STUDIO D'ENREGISTREMENT

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré du bureau des marchés au Secrétariat Général de la Préfecture de Marrakech, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire et l'estimation des couts des prestations établis par le maitre d'ouvrage, sont fixés à la somme de :

N° de Lot	Cautionnement provisoire	Estimation des couts des prestations établie par le maitre d'ouvrage
Lot 1	15 000,00 DHS (QUINZE MILLE DHS)	QUATRE CENT QUATRE VINGT DIX NEUF MILLE SIX CENT CINQUANTE SIX DHS T.T.C.
Lot 2	5.000,00 (Cinq Mille Dirhams)	DEUX CENT QUATRE VINGT DEUX MILLE SIX CENT SOIXANTE SEPT DHS ET 20 CTS T.T.C.
Lot 3	5.000,00 (Cinq Mille Dirhams)	SOIXANTE SEPT MILLE SIX CENT QUATRE VINGT DHS T.T.C.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

**Les concurrents peuvent :**

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception leurs plis, au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés du secrétariat général de la Préfecture de Marrakech, Wilaya de la région de Safi ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

• **Les échantillons et catalogues:**  
Les échantillons et catalogues désignés dans le tableau ci-dessous :

	LOT N° 1	LOT N° 2	LOT N° 3
ECHANTILLONS	- 6 - 7 - 8 - 9 - 10 - 12 - 14 - 15 - 16 - 17 - 19 - 21 - 24 - 38 -	1 - 5 - 8 - 10 - 16 - 17 - 19 - 20 - 24 - 29 - 33 - 35 -	NON EXIGE
CATALOGUES	1 - 2 - 4 - 5 - 11 - 18 - 20 - 22 - 23 - 26 - 27 - 28 - 29 - 30 - 31 - 32 - 33 - 34 - 35 - 36 - 37 - 39 -	2 - 3 - 4 - 6 - 7 - 9 - 11 - 12 - 13 - 14 - 15 - 18 - 21 - 22 - 23 - 25 - 26 - 28 - 30 - 31 - 32 - 34 - 36 - 37 -	NON EXIGE

exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au magasin du parc, au secrétariat général de la préfecture de Marrakech, au plus tard le **02 décembre 2021 à 14h00** (Heure limite pour le dépôt des échantillons et catalogues).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 04 du règlement de consultation.

N°9809/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
WILAYA DE LA REGION MARRAKECH SAFI  
PREFECTURE DE MARRAKECH  
Division du Budget et des Marchés

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 82/2021/INDH  
SEANCE PUBLIQUE**

Le 03 décembre 2021 à 10h00, il sera procédé au bureau des marchés du secrétariat général de la Préfecture de Marrakech au siège de la Wilaya de la région de Marrakech- Safi, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur offres des prix pour : AMENAGEMENT D'UN STUDIO D'ENREGISTREMENT ET ACQUISITION DES EQUIPEMENTS ET MATERIEL AU PROFIT DU CENTRE D'EPANOUISSEMENT DES JEUNES ET DES ENFANTS A LA COMMUNE OUAHATE SIDI BRAHIM A LA PREFECTURE DE MARRAKECH : (MARCHE ALLOT) :

-Lot 1 : MOBILIER, MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL DIDACTIQUE  
-Lot 2 : MATERIEL TECHNIQUE AUDIOVISUEL ET INSTRUMENTS DE MUSIQUE  
-Lot 3 : AMENAGEMENT STUDIO D'ENREGISTREMENT

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré du bureau des marchés au Secrétariat Général de la Préfecture de Marrakech, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire et l'estimation des couts des prestations établis par le maitre d'ouvrage, sont fixés à la somme de :

N° de Lot	Cautionnement provisoire	Estimation des couts des prestations établie par le maitre d'ouvrage
Lot 1	15 000,00 DHS (QUINZE MILLE DHS)	QUATRE CENT QUATRE VINGT DIX NEUF MILLE SIX CENT CINQUANTE SIX DHS T.T.C.
Lot 2	5.000,00 (Cinq Mille Dirhams)	DEUX CENT QUATRE VINGT DEUX MILLE SIX CENT SOIXANTE SEPT DHS ET 20 CTS T.T.C.
Lot 3	5.000,00 (Cinq Mille Dirhams)	SOIXANTE SEPT MILLE SIX CENT QUATRE VINGT DHS T.T.C.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

**Les concurrents peuvent :**

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception leurs plis, au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés du secrétariat général de la Préfecture de Marrakech, Wilaya de la région de Safi ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

• **Les échantillons et catalogues:**  
Les échantillons et catalogues désignés dans le tableau ci-dessous :

	LOT N° 1	LOT N° 2	LOT N° 3
ECHANTILLONS	- 6 - 7 - 8 - 9 - 10 - 12 - 14 - 15 - 16 - 17 - 19 - 21 - 24 - 38 -	1 - 5 - 8 - 10 - 16 - 17 - 19 - 20 - 24 - 29 - 33 - 35 -	NON EXIGE
CATALOGUES	1 - 2 - 4 - 5 - 11 - 18 - 20 - 22 - 23 - 26 - 27 - 28 - 29 - 30 - 31 - 32 - 33 - 34 - 35 - 36 - 37 - 39 -	2 - 3 - 4 - 6 - 7 - 9 - 11 - 12 - 13 - 14 - 15 - 18 - 21 - 22 - 23 - 25 - 26 - 28 - 30 - 31 - 32 - 34 - 36 - 37 -	NON EXIGE

exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au magasin du parc, au secrétariat général de la préfecture de Marrakech, au plus tard le **02 décembre 2021 à 14h00** (Heure limite pour le dépôt des échantillons et catalogues).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 04 du règlement de consultation.

N°9810/PA

**"EURO SERVICES PROTECTION GARDIENNAGE"**

Aux termes du PV de l'AGEdu 21/10/2021, les associés de la société "EURO SERVICES PROTECTION GARDIENNAGE" SARL, ayant le siège social à Casablanca, 96 BD Anfa Résidence le printemps d'Anfa étage 9 N°91, ont décidé :

- De modifier les modalités de la signature sociale en adoptant la signature séparée.

Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca, le 09/11/2021 sous le N°799472.

N° 9816/PA

**ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE KHEMISSSET AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**

N°: 51/2021/KH Le 02/12/2021 à 10h00, il sera procédé dans les bureaux de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Khémisset à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres Ouvert sur offres de prix pour :

Travaux de réparation des dégâts des crues de la RR411, RR409 et la RP4329 survenue en mai 2018 dans la Province de Khémisset. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement du Bureau des Marchés de la DPETLE de Khémisset, Rue Kadi Ayad, il peut également être télé-chargé à partir du portail

des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Cinquante cinq mille Dirhams (55.000,00 Dhs). L'estimation des coûts des prestations établi par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : Trois millions six cent soixante six mille cinquante deux Dirhams zéro huit Centimes (3.666.052,08 Dhs). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des Marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique et de l'Eau de Khémisset, Rue Kadi Ayad ;  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit les envoyer, par voie électronique, dans le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 9817/PA

**ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU**

**DE KHEMISSSET AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**

N°: 52/2021/KH Le 02/12/2021 à 10h30, il sera procédé dans les bureaux de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Khémisset à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres Ouvert sur offres de prix pour :

Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le contrôle et le suivi des travaux d'élargissement et de renforcement de la RR701 du PK27+597 au PK39+334 dans la Province de Khémisset. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement du Bureau des Marchés de la DPETLE de Khémisset, Rue Kadi Ayad, il peut également être télé-chargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix mille Dirhams (10.000,00 Dhs). L'estimation des coûts des prestations établi par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : Six cent quatre vingt dix sept mille deux cent Dirhams (697.200,00 Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des Marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique et de

l'Eau de Khémisset, Rue Kadi Ayad ;  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début

de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit les envoyer, par voie électronique, dans le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 9818/PA

**Royaume du Maroc Ministère de l'Intérieur Province D'El Kelaa des Sraghnas Cercle de Tamellalet Caïdat de Zemrane Charquia Commune Territoriale Zemrane Charquia**

**Avis d'examen d'aptitude professionnelle**

La Commune Territoriale Zemrane Charquia organisera le : 11/12/2021 à 9h au siège de la Commune les examens d'aptitude professionnelle au titre de l'année 2021 au profit des fonctionnaires titulaires dépendants de cette Commune comme administration mère et qui ont passé au moins 6 ans de travail dans leur grade initial jusqu'au 01/07/2021 .

Grade initiale	Grade d'avancement	Dossier de candidature et date limite de dépôt .
Adjoint Technique 3ème grade	Adjoint Technique 2ème grade	Le dossier de candidature est constitué des pièces suivantes: - Demande d'examen d'aptitude professionnelle. - Copie de la C.L.N La date limite du dépôt des dossiers est le : 03/12/2021.

Le nombre de poste est limité à 13 % du nombre des fonctionnaires recouvrant les conditions régulières.

N°9813/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique  
Département de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique



المملكة المغربية  
وزارة التربية والتعليم العالي  
والتعليم العالي والبحث العلمي  
إدارة التعليم العالي والبحث العلمي

**Avis de Concours de Recrutement d'un Professeur de l'Enseignement Supérieur Assistant**

La Faculté des Sciences Ben M'Sick Casablanca, sous couvert de l'Université Hassan II de Casablanca, organise un concours de recrutement d'un Professeur de l'Enseignement Supérieur Assistant (01 poste) Session du 30/11/2021 dans la spécialité suivante:

Spécialité	Nombre de poste
Physique Nucléaire	01

Sont autorisés à participer à ce concours, les fonctionnaires titulaires d'un doctorat ou doctorat d'état ou tout diplôme reconnu équivalent dans la spécialité demandée.

Le concours comporte les épreuves suivantes :

- Une épreuve concernant les titres et travaux des candidats (Coefficient 1),
- Un exposé-Discussion avec le jury (Coefficient 1).

Les candidats acceptés pour réussir l'épreuve orale doivent déposer le dossier de candidature auprès de l'établissement concerné, composé des pièces suivantes, à la date et à l'heure de l'entretien oral :

- 1- Une demande manuscrite adressée à Monsieur le Chef de l'établissement portant le nom, l'adresse et le n° de téléphone du candidat;
- 2- Une autorisation pour participer au concours (pour les candidats fonctionnaires);
- 3- Deux copies légalisées de la carte d'identité nationale;
- 4- Deux extraits d'acte de naissance de date récents;
- 5- Cinq exemplaires du Curriculum Vitae (CV) ;
- 6- Cinq exemplaires des diplômes certifiés conformes aux originaux ;
- 7- Cinq copies de l'arrêté d'équivalence scientifique délivré par le Ministre de l'Enseignement Supérieur de la Recherche Scientifique et de la Formation des Cadres accompagné par l'arrêté d'équivalence administrative délivré par le Ministre chargé de la Modernisation des Secteurs Publics pour les candidats qui ont obtenu un doctorat étranger ;
- 8- Cinq exemplaires de la Thèse de Doctorat;
- 9- Cinq exemplaires des travaux de recherche, personnels ou en collaboration (Articles, monographies, ouvrages, etc.);
- 10- Deux enveloppes timbrées portant le nom et l'adresse du candidat.

**NB :**

- Les candidats doivent postuler sur la plateforme : <https://econcours.univh2c.ma/> avant le 28 Novembre 2021.
- La date d'approbation des documents administratifs doit être antérieure à la date limite de nomination et ne pas dépasser 3 mois ;
- Tout dossier incomplet sera rejeté. Seules les candidatures déposées sur la plateforme citée ci-dessus seront acceptées.

Boulevard Cdt Driss El Harti B.P 7955, Hay El Baraka Moulay Rachid Casablanca  
Tél. : +212 5 22 70 65 75 // +212 6 61 44 24 27 Fax. : +212 5 22 70 46 75  
e-mail : [fsbm.contact@univh2c.ma](mailto:fsbm.contact@univh2c.ma) site : [www.fsbm.univh2c.ma](http://www.fsbm.univh2c.ma)

N°9814/PA

**ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE MIDELT CERCLE DE MIDELT CAIDAT DE ITZER COMMUNE TERRITORIALE D' AIT BEN YACOUB**

**AVIS D'ORGANISATION D'EXAMEN PROFESSIONNEL (POUR LES FONCTIONNAIRES DE LA COMMUNE AIT BEN YAACOB).**

la Commune Territoriale de AIT BEN YACOUB organise un examen professionnel au titre 2021 pour les fonctionnaires de la commune remplissant les conditions statutaires demandées jusqu'au 31/12/2021 selon le calendrier suivant :

Grade actuel	Grade d'accès	conditions	session	Nombre de poste	Dernier délai de dépôt de dossier de candidature
Adjoint Technique 3° grade	Adjoint Technique 2° grade	Six ans de travail effectif dans le grade d'adjoint technique 3° grade	08 décembre 2021	1	01 décembre 2020

Les demandes de candidatures doivent être adressées au président de la commune par courrier recommandé ou déposé au bureau d'ordre de la commune avant le 01 décembre 2021.

N°9815/PA

H.M.A POWER  
**AVIS DE CONSTITUTION**  
 • Aux termes d'un acte SSP du 05/09/2021, il a été établi les statuts d'une SARL AU Dénommée «H.M.A POWER» dont l'objet social est : Tous corps d'état, génie civil, les travaux de bâtiments; l'ingénierie, l'installation travaux industriels électrique; Son siège social est à Casablanca, 147 BD LA RESISTANCE RES AFA ETG 2 APT 22. Sa durée est de 99 ans à compter du jour de l'immatriculation au registre du commerce. Capital social : 100 000 dh divisé en 1000 parts sociales de 100 dh chacune, constituées en totalité d'apports en numéraires et attribuées à : Mr LAADAM AZIZ. Année sociale commence le 01/01 et finit le 31/12. Gérance : Mr LAADAM AZIZ CIN n° BB16894. Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca sous n° 797434 du R.C le 25/10/2021  
**N° 9819/PA**

CABINET AL ISTICHA-  
 RYA CONSULTING -  
 SARL-BOUZHNIKA  
 Tél/Fax: 0537649573  
 GSM: 0668792975.  
 Constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 22/10/2021, il a été établi les statuts d'une société, dont les caractéristiques sont les suivantes :  
 Dénomination : "BJ GLORY" S.A.R.L.  
 Siège Social : HAY AL QODS RUE 6 N°45 RDC SIDI BERNOUSSI CASABLANCA  
 Les Associés : Mr.JAGHAR ABDELILAH apporteur en numéraire 50000.00 dhs soit 500 parts sociales  
 Mr.BADDOUH ESSAID apporteur en numéraire 50000.00 dhs soit 500 parts sociales  
 Objet : PROMOTION IMMOBILIERE.  
 Durée : 99 ans.  
 Capital social : 100.000,00 DHs.  
 Gérance : la société est gérée par : Mr. JAGHAR ABDELILAH et BADDOUH ESSAID.  
 Dépôt légal: la société a été immatriculée au RC au Tribunal du Commerce de Casablanca sous le N°520905.  
**N° 9820/PA**

ROYAUME DU MAROC  
 MINISTERE  
 DE L'INTERIEUR  
 WILAYA DE LA REGION  
 MARRAKECH SAFI  
 PREFECTURE  
 DE MARRAKECH  
 SECRETARIAT GENERAL  
 Division du Budget et des Marchés  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 81/2021/INDH SEANCE PUBLIQUE**  
 Le 03 décembre 2021 à 10 heures, il sera procédé au bureau des marchés du secrétariat général de la Préfecture de Marrakech au siège de la Wilaya de la région de Marrakech Safi, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offre sur offres des prix pour : ACHAT ET INSTALLATION DES BERCEAUX CHAUFFANTS DESTINES AUX DIFFERENTES FORMATIONS SANITAIRES DE LA REGION MARRAKECH-SAFI POUR LE RENFORCEMENT DE LA MERIE ET DE L'ENFANT.  
 Le dossier d'appel d'offre

peut être retiré du bureau des marchés au Secrétariat Général de la Préfecture de Marrakech, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
 - Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 8 000,00 DHS (Huit mille dirhams).  
 - L'estimation des couts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme T.T.C. de 810 000,00 Dhs (Huit Cent Dix Mille Dirhams, 00 Cts) TTC.  
 - Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.  
 Les concurrents peuvent :  
 - Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception leurs plus, au bureau précité ;  
 - Soit déposer contre récépissé leurs plus dans le bureau des marchés du secrétariat général de la Préfecture de Marrakech, Wilaya de la région de Marrakech Safi ;  
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plus.  
 -Soit déposer par voie électronique au portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
 La documentation technique exigée par le dossier d'appel d'offre doit être déposée dans le bureau des marchés du secrétariat général de la Préfecture de Marrakech au siège de la Wilaya de la région de Marrakech Safi avant le 02 décembre 2021 à 14H00 (Heure limite).  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 04 du règlement de consultation.

**N° 9821/PA**  
 ROYAUME DU MAROC  
 MINISTERE  
 DE L'INTERIEUR  
 WILAYA DE LA REGION  
 MARRAKECH SAFI  
 PREFECTURE  
 DE MARRAKECH  
 Division du Budget et des Marchés  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 83/2021/INDH SEANCE PUBLIQUE**  
 Le 03 décembre 2021 à 10h00, il sera procédé au bureau des marchés du secrétariat général de la Préfecture de Marrakech au siège de la Wilaya de la région de Marrakech-Safi, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offre sur offres des prix pour : FOURNITURE ET INSTALLATION DES EQUIPEMENTS MEDICO-TECHNIQUES DES CENTRES DE SANTE RURAUX HARBIL ET SAADA 1 RELEVANT DE DELEGATION DE LA SANTE ET DE LA PROTECTION SOCIALE - PREFECTURE DE MARRAKECH  
 Le dossier d'appel d'offre peut être retiré du bureau des marchés au Secrétariat Général de la Préfecture de Marrakech, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

**N° 9822/PA**  
 ROYAUME DU MAROC  
 MINISTERE  
 DE L'INTERIEUR  
 PROVINCE D'EL KELAA DES SRAGHNA  
 CERCLÉ EL KELAA BENI AMEUR  
 CAIDAT OULED BOUALI COMMUNE OULED AAMER  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 05/2021(SEANCE PUBLIQUE)**  
 Le 03 décembre 2021 à 11 heures, il sera procédé au siège de la Commune OULED AAMER, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, relatif à :  
 Objet du Marché ;  
 1) Souk hebdomadaire du 01/01/2022 au 31/12/2022  
 Lepaiement de la valeur locative de l'année sera fait d'avance et intégral  
 Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues du Décret n° 2-12-349 du (20 Mars 2013) relative aux conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat.  
 Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions du Décret n° 2-12-349 du (20 Mars 2013) précité.  
 Les concurrents peuvent :  
 • Soit déposer contre récépissé leurs plus, au bureau d'ordre de la Commune, ou la Régie de recettes,

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 10 000,00 DHS (Dix Mille Dirhams).  
 - L'estimation des couts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 399 984,00 DHS T.T.C. (TROIS CENT QUATRE VINGT DIX NEUF MILLE NEUF CENT QUATRE VINGT QUATRE DHS T.T.C.)  
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.  
 Les concurrents peuvent :  
 - Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception leurs plus, au bureau précité ;  
 - Soit déposer contre récépissé leurs plus dans le bureau des marchés du secrétariat général de la Préfecture de Marrakech, Wilaya de la région de Safi ;  
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plus.  
 Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
 • Les catalogues;  
 • Les catalogues (articles n° 1- 2- 3- 4 - 5 - 6 - 7 - 8 - 9 - 10 - 11 - 12 - 13 ) exigés par le dossier d'appel d'offre doivent être déposés au magasin du parc, au secrétariat général de la préfecture de Marrakech avant le 02 décembre 2021 à 14H00 (Heure limite).  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 04 du règlement de consultation.

**N° 9823/PA**  
 ROYAUME DU MAROC  
 MINISTERE  
 DE L'INTERIEUR  
 PROVINCE D'EL KELAA DES SRAGHNA  
 CERCLÉ EL KELAA BENI AMEUR  
 CAIDAT OULED BOUALI COMMUNE OULED AAMER  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 06/2021(SEANCE PUBLIQUE)**  
 Le 03 décembre 2021 à 11 heures, il sera procédé au siège de la Commune OULED AAMER, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, relatif à :  
 Objet du Marché ;  
 1) Souk hebdomadaire du 01/01/2022 au 31/12/2022  
 Lepaiement de la valeur locative de l'année sera fait d'avance et intégral  
 Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues du Décret n° 2-12-349 du (20 Mars 2013) relative aux conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat.  
 Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions du Décret n° 2-12-349 du (20 Mars 2013) précité.  
 Les concurrents peuvent :  
 • Soit déposer contre récépissé leurs plus, au bureau d'ordre de la Commune, ou la Régie de recettes,

• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à Monsieur le président de la commune ouledaamer.  
 • Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plus.  
 A/ Le dossier Administratif comprend :  
 a) La déclaration sur l'honneur  
 b) La ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent  
 c) L'attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par l'administration compétente du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière.  
 d) Le certificat d'immatriculation au registre du commerce ;  
 e) L'attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par la Caisse Nationale de Sécurité Sociale certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme ;  
 f) Le récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu  
 La caution provisoire est fixée comme suit :  
 1) SOUK HEBDOMADAIRE 8.000,00 dhs.  
 B) Le dossier Technique comprend :  
 1) Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations qu'il a exécutées ou à l'exécution desquelles il a participé ;  
 2) Les attestations délivrées par les hommes de l'art sous la direction desquels les dites prestations ont été exécutées ou par les bénéficiaires publics ou privés desdites prestations avec indication de la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation, l'appréciation, le nom et la qualité du signataire ;  
 C) Le dossier financier comprend :  
 Acte d'engagement comportant le montant de location proposé par le concurrent  
 NB : Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Division des ressources financières, il peut également être téléchargé à partir de l'adresse électronique suivante.  
<http://www.marchespublics.gov.ma>  
**N° 9823/PA**

Objet du Marché ;  
 1) l'abattoir communal du 01/01/2022 au 31/12/2022  
 Lepaiement de la valeur locative de l'année sera fait d'avance et intégral  
 Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues du Décret n° 2-12-349 du (20 Mars 2013) relative aux conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat.  
 Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions du Décret n° 2-12-349 du (20 Mars 2013) précité.  
 Les concurrents peuvent :  
 • Soit déposer contre récépissé leurs plus, au bureau d'ordre de la Commune, ou la Régie de recettes,  
 • Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à Monsieur le président de la commune ouledaamer.  
 • Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plus.  
 A/ Le dossier Administratif comprend :  
 a) La déclaration sur l'honneur  
 b) La ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent  
 c) L'attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par l'administration compétente du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière.  
 d) Le certificat d'immatriculation au registre du commerce ;  
 e) L'attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par la Caisse Nationale de Sécurité Sociale certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme ;  
 f) Le récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu  
 La caution provisoire est fixée comme suit :  
 1) SOUK HEBDOMADAIRE 8.000,00 dhs.  
 B) Le dossier Technique comprend :  
 1) Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations qu'il a exécutées ou à l'exécution desquelles il a participé ;  
 2) Les attestations délivrées par les hommes de l'art sous la direction desquels les dites prestations ont été exécutées ou par les bénéficiaires publics ou privés desdites prestations avec indication de la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation, l'appréciation, le nom et la qualité du signataire ;  
 C) Le dossier financier comprend :  
 Acte d'engagement comportant le montant de location proposé par le concurrent  
 NB : Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Division des ressources financières, il peut également être téléchargé à partir de l'adresse électronique suivante.  
<http://www.marchespublics.gov.ma>  
**N° 9823/PA**

Objet du Marché ;  
 1) l'abattoir communal du 01/01/2022 au 31/12/2022  
 Lepaiement de la valeur locative de l'année sera fait d'avance et intégral  
 Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues du Décret n° 2-12-349 du (20 Mars 2013) relative aux conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat.  
 Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions du Décret n° 2-12-349 du (20 Mars 2013) précité.  
 Les concurrents peuvent :  
 • Soit déposer contre récépissé leurs plus, au bureau d'ordre de la Commune, ou la Régie de recettes,  
 • Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à Monsieur le président de la commune ouledaamer.  
 • Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plus.  
 A/ Le dossier Administratif comprend :  
 a) La déclaration sur l'honneur  
 b) La ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent  
 c) L'attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par l'administration compétente du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière.  
 d) Le certificat d'immatriculation au registre du commerce ;  
 e) L'attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par la Caisse Nationale de Sécurité Sociale certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme ;  
 f) Le récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu  
 La caution provisoire est fixée comme suit :  
 1) L'ABATTOIR COMMUNAL. 2.000,00 dhs.  
 B) Le dossier Technique comprend :  
 1) Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations qu'il a exécutées ou à l'exécution desquelles il a participé ;  
 2) Les attestations délivrées par les hommes de l'art sous la direction desquels les dites prestations ont été exécutées ou par les bénéficiaires publics ou privés desdites prestations avec indication de la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation, l'appréciation, le nom et la qualité du signataire ;  
 C) Le dossier financier comprend :  
 Acte d'engagement comportant le montant de location proposé par le concurrent  
 NB : Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Division des ressources financières, il peut également être téléchargé à partir de l'adresse électronique suivante.  
<http://www.marchespublics.gov.ma>  
**N° 9823/PA**

Objet du Marché ;  
 1) l'abattoir communal du 01/01/2022 au 31/12/2022  
 Lepaiement de la valeur locative de l'année sera fait d'avance et intégral  
 Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues du Décret n° 2-12-349 du (20 Mars 2013) relative aux conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat.  
 Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions du Décret n° 2-12-349 du (20 Mars 2013) précité.  
 Les concurrents peuvent :  
 • Soit déposer contre récépissé leurs plus, au bureau d'ordre de la Commune, ou la Régie de recettes,  
 • Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à Monsieur le président de la commune ouledaamer.  
 • Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plus.  
 A/ Le dossier Administratif comprend :  
 a) La déclaration sur l'honneur  
 b) La ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent  
 c) L'attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par l'administration compétente du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière.  
 d) Le certificat d'immatriculation au registre du commerce ;  
 e) L'attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par la Caisse Nationale de Sécurité Sociale certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme ;  
 f) Le récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu  
 La caution provisoire est fixée comme suit :  
 1) L'ABATTOIR COMMUNAL. 2.000,00 dhs.  
 B) Le dossier Technique comprend :  
 1) Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations qu'il a exécutées ou à l'exécution desquelles il a participé ;  
 2) Les attestations délivrées par les hommes de l'art sous la direction desquels les dites prestations ont été exécutées ou par les bénéficiaires publics ou privés desdites prestations avec indication de la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation, l'appréciation, le nom et la qualité du signataire ;  
 C) Le dossier financier comprend :  
 Acte d'engagement comportant le montant de location proposé par le concurrent  
 NB : Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Division des ressources financières, il peut également être téléchargé à partir de l'adresse électronique suivante.  
<http://www.marchespublics.gov.ma>  
**N° 9823/PA**

Objet du Marché ;  
 1) l'abattoir communal du 01/01/2022 au 31/12/2022  
 Lepaiement de la valeur locative de l'année sera fait d'avance et intégral  
 Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues du Décret n° 2-12-349 du (20 Mars 2013) relative aux conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat.  
 Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions du Décret n° 2-12-349 du (20 Mars 2013) précité.  
 Les concurrents peuvent :  
 • Soit déposer contre récépissé leurs plus, au bureau d'ordre de la Commune, ou la Régie de recettes,  
 • Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à Monsieur le président de la commune ouledaamer.  
 • Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plus.  
 A/ Le dossier Administratif comprend :  
 a) La déclaration sur l'honneur  
 b) La ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent  
 c) L'attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par l'administration compétente du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière.  
 d) Le certificat d'immatriculation au registre du commerce ;  
 e) L'attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par la Caisse Nationale de Sécurité Sociale certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme ;  
 f) Le récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu  
 La caution provisoire est fixée comme suit :  
 1) L'ABATTOIR COMMUNAL. 2.000,00 dhs.  
 B) Le dossier Technique comprend :  
 1) Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations qu'il a exécutées ou à l'exécution desquelles il a participé ;  
 2) Les attestations délivrées par les hommes de l'art sous la direction desquels les dites prestations ont été exécutées ou par les bénéficiaires publics ou privés desdites prestations avec indication de la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation, l'appréciation, le nom et la qualité du signataire ;  
 C) Le dossier financier comprend :  
 Acte d'engagement comportant le montant de location proposé par le concurrent  
 NB : Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Division des ressources financières, il peut également être téléchargé à partir de l'adresse électronique suivante.  
<http://www.marchespublics.gov.ma>  
**N° 9823/PA**

Objet du Marché ;  
 1) l'abattoir communal du 01/01/2022 au 31/12/2022  
 Lepaiement de la valeur locative de l'année sera fait d'avance et intégral  
 Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues du Décret n° 2-12-349 du (20 Mars 2013) relative aux conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat.  
 Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions du Décret n° 2-12-349 du (20 Mars 2013) précité.  
 Les concurrents peuvent :  
 • Soit déposer contre récépissé leurs plus, au bureau d'ordre de la Commune, ou la Régie de recettes,  
 • Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à Monsieur le président de la commune ouledaamer.  
 • Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plus.  
 A/ Le dossier Administratif comprend :  
 a) La déclaration sur l'honneur  
 b) La ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent  
 c) L'attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par l'administration compétente du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière.  
 d) Le certificat d'immatriculation au registre du commerce ;  
 e) L'attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par la Caisse Nationale de Sécurité Sociale certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme ;  
 f) Le récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu  
 La caution provisoire est fixée comme suit :  
 1) L'ABATTOIR COMMUNAL. 2.000,00 dhs.  
 B) Le dossier Technique comprend :  
 1) Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations qu'il a exécutées ou à l'exécution desquelles il a participé ;  
 2) Les attestations délivrées par les hommes de l'art sous la direction desquels les dites prestations ont été exécutées ou par les bénéficiaires publics ou privés desdites prestations avec indication de la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation, l'appréciation, le nom et la qualité du signataire ;  
 C) Le dossier financier comprend :  
 Acte d'engagement comportant le montant de location proposé par le concurrent  
 NB : Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Division des ressources financières, il peut également être téléchargé à partir de l'adresse électronique suivante.  
<http://www.marchespublics.gov.ma>  
**N° 9823/PA**

Objet du Marché ;  
 1) l'abattoir communal du 01/01/2022 au 31/12/2022  
 Lepaiement de la valeur locative de l'année sera fait d'avance et intégral  
 Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues du Décret n° 2-12-349 du (20 Mars 2013) relative aux conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat.  
 Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions du Décret n° 2-12-349 du (20 Mars 2013) précité.  
 Les concurrents peuvent :  
 • Soit déposer contre récépissé leurs plus, au bureau d'ordre de la Commune, ou la Régie de recettes,  
 • Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à Monsieur le président de la commune ouledaamer.  
 • Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plus.  
 A/ Le dossier Administratif comprend :  
 a) La déclaration sur l'honneur  
 b) La ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent  
 c) L'attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par l'administration compétente du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière.  
 d) Le certificat d'immatriculation au registre du commerce ;  
 e) L'attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par la Caisse Nationale de Sécurité Sociale certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme ;  
 f) Le récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu  
 La caution provisoire est fixée comme suit :  
 1) L'ABATTOIR COMMUNAL. 2.000,00 dhs.  
 B) Le dossier Technique comprend :  
 1) Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations qu'il a exécutées ou à l'exécution desquelles il a participé ;  
 2) Les attestations délivrées par les hommes de l'art sous la direction desquels les dites prestations ont été exécutées ou par les bénéficiaires publics ou privés desdites prestations avec indication de la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation, l'appréciation, le nom et la qualité du signataire ;  
 C) Le dossier financier comprend :  
 Acte d'engagement comportant le montant de location proposé par le concurrent  
 NB : Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Division des ressources financières, il peut également être téléchargé à partir de l'adresse électronique suivante.  
<http://www.marchespublics.gov.ma>  
**N° 9823/PA**

suyvante.  
<http://www.marchespublics.gov.ma>  
**N° 9824/PA**  
 Royaume du Maroc  
 Ministère de l'Éducation Nationale du Préscolaire et des Sports  
 Académie Régionale d'Éducation et de Formation  
 Marrakech Safi  
 Direction Provinciale d'El Kelaa des Sraghna  
**AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT**  
**SUR OFFRES DE PRIXN° 19/INV/2021**  
 (Séance publique)  
 Le 02/12/2021 à 10 H, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna relevant de l'AREF Marrakech -Safi, avenue Youssef Ibn Tachfine El Kelaa des Sraghna, à l'ouverture des plus, ayant pour objet :  
 L'acquisition du matériel d'internat au profit des lycées qualifiants relevant de la direction provinciale de l'Éducation et de Formation à EL Kelaa des Sraghna, en lot unique.  
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des marchés relevant du service des affaires administratives et financières de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics « [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) ».  
 Le cautionnement provisoire et estimations sont fixés comme suit :  
 • Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :  
 - (4 500,00 DH) Quarante Cinq mille dirhams ;  
 • L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage (T.T.C) est fixé à la somme de :  
 - (178 140,00 DH) Cent soixante dix huit mille cent quarante dirhams.  
 Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des candidats doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 08 Joumada Aloula 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.  
 Les concurrents peuvent :  
 • Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des marchés au service des affaires administratives et financières de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna ;  
 • Soit déposer contre récépissé leurs plus au bureau précité ;  
 • Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plus ;  
 • Soit les transmettre par voie électronique dans le portail des marchés publics. La date de dépôt des échantillons et de la documentation, comme indiqués à l'article 24 du CPS, à la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna (bureau des marchés) est jusqu'à la veille de la date d'ouverture des plus, avant 15H00.  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.  
**N° 9825/PA**

suyvante.  
<http://www.marchespublics.gov.ma>  
**N° 9824/PA**  
 Royaume du Maroc  
 Ministère de l'Éducation Nationale du Préscolaire et des Sports  
 Académie Régionale d'Éducation et de Formation  
 Marrakech Safi  
 Direction Provinciale d'El Kelaa des Sraghna  
**AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT**  
**SUR OFFRES DE PRIXN° 19/INV/2021**  
 (Séance publique)  
 Le 02/12/2021 à 10 H, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna relevant de l'AREF Marrakech -Safi, avenue Youssef Ibn Tachfine El Kelaa des Sraghna, à l'ouverture des plus, ayant pour objet :  
 L'acquisition du matériel d'internat au profit des lycées qualifiants relevant de la direction provinciale de l'Éducation et de Formation à EL Kelaa des Sraghna, en lot unique.  
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des marchés relevant du service des affaires administratives et financières de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics « [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) ».  
 Le cautionnement provisoire et estimations sont fixés comme suit :  
 • Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :  
 - (4 500,00 DH) Quarante Cinq mille dirhams ;  
 • L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage (T.T.C) est fixé à la somme de :  
 - (178 140,00 DH) Cent soixante dix huit mille cent quarante dirhams.  
 Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des candidats doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 08 Joumada Aloula 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.  
 Les concurrents peuvent :  
 • Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des marchés au service des affaires administratives et financières de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna ;  
 • Soit déposer contre récépissé leurs plus au bureau précité ;  
 • Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plus ;  
 • Soit les transmettre par voie électronique dans le portail des marchés publics. La date de dépôt des échantillons et de la documentation, comme indiqués à l'article 24 du CPS, à la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna (bureau des marchés) est jusqu'à la veille de la date d'ouverture des plus, avant 15H00.  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.  
**N° 9825/PA**

suyvante.  
<http://www.marchespublics.gov.ma>  
**N° 9824/PA**  
 Royaume du Maroc  
 Ministère de l'Éducation Nationale du Préscolaire et des Sports  
 Académie Régionale d'Éducation et de Formation  
 Marrakech Safi  
 Direction Provinciale d'El Kelaa des Sraghna  
**AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT**  
**SUR OFFRES DE PRIXN° 19/INV/2021**  
 (Séance publique)  
 Le 02/12/2021 à 10 H, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna relevant de l'AREF Marrakech -Safi, avenue Youssef Ibn Tachfine El Kelaa des Sraghna, à l'ouverture des plus, ayant pour objet :  
 L'acquisition du matériel d'internat au profit des lycées qualifiants relevant de la direction provinciale de l'Éducation et de Formation à EL Kelaa des Sraghna, en lot unique.  
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des marchés relevant du service des affaires administratives et financières de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics « [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) ».  
 Le cautionnement provisoire et estimations sont fixés comme suit :  
 • Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :  
 - (4 500,00 DH) Quarante Cinq mille dirhams ;  
 • L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage (T.T.C) est fixé à la somme de :  
 - (178 140,00 DH) Cent soixante dix huit mille cent quarante dirhams.  
 Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des candidats doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 08 Joumada Aloula 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.  
 Les concurrents peuvent :  
 • Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des marchés au service des affaires administratives et financières de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna ;  
 • Soit déposer contre récépissé leurs plus au bureau précité ;  
 • Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plus ;  
 • Soit les transmettre par voie électronique dans le portail des marchés publics. La date de dépôt des échantillons et de la documentation, comme indiqués à l'article 24 du CPS, à la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna (bureau des marchés) est jusqu'à la veille de la date d'ouverture des plus, avant 15H00.  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.  
**N° 9825/PA**

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation  
Nationale du Préscolaire  
et des Sports  
Académie Régionale  
d'Éducation  
et de Formation  
Marrakech Safi  
Direction Provinciale  
d'El Kelaa des Sraghna  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRE OUVERT  
SUR OFFRES DE PRIX N°  
20/INV/2021  
(Séance publique)

Le 02/12/2021 à 10 H 30 mn, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna relevant de l'AREF Marrakech -Safi, avenue Youssef Ibn Tachfine El Kelaa des Sraghna, à l'ouverture des plis, ayant pour objet :

L'acquisition du matériel d'enseignement au profit des écoles primaire, lycée collégiaux et qualifiants et des salles de la pédagogie inclusive relevant de la direction provinciale à EL Kelaa des Sraghna, en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des marchés relevant du service des affaires administratives et financières de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics « www.marchespublics.gov.ma ».

Le cautionnement provisoire et estimations sont fixés comme suit :

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :  
- (6 000,00 DH) Six mille dirhams ;
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage (T.T.C) est fixé à la somme de :  
- (252 720,00 DH) Deux cent cinquante deux mille sept cent vingt dirhams.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des candidats doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 08 Joumada Aloula 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

- Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des marchés au service des affaires administratives et financières de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna ;
  - Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité ;
  - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
  - Soit les transmettre par voie électronique dans le portail des marchés publics. La date de dépôt des échantillons et de la documentation, comme indiqués à l'article 24 du CPS, à la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna (bureau des marchés) est jusqu'à la veille de la date d'ouverture des plis, avant 15H00.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 9826/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation  
Nationale du Préscolaire  
et des Sports  
Académie Régionale  
d'Éducation  
et de Formation  
Marrakech Safi  
Direction Provinciale  
d'El Kelaa des Sraghna  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRE OUVERT  
SUR OFFRES DE PRIX N°  
21/INV/2021  
(Séance publique)

Le 02/12/2021 à 11 H, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna relevant de l'AREF Marrakech -Safi, avenue Youssef Ibn Tachfine El Kelaa des Sraghna, à l'ouverture des plis, ayant pour objet :

L'acquisition du mobilier d'enseignement au profit des salles de l'orientation aux lycées collégiaux et qualifiants et des salles de la pédagogie inclusive relevant de la direction provinciale à EL Kelaa des Sraghna, en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des marchés relevant du service des affaires administratives et financières de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics « www.marchespublics.gov.ma ».

Le cautionnement provisoire et estimations sont fixés comme suit :

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :  
- (6 000,00 DH) Six mille dirhams ;
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage (T.T.C) est fixé à la somme de :  
- (281 520,00 DH) Deux cent quatre vingt et un mille cinq cent vingt dirhams.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des candidats doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 08 Joumada Aloula 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

- Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des marchés au service des affaires administratives et financières de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna ;
  - Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité ;
  - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
  - Soit les transmettre par voie électronique dans le portail des marchés publics. La date de dépôt des échantillons de tous les articles de bordereaux des prix à la Direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna (bureau des marchés) est jusqu'à la veille de la date d'ouverture des plis, avant 15H00.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 9827/PA

Royaume du Maroc

Ministère de l'Éducation  
Nationale du Préscolaire  
et des Sports  
Académie Régionale  
d'Éducation  
et de Formation  
Marrakech Safi  
Direction Provinciale  
d'El Kelaa des Sraghna  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRE OUVERT  
SUR OFFRES DE PRIX  
N° 22/INV/2021  
(Séance publique)

Le 02/12/2021 à 11 H 30 mn, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna relevant de l'AREF Marrakech -Safi, avenue Youssef Ibn Tachfine El Kelaa des Sraghna, à l'ouverture des plis, ayant pour objet :

L'acquisition du mobilier de bureau au profit des centres d'orientation aux lycées collégiaux et qualifiants relevant de la direction provinciale à El Kelaa des Sraghna, en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des marchés relevant du service des affaires administratives et financières de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics « www.marchespublics.gov.ma ».

Le cautionnement provisoire et estimations sont fixés comme suit :

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :  
- (1 600,00 DH) Mille six cent dirhams ;
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage (T.T.C) est fixé à la somme de :  
- (84 000,00 DH) Quatre vingt quatre mille dirhams.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des candidats doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 08 Joumada Aloula 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

- Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des marchés au service des affaires administratives et financières de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna ;
  - Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité ;
  - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
  - Soit les transmettre par voie électronique dans le portail des marchés publics. La date de dépôt des échantillons de tous les articles de bordereaux des prix à la Direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna (bureau des marchés) est jusqu'à la veille de la date d'ouverture des plis, avant 15H00.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 9828/PA

ROYAUME DU MAROC  
Ministère de l'Équipement  
et de l'Eau  
DIRECTION GENERALE  
DE LA METEOROLOGIE

AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° 17/2021/DGM

Le 27 / 12 / 2021 à 10h, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Générale de la Météorologie à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix n°17/2021/DGM, pour la Fourniture, Installation et Mise en service de deux radars météorologiques Doppler de bande C pour la couverture de la région de Casablanca-Settat et de la région de Fès-Meknès, en deux lots ainsi que les prestations de maintenance y afférentes. (Diverses préfectures).

Lot N°01 : Fourniture, Installation et Mise en service d'un radar météorologique Doppler de bande C pour la couverture de la région de Casablanca-Settat ;

Lot N°02 : Fourniture, Installation et Mise en service d'un radar météorologique Doppler de bande C pour la couverture de la région de Fès-Meknès ;

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des marchés et gestions comptables de la Direction Générale de la Météorologie en face de la préfecture Hay Hassani Boîte Postale 8106 à Casablanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma)

-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :  
• Lot N°01 : 150.000,00 DH (cent cinquante Mille dirhams).  
• Lot N°02 : 150.000,00 DH (cent cinquante Mille dirhams).

L'estimation des coûts du marché établi par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :  
-Lot N°01 :  
• Fourniture, Installation et Mise en service d'un radar météorologique Doppler de bande C pour la couverture de la région de Casablanca-Settat: 14 092 092.00 Dirhams TTC

(Quatorze millions quatre-vingt-douze mille quatre-vingt-douze Dirhams TTC).

• Maintenance préventive et curative des équipements et logiciels du radar météorologique Doppler de bande C pour la couverture de la région de Casablanca-Settat: 1 233 564.00 Dirhams TTC

(Un million deux cent trente-trois mille cinq cent soixante-quatre Dirhams TTC).

-Lot N°02 :  
• Fourniture, Installation et Mise en service d'un radar météorologique Doppler de bande C pour la couverture de la région de Fès-Meknès: 14 092 092.00 Dirhams TTC

(Quatorze millions quatre-vingt-douze mille quatre-vingt-douze Dirhams TTC).

• Maintenance préventive et curative des équipements et logiciels du radar météorologique Doppler de bande C pour la couverture de la région de Fès-Meknès: 1 233 564.00 Dirhams TTC

(Un million deux cent trente-trois mille cinq cent soixante-quatre Dirhams TTC).

• Maintenance préventive et curative des équipements et logiciels du radar météorologique Doppler de bande C pour la couverture de la région de Fès-Meknès: 1 233 564.00 Dirhams TTC

(Un million deux cent trente-trois mille cinq cent soixante-quatre Dirhams TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
□ Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Service des marchés et gestions comptables de la Direction Générale de la Météorologie en face de la préfecture Hay Hassani Boîte Postale 8106 à Casablanca.

□ Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Service précité ;  
□ Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

□ Soit transmettre par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 08 Kaada 1435 (04 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics

Il est prévu une visite des lieux selon le calendrier suivant:

-Le 01 / 12 / 2021 à 10h à la province de Nouaceur (Aéroport Mohamed V).  
-Le 02 / 12 / 2021 à 10h à la préfecture de Fès (Aéroport Fès saïs).

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

N° 9829/PA

FONDATAIX  
Conseil financier et fiscal  
TOP ASSURANCES  
Société par actions  
simplifiée à associé unique  
de droit français

Au capital de 100,00 Euros réparti en 100 actions  
Siège social : 9 Rue de Condé 33064 Bordeaux  
Cedex-FRANCE

AVIS DE  
CONSTITUTION  
L'associé unique décide de créer une succursale au Maroc, pour la société mère sous les caractéristiques suivantes :

1-Dénomination: AJASSUR  
2-Siège social : 26, AVENUE MER'S SULTAN, ETAGE 1 APPT 3-CASABLANCA

3-Activité : BUREAU DE LIAISON  
4- R.C.N° : 521529

5-Gérance:  
L'associé unique décide de désigner Monsieur EL MEHDI AJANA en qualité de gérant de la succursale.

L'immatriculation au registre de commerce a été effectuée au tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro de dépôt légal 799226 le 08/11/2021

N° 9830/PA

FONDATAIX  
Conseil financier et fiscal  
\*\* RENOV CLE EN MAIN\*\* SARL AU  
R.C. : 521511  
CONSTITUTION

Au terme d'un acte ssp en date du 29 SEPTEMBRE 2021, il a été institué une société SARL AU avec les caractéristiques suivantes :

1-Dénomination: RENOV CLE EN MAIN  
2-Siège social : 26, AVENUE MER'S SULTAN, ETAGE 1 APPT 3-CASABLANCA

Activité : TRAVAUX D'AMENAGEMENT  
4-Capital : Mr ROUCHDI BALAFREJ fait apport en numéraire de la somme de 100.000 DH, divisée en 1000 parts sociales de 100 DH chacune

5-Gérance: Mr ROUCHDI BALAFREJ est désigné gérant unique de la société pour une durée indéterminée.

6-l'exercice comptable débute le 1er janvier et se termine le 31 décembre.  
L'immatriculation au registre de commerce a été effectuée au tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro de dépôt légal 799235 le 08/11/2021

N° 9831/PA

Fiduciaire ZAHIR  
"SARL AU"  
Au capital de 100 000.00 DHS

Siège social : Rue IBN AICHA Imm. Paris 3ème étage Bureau N° 7 Guéliz Marrakech.

Tél / Fax : 05 24 43 41 06  
Avis de constitution  
Aux termes d'un acte S.S.P. enregistré à Marrakech le 27/10/2021, il a été constituée une société SARL ayant les caractéristiques suivantes :

1) Dénomination : AL BAYT AL YAMANI  
2) Capital social : Le capital social est fixé à la somme de 100 000,00 dhs.

3) Siège social : N° 345, AL MASSAR ROUTE DE SAFI-MARRAKECH  
4) Objet : Exploitant de restaurant / Exploitant un milk bar occupant moins de cinq personnes

5) Gérance : M. ALI ESAM HAIDAR et M. AL-SHAYEF MOAMMAR MOHAMMED YAHYA sont désignés co-gérants de la dite société pour une durée illimitée.

Le dépôt légal a été effectué au centre Régional d'investissement de Marrakech le 03/11/2021 sous le N° M11\_21\_2424251, RC N° 120091

N° 9832/PA

RANCH ADAROUCHE  
Société Anonyme au capital social de 250.000.000,00 de Dirhams

Siège social : RABAT - Angle Avenue d'Alger et Rue de Settat n° 2 - 1er étage

R.C. n° 21051  
I.F n°03301179

Nomination d'un nouveau Directeur Général Délégué Au terme du Conseil d'Administration du 28 septembre 2021, les Administrateurs de la société

Ranch Adarouch (la « Société ») ont décidé de :  
- Mettre fin au mandat de Directeur Général Délégué de Monsieur Omar BOU-ZIANE;

- Nommer Monsieur Hamou OUHELLI, de nationalité Marocaine, titulaire de la CIN n°D4177, demeurant à Temara à Lot Ryad Oulad Mtaa, Résidence les Cèdres, Imm 2, apt 9, en qualité de Directeur Général Délégué de la Société, à partir 28 septembre 2021.

Le dépôt au registre du commerce de Casablanca a été effectué le 13 octobre 2021 sous le numéro 118271

N° 9833/PA

# Sport

## Xavi endosse le costume de sauveur du Barça



Xavi Hernandez, un des icônes du Barça, a fini par rentrer chez lui, au Camp Nou, pour y devenir officiellement lundi le nouvel entraîneur d'un club "dans une situation difficile", dont il espère sortir au plus vite.

"Je reviens à la maison, je sais que nous sommes dans une situation difficile, économiquement et footballistiquement", a expliqué Xavi, nommé entraîneur du Barça samedi après avoir quitté le banc du club qatari d'Al-Sadd.

Le technicien catalan a signé son contrat le liant au club jusqu'en juin 2024, sur la pelouse où il a évolué de 1998 à 2015, se disant "ému" par l'accueil réservé par les suppor-

ters.

Quelque 10.000 d'entre eux l'ont longuement acclamé, Xavi se joignant même aux "socios" pour chanter un instant à la gloire des Blaugranas, avec qui il a remporté quatre Ligue des champions et huit Ligas.

"Aujourd'hui est un jour historique pour le Barça", s'est réjoui le président du club Joan Laporta, soulignant que Xavi arrive "au moment où le club en a le plus besoin".

L'ancien milieu de terrain de 41 ans a pu se rendre compte de l'ampleur du chantier qui l'attend, à son retour sur le sol catalan samedi, en suivant le match des Catalans sur la pelouse de Vigo: menant 3-0 à la mi-temps, les Barcelonais ont fini par concéder le

match nul 3-3 en toute fin de partie.

"Il n'y a pas besoin d'être dur, il faut se plier aux règles. Quand je jouais et qu'il y avait des règles dans le vestiaire, ça marchait bien. Quand il n'y en avait pas, ça ne marchait pas bien. Ce n'est pas de la discipline, c'est de l'ordre", a-t-il souligné.

La formation catalane, exsangue financièrement et meurtrie par le départ surprise de Messi pour le PSG en août, pointe à une neuvième place décevante après 12 journées et reste sur plusieurs grandes déceptions européennes lors des dernières saisons.

Xavi, souriant, a d'ailleurs révélé que Messi lui avait souhaité "bonne chance", ajoutant:

"Je ne peux pas penser aux joueurs qui ne sont plus là".

"Nous avons une génération très bonne et très jeune, il faut les aider à continuer à avoir ce niveau et à progresser", a-t-il jugé, faisant référence aux espoirs du Barça comme les jeunes Gavi, Pedri, Ansu Fati, Nico Gonzalez ou Eric Garcia.

Interrogé sur l'ailier français Ousmane Dembélé, à la carrière barcelonaise freinée par les blessures, l'ancien technicien d'Al-Sadd a été clair: "Il peut être le meilleur joueur du monde à son poste. Mais nous devons travailler avec lui et exiger cela. Ça dépend de lui, de sa mentalité."

Pur produit de la Masia, le centre de formation barcelonais, et élève de Pep Guardiola

durant sa carrière, Xavi a également insisté sur "l'ADN Barça", fait de "jeu de possession, de pression haute", qui ont fait le succès du club alors qu'il était sur le terrain.

Il y évoluait alors aux côtés de Gerard Piqué, Sergi Busquets ou encore Jordi Alba, toujours dans l'effectif et régulièrement pointés du doigt par les observateurs du Barça lors des déconvenues.

"Ceux que je connais le mieux sont ceux que je vais le plus pousser", a-t-il assuré.

Pour le premier match de son nouvel entraîneur, le Barça affrontera l'Espanyol Barcelone pour un derby le 20 novembre avant un match décisif en Ligue des champions contre Benfica le 23.

## Djokovic : Je ne passe pas mes journées à me morfondre parce que je n'ai pas fait le Grand Chelem cette année



Vainqueur dimanche du Masters 1000 de Paris, Novak Djokovic a assuré avoir "refermé le chapitre" du Grand Chelem manqué et savourait les deux résultats qu'il était venu chercher à Bercy: le titre et le record de 7 saisons terminées au sommet de la hiérarchie mondiale.

**Q: Vous vous imposez dès votre tournoi de reprise post-US Open...**

**R:** "J'ai déjà refermé ce chapitre. Je n'ai pas de regrets, vraiment. Je ne passe pas mes journées à me morfondre parce que je n'ai pas fait le Grand Chelem cette année. Je suis très soulagé que les tournois du Grand Chelem de la saison soient passés, parce que j'ai ressenti une pression phénoménale, comme jamais dans ma vie. C'était une expérience intéressante. Et il y a beaucoup plus de choses positives à retenir que de négatives. J'ai tourné la page, et j'ai fait ce pour quoi j'étais venu: assurer la place de N.1 mondial à la fin de la sai-

son et gagner le trophée. C'est là-dessus que j'étais concentré, et je suis ravi d'avoir réussi."

**Q: Battre d'autres records est-il source de motivation pour la suite ?**

**R:** "J'ai toujours dit que l'histoire de notre sport était une énorme source de motivation pour moi. Tous les jours, l'objectif est de prouver, de battre tous les records. Donc, oui, j'ai très envie de continuer."

**Q: Durant cette finale, vous êtes monté au filet beaucoup plus souvent qu'à votre habitude. Etait-ce un choix tactique prémédité ?**

**R:** "Ça faisait bien sûr partie du plan tactique et de la stratégie

pour essayer de lui prendre du temps, l'embrouiller. Il fallait varier mon jeu, jouer service-volée pour m'ouvrir le court parce qu'il se tient vraiment très loin de sa ligne de fond. Il est tellement fort pour remettre la balle dans le court, vous faire souffrir et vous obliger à commettre une faute directe, qu'il faut afficher une agressivité contrôlée face à lui. J'ai réussi à être plutôt efficace au filet, en particulier sur ces phases de service-volée. Je voulais le maintenir sur les talons, qu'il ne sache pas ce qui allait lui arriver, me montrer un peu imprévisible. C'est ce qu'il faut faire. Ça ne fonctionne pas toujours, mais c'est le bon plan de jeu."

## Forfait d'En Nseyri

Coup dur pour le Onze national. La sélection marocaine devra se passer des services de son attaquant Youssef En Nseyri, blessé. Il serait absent des stades pendant une période de trois mois, c'est-à-dire que le sociétaire du FC Séville serait forfait pour la CAN 2022 au Cameroun.

A rappeler que la sélection marocaine continue de peaufiner son programme de prépara-

tion tout au long de cette semaine au Complexe Mohammed VI de Maâmora à raison d'une séance par jour. Ce vendredi, l'EN affrontera le Soudan, alors que le 16 courant, elle donnera la réplique à la Guinée pour le compte de la cinquième et de la sixième journées des éliminatoires, groupe I, du Mondial qatari.

L'équipe nationale a déjà assuré sa qualification au match barrage de ces éliminatoires.

## Limogeage de Chabbi

Le nouveau comité dirigeant du Raja vient de prendre sa première décision majeure. Il a décidé de remercier le coach du club Lassad Chabbi qui était sur la sellette depuis un bon bout de temps, et ce en dépit de ses deux consécrations en Coupe de la CAF et en Coupe arabe, sans oublier sa deuxième place au championnat national et sa qualification à la phase de poules de l'actuelle édition de la Ligue des champions.

Sur 40 matches disputés, le technicien tunisien n'en a perdu que quatre, une sacrée performance mais qui ne lui a pourtant pas évité le limogeage, dit à l'amiable, selon le communiqué du club.

Il se laisse entendre que Lassad Chabbi devrait être suppléé par le Belge Marc Wilmott, ex-sélectionneur de la Belgique et de la Côte d'Ivoire.

# La FRMC adopte à Laâyoune un plan d'actions pour le développement du cyclisme national

Les deux assemblées générales de la Fédération Royale marocaine de cyclisme (FRMC), tenues dimanche à Laâyoune, ont adopté un plan d'actions "ambitieux" pour le développement du cyclisme national et la promotion de son rayonnement à l'international.

Dans une déclaration à la MAP, le président de la FRMC, Mohamed Belmahi a indiqué que ce plan d'actions, approuvé par ces deux assemblées au titre des saisons sportives 2019 et 2020, portent sur le renforcement des programmes de formation des coureurs, des entraîneurs, des arbitres et du staff médical en raison de l'impact très fort de la formation sur le développement des capacités et sur les performances des joueurs et des équipes.

Les deux assemblées générales, a-t-il ajouté, ont également adopté le calendrier national et international, dont la participation de l'équipe nationale au tour cycliste en Turquie, au Gabon et au championnat arabe en Egypte, se félicitant de la victoire de l'équipe nationale au tour cycliste du Burkina Faso, une victoire qui représente une "grande consécration" du cyclisme marocain au niveau africain.

Le développement des douze



ligues régionales a été aussi largement souligné par les participants à ces assemblées générales, qui sont conscients de l'importance du travail à la base mené dans les différentes régions du Royaume, en particulier dans la région de Laâyoune-Sakia El Hamra, a-t-il poursuivi.

Le président de la FRMC, qui a été élu membre du bureau exécutif de l'Union cycliste internationale (UCI) représentant l'Afrique, a indiqué que la tenue de ces réunions à Laâyoune, à l'occasion de la célébration du 46ème anniversaire de la Marche Verte, illustre l'implication du cy-

clisme national dans la mobilisation de toutes les composantes de la nation pour la défense de l'intégrité territoriale du Royaume.

Il a fait savoir dans ce cadre que la FRMC a décidé de décerner à la ville de Laâyoune le label de la meilleure ville amie du vélo et du développement durable, en hommage aux efforts déployés par les autorités et les élus de la capitale du Sahara marocain dans le domaine de la protection de l'environnement et pour la réalisation d'un développement durable.

Les représentants des 85

clubs et des ligues régionales qui ont assisté aux assemblées générales de la FRMC au titre des années 2019 et 2020 ont adopté les rapports moral et financier, ainsi que le projet de budget de l'année prochaine et entériné l'adhésion de nouveaux membres, la désignation d'un auditeur des comptes de la fédération ainsi que les présidents et membres des instances de discipline.

La FRMC a rendu hommage, à cette occasion, à plusieurs sportifs, dont l'ex-champion d'athlétisme Saïd Aouita et la légende du cyclisme national, Mustapha Nejari.

## Hicham Dguig dévoile la liste des joueurs retenus face au Brésil

L'entraîneur de la sélection marocaine de futsal, Hicham Dguig, a dévoilé la liste des joueurs qui prendront part aux deux matches amicaux qui opposeront les Lions de l'Atlas au Brésil, les 16 et 17 novembre à Laâyoune.

Ces deux rencontres auront lieu à la salle Al Hizam à partir de 17h00, indique la Fédération Royale marocaine de football (FRMF).

Les deux sélections s'étaient déjà rencontrées en quart de finale du Mondial organisé en septembre dernier en Lituanie. La Selecao s'était difficilement imposée 1-0.

Voici, par ailleurs, la liste des joueurs retenus: Borite Soufiane (FC -88 Kemi/FI), Bouzid Khalid (Santa Coloma/ESP), Bouyouzan Hamza (Levante/ESP), El Mesrar Soufiane (Acces Futsal/FRA), Bakkali Bilal (Acces Futsal/FRA), Boukhress Abdelaziz (Manpresa FS/ESP), El Ayyane Anas (Ribera Navarra/ESP, Khairy Reda (Club Loukous Ksar EL Kabir), Anbia Abdelkrim (ASS Sportive Faoucon Agadir), Cheridou Mohamed (ASS Khabazat Oussoud Kenitra), Raiss Fenni Idriss (Sporting Club Chabab Mohammedia), Boumezou Othmane (Sporting Club Chabab Mohammedia), Jouad Youssef (Sporting Club Chabab Mohammedia), Taïbi Anas (ASS Khabazat Oussoud Kenitra), Amzal Ismail (ASS Sportive Faoucon Agadir), Sena Mouad (ASS Khabazat Oussoud Kenitra), Lahlioui Soufiane (Dina Kenitra), El Sghani Abdelkrim (Oussoud Chaouia Futsal), Sellami Hamza (Association club Gynamo Kenitra) et Kouri Khalid (Club Loukous Ksar El Kabir).

# La FRMBB renforce son arsenal juridique avec l'adoption de nouveaux règlements généraux

L'arsenal juridique de la Fédération Royale marocaine de basketball (FRMBB) a été renforcé avec l'adoption, lors de son assemblée générale extraordinaire (AGE) tenue dimanche au Complexe sportif Ibn Rochd de Rabat, de nouveaux règlements susceptibles de réhabiliter le basketball national, de jeter les bases nécessaires et de mettre en place les mécanismes efficaces pour améliorer les performances et promouvoir la pratique de cette discipline sportive.

Lors de cette AGE, à laquelle ont pris part 96 associations sportives et des représentants du ministère de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports et du Comité national olympique marocain

(CNOM), les règlements généraux ont été adoptés par 247 voix pour, 12 contre et 5 abstentions, tandis que le projet du statut interne du comité directeur de la Fédération a été approuvé par 258 voix pour, 1 contre et 5 abstentions.

Un total de 258 participants ont voté en faveur du projet du statut réglementaire de l'administration de la FRMBB (1 voix contre et 5 abstentions), tandis que le projet du statut du personnel de l'instance fédérale a recueilli 250 votes pour, 8 contre et 5 abstentions.

L'adoption de l'ébauche de ces règlements est le fruit de réunions de communication tenues par les membres du bureau directeur de la Fédération avec les différentes composantes du basketball national

à Marrakech, Guercif et Rabat, afin d'enrichir et de réviser ces règlements, dans le cadre d'une approche participative incluant tous les acteurs et parties prenantes de la discipline.

Le bureau fédéral de la FRMBB avait décidé lors de sa dernière réunion, tenue les 13 et 14 octobre dernier par visioconférence, de prendre en considération les propositions émanant des réunions de communication avec les ligues régionales, les associations sportives, les représentants des associations des joueurs, des entraîneurs, des arbitres, des délégués et d'anciens joueurs, dans la perspective d'enrichir et d'adapter le projet des nouveaux règlements généraux.

Cette AGE a été marquée par

un débat responsable, riche et approfondi d'un ensemble de propositions soumises à l'instance fédérale dans les délais légaux, afin d'introduire quelques amendements au projet de règlement général, mis à la disposition de l'AGE par le secrétaire général de la FRMBB, Amjad Tahbouch.

Le président de l'instance fédérale, Mustapha Aourach, a indiqué que l'adoption de ces textes est une étape cruciale dans la pratique du basketball et la pierre angulaire pour institutionnaliser la Fédération et renforcer son arsenal juridique.

Il a souligné la détermination du comité directeur à poursuivre la réhabilitation du basketball national et consolider ses structures aux ni-

veaux régional et national.

Il a également mis l'accent sur l'impératif de consolider le rôle de la FRMBB sur les scènes régionale, continentale et internationale, réaffirmant son engagement à respecter les règlements de la fédération internationale de basketball et à contribuer efficacement au développement de la discipline aux niveaux national, régional et international.

La FRMBB tiendra son assemblée générale ordinaire le 28 novembre, tandis que le début officiel des compétitions de la division d'excellence, hommes et dames, est prévu le 21 novembre. Le coup d'envoi du championnat national de la première division est prévu, quant à lui, le 28 du même mois.

## Pays le plus touché par le Covid, le Pérou se souvient de ses morts

Des visages souriants sur fond de ciel azur: dans les maisons des quartiers pauvres de Piura, à l'extrême nord du Pérou, de grands posters ravivent la mémoire des morts du Covid-19 dans ce pays qui détient le triste record mondial de mortalité par habitant.

"Cette maudite maladie m'a pris mes parents, c'est une blessure tellement grande qu'on ne peut pas l'effacer", dit dans un sanglot Esmilda Alvarado, 58 ans. Dans sa maison d'un quartier populaire de Piura, ville de 400.000 habitants, elle montre une photo de ses parents morts après avoir été contaminés par une de leurs petites-filles.

"Ma mère était quelqu'un de dynamique, mon père aussi (...). Je prenais soin d'eux, je passais du temps avec eux. J'ai même arrêté de travailler pour prendre soin d'eux", raconte-t-elle.

Avant l'apparition du coronavirus, Piura, située à quelque 1.000 km au nord de Lima, à la frontière de l'Équateur, était connue pour ses plages ensoleillées, sa pêche et sa production agricole variée dans une campagne baignée de rivières.

Mais en quelques mois, elle est devenue l'épicentre de la pandémie dans un pays qui affiche le plus haut taux de mortalité au monde, avec fin octobre plus de 607 décès pour 100.000 habitants - contre 286 au Brésil ou 174 en France - selon un décompte de l'AFP à partir de données officielles.

Rosa Elias de Montalban, 65 ans, a perdu son mari. Dans sa petite maison, elle a collé une affiche le montrant avec deux grandes ailes, tel un ange. "Comme ça je le vois tous les jours et il demeure dans la maison, comme s'il était vivant", raconte la sexagénaire sans pouvoir retenir ses larmes. Le Pérou, 33 millions d'habitants, a enregistré officiellement 2,2 millions de cas et le nombre de morts dépasse les 200.000, dont 12.000 dans la région de Piura.

À l'origine de ce triste record mondial, une pauvreté qui touche 30% de la population, des logements surpeuplés, un système de santé précaire souffrant d'un sous-investissement chronique, selon les experts.

Le secteur informel est aussi important et de nombreux Péruviens n'ont pas respecté les confinements

instaurés par les autorités, car ils devaient sortir travailler pour survivre.

Lorsque les centres médicaux de Sullana, deuxième ville la plus peuplée de la région (230.000 habitants), ont été au bord de la rupture, le ministère de la Santé a réquisitionné le stade municipal.

"En raison de la pandémie, nous avons dû prendre possession des vestiaires et d'autres (salles) pour installer un hôpital de campagne", explique à l'AFP le médecin infectiologue Luis Alfredo Espinoza.

Sous les tribunes ont été installés un service de réanimation de 16 lits et une zone d'hospitalisation pouvant accueillir 240 malades.

Devant l'une des arches du stade, trônent trois grandes citernes contenant 13.000 litres d'oxygène, dont les pénuries ont été criantes pendant plusieurs mois dans tout le pays.

"Je ne pouvais pas respirer, ma poitrine sifflait. J'ai prié Dieu" et "je suis allée mieux", raconte à l'AFP María Magdalena Yarleque, 57 ans, qui a contracté le virus malgré deux doses de vaccin.

"J'ai vaincu la maladie, Dieu merci



! Je remercie les médecins de l'hôpital", se réjouit Segundo Calderon, un cultivateur de mangues de 69 ans hospitalisé pendant un mois.

Après un pic en août, les infections sont en baisse. La région tente de retrouver une vie normale, mais les touristes sont encore peu nombreux et les écoles n'ont que partiellement repris les cours.

Surtout les médecins savent qu'il ne faut pas baisser la garde et s'effor-

cent de faire progresser la vaccination.

"Au cours des 15 derniers jours, il y a eu une augmentation de la présence du variant Delta. La troisième vague arrive", s'alarme le Dr Espinoza.

Des brigades sanitaires, protégées par leur combinaison de bio-protection bleu clair font le tour des villages pour vacciner les volontaires. Pour l'heure, 54% des Péruviens de plus de douze ans ont reçu deux doses de vaccin.

## Recettes

### Poulet marocain aux épices



#### Ingrédients (4 personnes):

2 Grosses gousses d'ail 4 C. À soupe de feuilles de coriandre fraîches finement hachées 4 C. À soupe de feuilles de menthe fraîches finement hachées 5 C. À soupe d'huile d'olive 1 C. À soupe de paprika 1/2 C. À café de safran en poudre 1/2 C. À café de cumin en poudre 1 C. À café de sel 1 C. À café de poivre 1 Poullet de 2kg 1 Gros oignon haché grossièrement 1/4 De litre d'eau

#### Préparation:

Chauffer le four à 190°C.  
Piler au mortier l'ail, la coriandre et la menthe avec 1 c. à soupe d'huile d'olive. Ajouter le paprika, le safran, le cumin, le sel et le poivre. Réduire le mélange en une pâte épaisse en ajoutant de l'huile au besoin.  
Tartinier le poulet de cette pâte.  
Mettre le poulet dans une grande cocotte en l'entourant de l'oignon haché. Verser l'eau dans la cocotte en prenant soin de ne pas en

mettre sur le poulet.

Couvrir la cocotte et la mettre sur feu vif. Amener le liquide à ébullition puis mettre la cocotte au four et faire braiser une heure environ, jusqu'à ce que le poulet soit tendre et bien cuit.

Dans une grande poêle, faire chauffer l'huile restante à feu modéré. Retirer le poulet de la cocotte et le mettre dans la poêle. Le faire dorer de toutes parts en vous servant de deux cuillers pour le retourner.

On peut aussi le passer sous le grilloir pour obtenir le même effet. Cela consomme moins d'huile.

Mettre le poulet sur un plat de service chauffé. Verser le jus de cuisson dans une saucière et servir avec du riz cuit avec une feuille de laurier (et un bon vin rouge d'Algérie ou d'Espagne).

À la place d'un poulet entier, vous pouvez aussi avantageusement utiliser des pièces détachées, par exemple des cuisses).

## Avec le "deepfake", le visage du divertissement en pleine révolution

Vous avez toujours rêvé de vous mettre dans la peau de James Bond ou Beyoncé? Grâce au "deepfake", des applications permettent d'incarner son idole avec un simple selfie. Une technologie d'intelligence artificielle amenée à bouleverser l'industrie des médias et du divertissement.

Les téléspectateurs, même les plus passionnés, n'y ont vu que du feu. Pour pallier l'absence d'une de ses actrices, cas contact Covid-19, la série française "Plus belle la vie" a eu recours fin 2020 au "deepfake", un trucage numérique hyper réaliste consistant à remplacer un visage par un autre.

Face Swap, FaceApp, Reface... Avec cette technique de photomontage sophistiquée s'appuyant sur des technologies d'intelligence artificielle, plusieurs applications ambitionnent de révolutionner la création de contenus, aussi bien sur les réseaux sociaux que dans la production audiovisuelle.

À partir d'un simple selfie, Reface analyse les traits du visage de l'utilisateur pour l'incruster sur le personnage de son choix dans des scènes animées ("GIF") drôles et décalées. Avec une précision déroutante.

De quoi permettre à n'importe quel fan d'endosser les habits de Harry Potter puis de prendre possession du corps musclé de Dwayne Johnson en seulement quelques secondes, et provoquer un sacré buzz sur la Toile.

Lancée en janvier 2020, l'application Reface a déjà été téléchargée plus de 180 millions de fois.

"Il a fallu 31 mois à TikTok et 28 mois à Snapchat pour franchir la barre des 100 millions de téléchargements", souligne auprès de l'AFP Ivan Altsybieiev, cofondateur de Reface, en marge du Web Summit, la grande messe annuelle du numérique organisée à Lisbonne.

Conscient de son potentiel quasi infini de création, l'entrepreneur ukrainien estime que le "deepfake" ouvre la voie à un futur "où tous les contenus pour-

raient être personnalisés", notamment dans le cinéma ou les séries TV. "Imaginez qu'un nouvel épisode arrive et votre ami ou vous même y apparaissez", complète-t-il en prenant l'exemple de l'épisode "Bandersnatch" de la série Black Mirror où le téléspectateur peut participer "à une consommation interactive du contenu". Signe d'une appétence déjà croissante des studios de production hollywoodiens, un youtubeur expert en "deepfake" nommé Shamook a été embauché en juillet dernier par Lucasfilm après avoir épaté le public en modifiant une scène de la deuxième saison de "The Mandalorian". La série télévisée dérivée de l'univers "Star Wars", qui se déroule cinq ans après le film "Le retour du Jedi" sorti en 1983, se conclut sur l'apparition surprise de Mark Hamill, rajouté pour incarner à nouveau un jeune Luke Skywalker.

Mais la version amateur de cette scène produite par Shamook a été jugée par beaucoup d'internautes encore meilleure que l'originale diffusée sur Disney+.

"Au cours des dernières années, Lucasfilm) a investi dans l'apprentissage automatique et l'intelligence artificielle comme moyens de produire des effets spéciaux convaincants, et c'est incroyable de voir la dynamique se construire à mesure que la technologie progresse", avait indiqué l'entreprise pour justifier un tel recrutement.

Malgré ces nouvelles possibilités, le "deepfake" reste encore associé à la diffusion de fausses informations sur internet car il peut servir à manipuler les internautes ou à diffamer, en faisant dire ou faire à des personnes des choses qu'elles n'ont pas dites ou faites.

Une vidéo prétendant montrer la Première ministre néo-zélandaise Jacinda Ardern en train de fumer du crack, cocaine sous forme de cristaux, est par exemple devenue virale l'été dernier. Le visage de la dirigeante avait en réalité été superposé à celui d'une youtubeuse sur des images originelles tournées... en 2019.